

Entretien



MAURICE DHOOGHE,
SENIOR VICE-
PRESIDENT,

GLOBAL SECURITY CHEF
SCHNEIDER ELECTRIC

**«LE DIRECTEUR SÉCURITÉ
DOIT PARTICIPER À LA
DÉFINITION DE SON POSTE,
DES SES PRÉROCATIVES
ET COMPÉTENCES.» P. 26**

Vidéo-surveillance

VMS : BIEN PLUS QU'UN
SIMPLE MANAGEMENT
DE LA VIDÉO

Les VMS pourraient bien
devenir le cœur même
de l'écosystème
des technologies déployées
dans les bâtiments
et les villes... **P. 44**

Contrôle d'accès

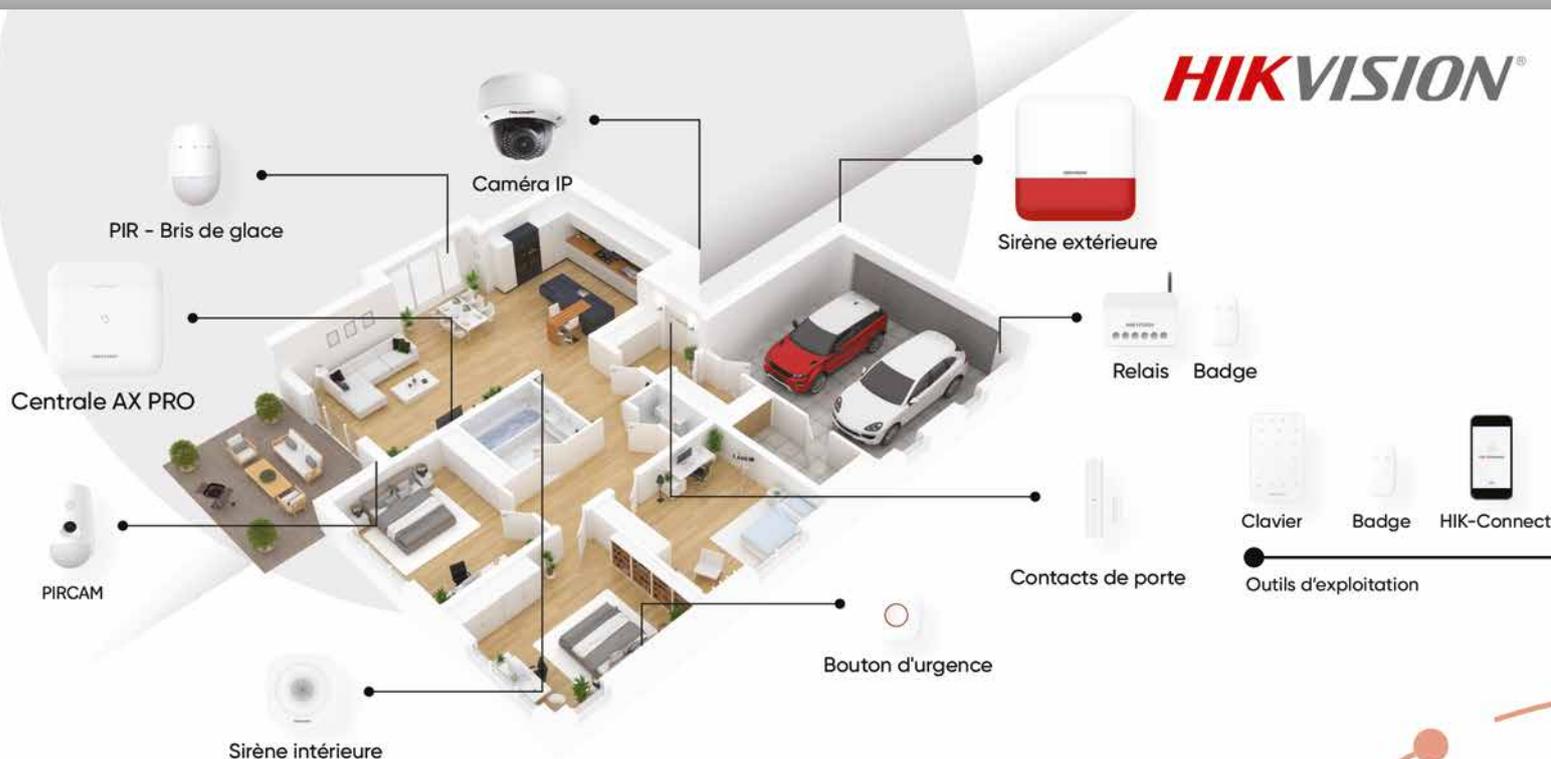
RECONNAISSANCE
FACIALE,
UNE TECHNOLOGIE
EN PLEINE CROISSANCE

La réglementation restreint
l'usage de la reconnaissance
faciale à des cas bien définis,
mais la demande de sûreté
à l'approche de grands
événements pourrait faire
évoluer la doctrine. **P. 50**

Intrusion

LE CHOIX
D'UNE BARRIÈRE LEVANTE
NE S'IMPROVISE PAS !

Les barrières levantes,
bien que communes,
n'en sont pas moins
des éléments à part entière
du contrôle des accès
à un site ou à une route. **P. 56**



SOLUTION AX PRO

INTRUSION & VIDÉO, COMBINÉES.



SOLUTION AXPRO

INTRUSION & VIDÉO, COMBINÉES.

Entièrement piloté à partir de votre application, à la demande et avec une large gamme de produits, le système d'alarme anti-intrusion sans fil AX PRO offre un système vidéo embarqué, avec un protocole sans fil révolutionnaire pour une stabilité à toute épreuve.

Assure la stabilité de la communication

Conception à double puce RF

Vérification des intrusions en tant que service (IVAAS)

Caméra IP et PIRCAM prises en charge

Prend en charge Hik-ProConnect

Liaison flexible avec d'autres appareils Hikvision

Transmission ultra-longue distance jusqu'à 2 000 m

Avec la technologie sans fil Tri-X



DOSSIER

NOUVELLES TECHNOLOGIES? NOUVEAUX MÉTIERS?

Entretien



MAURICE
DHOOGHE,
SENIOR VICE-PRESIDENT,
GLOBAL SECURITY
CHEZ SCHNEIDER ELECTRIC

« LE DIRECTEUR SÉCURITÉ DOIT
PARTICIPER À LA DÉFINITION
DE SES COMPÉTENCES,
DES SES PRÉROGATIVES... »

Vidéosurveillance

VMS: BIEN PLUS QU'UN SIMPLE
MANAGEMENT DE LA VIDÉO

Intrusion

LE CHOIX D'UNE BARRIÈRE
LEVANTE NE S'IMPROVISE PAS!



Dissuasion efficace contre les tentatives d'intrusion

Caméra trois-en-un (TiOC)



- Une solution UNIQUE de dissuasion active, Full-color, avec IA intégrée pour un coût de déploiement réduit.
- Plus de 98 % de précision lors du déclenchement de l'alarme pour les êtres humains et les véhicules, garantie par la protection périmétrique ou SMD Plus.
- Avertissement direct à l'intention des intrus par des voyants lumineux clignotants rouges et bleus ainsi que par des haut-parleurs et ce, avant même que l'utilisateur ne soit averti de l'incident.
- Avertissement vocal en temps réel à l'intention des intrus à l'intérieur du périmètre de protection élargi grâce au système de communication bidirectionnel (modèles IPC).
- Des preuves de qualité exceptionnelle permettant l'identification fiable des suspects grâce à une surveillance en couleurs 24/7.

Modèles recommandés



IPC-HDW3549T1-AS-PV
IPC-HDW3849T1-AS-PV



IPC-HFW3549H-AS-PV
IPC-HFW3849H-AS-PV



HAC-ME1509TH-PV
HAC-ME1809TH-PV



HAC-ME1509TQ-PV
HAC-ME1809TQ-PV



XVR5000-4KL-I2
XVR5000-4K-I2

CE FC CCC UL RoHS ISO 9001:2000

DAHUA TECHNOLOGY FRANCE

49, rue Auguste Perret, 94000 Créteil
Tel: +33 1 48 53 70 53
Email: sales.france@dahuatech.com
www.dahuasecurity.com





© Stanley Security Solutions

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE SECURITAS REPREND LES ACTIVITÉS DE STANLEY SECURITY

Le groupe suédois a annoncé qu'il reprenait les activités de sécurité électronique de l'Américain Stanley Security Solutions, pour le Portugal, la Suisse, l'Allemagne, Singapour et l'Inde.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de Securitas de multiplier par deux la taille de son activité solutions de sécurité électroniques. Montant du rachat par Securitas : 64 millions de dollars.

L'activité rachetée est donc présente dans cinq pays, via 20 succursales dont 11 bureaux en Allemagne où Stanley emploie 580 personnes. La reprise concerne aussi les deux centres de télésurveillance de Stanley Security Solutions, basés au Portugal et en Allemagne. En 2019, Stanley Security a enregistré des ventes totales pour un montant de 85 millions de dollars.

Comme l'a expliqué Magnus Ahlqvist, président directeur général de Securitas, cette acquisition permet à Securitas d'ajouter à son offre une expertise cruciale en matière de sécurité électronique à Securitas, tout en étendant simultanément sa présence au Portugal, en Suisse et en Allemagne. Cela permet également à l'entreprise de se développer en Inde et à Singapour.

INCENDIE

Finsecur passe sous pavillon chinois

Le Français, spécialiste de la détection incendie, a annoncé avoir effectué une levée de fonds de 24 millions d'euros (soit un peu plus de 52 % du capital), auprès du Chinois Jade Bird Fire. Cette opération, qui s'accompagne d'une reprise de dettes, valoriserait Finsecur à 89 millions d'euros.

Fondée en 2000, Finsecur a, dès l'origine conçu et développé des solutions ouvertes pour un marché, encore aujourd'hui caractérisé par des systèmes fermés, difficiles à associer à des solutions d'autres fabricants.

Après une période marquée par le développement régulier de ses activités et la croissance de son CA, Finsecur a dû, à partir de 2015, affronter quelques difficultés. En conséquence de quoi, en 2018, le Français s'est mis à rechercher un repreneur. Étaient sur le rangs, des Français, des Américains et un Chinois.

Déçu par les stratégies des éventuels repreneurs français et nord-américains qui, clairement, cherchaient à le démanteler pour s'approprier son savoir-faire, Finsecur n'avait pas donné suite.

De son côté, le groupe chinois Jade Bird Fire a, quant à lui, su apporter certaines assurances en ce qui concerne sa volonté de soutenir Finsecur pour lui permettre de poursuivre sa stratégie en R&D (2,5 millions d'euros de budget annuel), de recruter de nouveaux collaborateurs et de se développer à l'international où la société possède déjà des filiales en Grande-Bretagne et en Espagne. Et souhaite en ouvrir d'autres aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie.

Spécialisé dans la détection incendie, Finsecur emploie 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros. La société fait partie des entreprises innovantes de taille intermédiaire (EITI ou scale-up). ■



« Les contacts ont démarré à la mi-2019 et il est très vite apparu que Jade Bird Fire est une entreprise très technique avec un grand respect pour la recherche et la formation des collaborateurs. »

JACQUES LEWINER, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COFONDATEUR DE FINSECUR



© Finsecur

INCENDIE

Le Français Odice rejoint le groupe allemand SVT

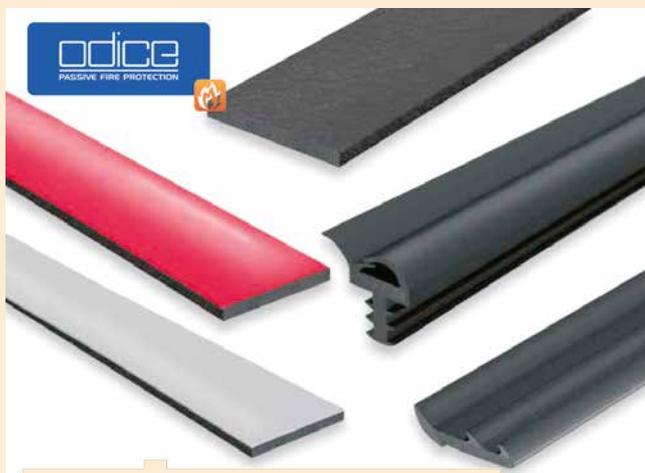
Le groupe, né de ce rapprochement, présent dans plus de 60 pays, se positionne clairement comme un des leaders sur ses marchés.

Grâce à cette opération, le groupe SVT, soutenu par Ergon, étend son offre et ses capacités sur le marché de la protection incendie passive.

Fondée en 1983 et basée, en France, à Marly, Odice est l'un des principaux fabricants français de produits de protection incendie et un des leaders du marché des joints intumescents et de l'isolation thermique matériaux, notamment pour les portes coupe-feu. Dirigé par Christophe Guidez, son président directeur général, Odice possède également Securo, le spécialiste des solutions de protection passive contre les incendies pour façades ventilées, basé à Verdal, en Norvège, et dirigé par Frode Resve.

Grâce à ce rapprochement, SVT et Odice vont donner naissance à un fabricant qui pourra se positionner comme un des leaders sur ses marchés, grâce à un des portefeuilles les plus complets d'Europe. Le groupe combiné emploie désormais plus de 870 salariés – dans plus de 60 pays – et génère un chiffre d'affaires d'environ 200 millions d'euros.

Commentant l'opération, Christophe Guidez, PDG d'Odice, a déclaré : « Je suis convaincu que SVT est le partenaire idéal pour Odice. Trouver une nouvelle maison avec une perspective stratégique commune à long terme était très important pour nous. » De son côté, Steffen Gerdau, PDG de SVT, ajoute : « Nous voyons un énorme potentiel dans la combinaison de SVT et Odice. [...] Ensemble, nous pouvons offrir un portefeuille de produits encore plus large ainsi qu'un accès à un savoir-faire élargi en R&D et aspects techniques à nos clients nationaux et internationaux. »



© Odice



© Odice



Gil Ancelin, président du Groupe Protec.

© DR

DRONES DEUX SOLUTIONS DRONE VOLT VENDUES SOUS LICENCE AUX USA

Drone Volt et sa filiale Aerialtronic, spécialisée dans l'intelligence artificielle embarquée, ont annoncé avoir signé une lettre d'intention (LOI) avec la société américaine Aquiline Drones, en vue d'accorder un droit de licence pour la production et la vente de deux drones : l'Hercules 2 et le Altura Zenith, avec sa caméra intelligente Penser, aux États-Unis, pour un montant minimum de 850 000 dollars la première année. En contrepartie de l'octroi de licences pour une durée de cinq ans, révisé annuellement, Drone Volt recevra 10 % du prix unitaire de chaque drone, pour un minimum annuel de 250 000 dollars pour l'Altura Zenith et 150 000 dollars pour le Hercules 2. Pour Olivier Gualdoni, son PDG, malheureusement décédé depuis : « Drone Volt vient de franchir une nouvelle étape majeure dans le déploiement de ses solutions à l'international où les enjeux commerciaux sont très élevés. »

À noter : Aerialtronic vient de développer un logiciel alimenté par l'intelligence artificielle pour la détection de port de masque de protection. Via une caméra ou un réseau de caméras de surveillance IP déjà en place, le logiciel permet de vérifier en temps réel si une personne porte un masque ou non.

SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE GROUPE PROTEC ACQUIERT AAT

Le groupe dirigé par Gil Ancelin vient d'acquérir le spécialiste de la surveillance électronique Alarme Azur Télésurveillance/ Technique (AAT). AAT intègre donc le Groupe Protec sous le nom d'AAT Sécurité. Spécialisée dans l'installation et la maintenance de systèmes de surveillance électroniques, AAT s'adresse aux collectivités aux professionnels et aux particuliers de la Côte d'Azur recherchant un haut niveau de sécurité. La société installe des systèmes d'alarmes, de vidéosurveillance, de détection incendie et de contrôle d'accès dont les informations sont supervisées au travers d'une station de télésurveillance certifiée Apsad P3 (risque lourds). Elle intervient sur une zone géographique couvrant l'est du Var, les Alpes-Maritimes et la principauté de Monaco.

VIDÉOSURVEILLANCE

« Nos objectifs pour 2024 sont maintenus. »

Fin septembre, le groupe Vitaprotech annonçait le rachat du Français Recas. Opération qui vient s'ajouter aux précédentes opérations de croissance externe qui ont vu le groupe dirigé par Éric Thord reprendre ARD, TDSi et Vauban Systems.



© DR

Éric Thord
PRÉSIDENT DE VITAPROTECH

Quelles sont les raisons qui ont présidé au rachat de Recas par le groupe Vitaprotech ?

Nous avons la volonté de nous développer sur le marché de la vidéosurveillance dans le cloud et de constituer, au sein du groupe, un pôle dédié à ce type de solutions. Recas répond pleinement à cette ambition : positionner le groupe Vitaprotech comme un offreur de technologies Full Web afin de proposer des services de sécurité dans le cloud. Dans nos métiers, on a de plus en plus recours à de l'IA, à de l'analyse vidéo appliquée à la reconnaissance faciale ou d'objets... Et, sur ce type de technologies, Recas peut faire valoir un réel savoir-faire puisqu'il propose des solutions très avancées d'analyse en temps réel ou d'élucidation. Vitaprotech est organisé autour de deux pôles : PIDS (Perimeter Intrusion Detection Systems) et Access. Les nouvelles technologies de Recas ne sont pas utilisées que dans la vidéosurveillance. Elles sont de plus en plus présentes dans le contrôle d'accès et l'intrusion. Et nous croyons fermement, chez Vitaprotech, que le Deep Learning sera un bon levier pour lancer de nouvelles offres dans nos métiers de la sécurité.

Le marché de la vidéosurveillance est très concurrentiel. Quelle est la bonne stratégie pour y entrer ?

On ne peut plus aujourd'hui approcher les métiers de la vidéosurveillance par le biais des matériels, le hardware. Il est trusté par des géants chinois avec lesquels on ne peut pas lutter, ne serait-ce qu'en matière tarifaire. Le meilleur moyen est, selon nous, de concevoir une sécurité assistée par la vidéosurveillance « as a service » et donc de développer une offre de services, d'outils à forte valeur ajoutée. L'enjeu de la vidéosurveillance ne se situe pas au niveau des caméras, mais au niveau de l'écosystème sécurité dans lesquels s'inscrit la caméra. Tout l'enjeu, grâce à l'IA par exemple, est de développer

une solution qui permettra d'unifier les différents métiers de l'écosystème de la sécurité : contrôle d'accès, intrusion, détection, vidéo... via une plateforme unifiée, assez similaire à un VMS ou un hyperviseur. C'est ce vers quoi nous voulons tendre et l'acquisition de Recas devrait nous y aider.

Il y a environ un an, lors d'un précédent entretien, Vitaprotech affichait de fortes ambitions, notamment en matière de croissance du chiffre d'affaires du groupe. Sont-elles toujours d'actualité ?

Nous voulons toujours atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros en 2024. C'est d'autant plus envisageable que malgré la crise du Coronavirus, qui a certes, et comme pour beaucoup, provoqué un fléchissement de notre activité, nous avons très vite renoué avec des résultats similaires à ceux de 2019 pour les mois de septembre et d'octobre. Outre cet aspect financier de la crise, nous avons aussi su accompagner nos partenaires – fournisseurs et intégrateurs – pour les aider à franchir le cap en leur accordant certaines facilités en matière de paiement et faisant nous-mêmes des efforts pour payer le plus vite possible nos fournisseurs afin de ne pas les fragiliser encore plus.

VITAPROTECH EN BREF

→ Soutenu par Eurazeo depuis juillet 2018, le groupe Vitaprotech regroupe désormais Sorhéal, Protech, Euroclôture, Til, ARD, TDSi, Vauban Systems, Videowave et Recas. Le groupe réalise un CA de 50 millions d'euros et emploie 300 personnes réparties sur huit sites à travers le monde.



CONTRÔLE D'ACCÈS

Spac se met en ordre de marche

Il y a quelques mois, naissait l'association Spac (Smart Physic Access Control) pour fédérer les acteurs du contrôle d'accès. Son objectif : représenter et défendre leurs intérêts, notamment en matière de sécurité et de normalisation. Anne-Isabelle Parodi, responsable produit chez STid et membre du conseil d'administration de Spac, fait, pour PSM, le bilan des premiers mois de l'association.

Anne-Isabelle Parodi

DIRECTRICE PRODUIT CHEZ STID ET MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SPAC

Quelques mois après sa création, Spac suscite un réel intérêt. Comment expliquez-vous cela ?

Je crois que le moment était venu, pour tous les acteurs du marché du contrôle d'accès (institutionnel, fabricants, installateurs, intégrateurs, utilisateurs, etc.) de tenter de s'unir pour apporter une ou des réponses concertées aux enjeux et problématiques que doit affronter aujourd'hui le monde de la sécurité digitale. Dont, évidemment, un des principaux : la cybersécurité des systèmes et des installations. D'autant plus, que du côté des directeurs sûreté, la demande est là. Ils veulent s'équiper avec des solutions sécurisées, mais sont un peu perdus car les fabricants y font en ordre dispersé, sans réelle concertation, stratégie commune. Le but de Spac est donc d'être le relai entre les utilisateurs finaux et les fabricants de solutions de confiance afin de « pousser » des solutions qui répondent aux cadres réglementaires français et européen.

Justement, vous soutenez, au sein de Spac, l'utilisation du protocole SSCP. Pourquoi ? Quel est son intérêt ?

Le protocole SSCP a de nombreux avantages : résistance aux failles de sécurité potentielles, cryptage des données (AES),

authentification mutuelle (HMAC-SHA-1) avant toute communication... C'est un protocole ouvert, basé sur les algorithmes de sécurité publique, fiable, transparent et pérenne. De plus, il est agnostique de l'interface, ce qui lui permet de sécuriser les communications filaires et non filaires. Il est important que les acteurs du contrôle d'accès comprennent qu'il faut adopter une approche commune pour proposer à nos utilisateurs un standard commun, le SSCP. Spac veut donc valoriser les offres et solutions intégrant ce protocole SSCP, un standard certifié CSPN par l'Anssi, élément de confiance pour nos clients, et un vrai avantage concurrentiel sur des marchés comme ceux des OIV, mais pas uniquement.

Concrètement, comment Spac compte-t-il aider à tirer le marché du contrôle d'accès vers le haut ? Pour d'autres secteurs, comme la vidéosurveillance, avancer en ordre groupé n'est pas toujours simple...

Le monde du contrôle d'accès a fait preuve d'une véritable appétence en matière de cybersécurité. Les fabricants qui ont accepté d'intégrer les préconisations de l'Anssi sont plus nombreux que dans le monde de la vidéosurveillance. Ils ont parfaitement compris l'intérêt d'être certifiés

ou qualifiés Anssi pour accéder à certains marchés et rassurer certains installateurs, intégrateurs et les utilisateurs finaux. Ceci dit, il faut évidemment aider nos partenaires et tous ceux que la démarche de Spac peut intéresser à travailler dans ce sens. C'est pour cela que, dès aujourd'hui, nous allons mettre à leur disposition différents services et outils : des formations sur le contexte, l'écosystème, le cadre réglementaire, les avantages à intégrer le protocole de communication SSCP, les certifications. Mais aussi une veille active permettant d'identifier les technologies de rupture, des groupes de travail sur les certifications et les évolutions du Protocole SSCP, des documents techniques, la réalisation d'audits des installations pour identifier les failles de sécurité, faire des recommandations, etc.

SPAC EN BREF

- Créé début 2020
- Une quinzaine d'adhérents spécialistes de la sécurité digitale dont l'Alliance pour la confiance numérique (ACN) et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi).

INTÉGRATEUR

Eryma acquiert Sysca

Après le rachat de Sécurité Consultants, Eryma poursuit sa stratégie de croissance externe avec l'acquisition du concepteur, installateur et mainteneur de systèmes de sécurité Sysca. Consolidant ainsi son offre dans la sécurisation des opérateurs d'importance vitale (OIV).



© DR

3 QUESTIONS À Laurent Bruyère

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ERYMA

Pourquoi avoir jeté votre dévolu sur Sysca ?

Sur nos marchés très concurrentiels, on ne peut plus se contenter d'intégrer et d'installer des systèmes. Le nerf de la guerre, aujourd'hui, est clairement constitué par les services dont la maintenance des systèmes. Ils nous permettent d'assurer de manière récurrente un certain chiffre d'affaires et de faire de la plus-value. Tout cela s'inscrit dans notre volonté de nous imposer comme un acteur qui peut tout faire : intégrer, déployer, maintenir... donc maîtriser toute la chaîne des systèmes de sécurité.

Cela implique donc de développer également une offre « incendie »...

Tout à fait. Nous avons d'ailleurs déjà mis un pied sur ce marché grâce aux rachats d'Anjou Sécurité et de Sécurité Consultants. Mais nous voulons monter en puissance dans l'incendie. Nous allons donc mettre en place une structure incendie dans notre Business Unit qui nous permettra de prendre des appels d'offres dans l'installation de systèmes incendie, leur rénovation et leur maintenance. Le développement de cette structure passera évidemment par des opérations de croissance externe. Mais il nous faudra aussi ajouter à notre offre des compétences en matière de cybersécurité, qui est un des enjeux de nos métiers aujourd'hui.

Comment avez-vous traversé la crise du Coronavirus et le confinement, et vécu la reprise d'activité ?

Je tiens tout d'abord à remercier nos équipes qui ont été, à cette occasion, formidables. Nous avons, comme tout le monde, dû mettre en stand-by une partie de notre activité, mais nous avons su réagir vite pour nous retrouver en ordre de marche dès le mois de juillet. Nous n'avons donc pas eu à pâtir trop de cette crise et notre chiffre d'affaires devrait être stable pour la France et en léger recul en ce qui concerne l'international.

« Nous discutons avec Sysca depuis le second semestre 2019. Et devons signé le rachat, avec Jean-François Kaspi, son directeur général, en avril, explique Laurent Bruyère, directeur général d'Eryma. Signature que nous avons dû retardée en raison du Coronavirus et du confinement. »

Sysca, pour mémoire, est une entreprise créée en 1990, spécialisée dans la conception, l'installation et les services associés de système de sécurité. « L'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros et est essentiellement active en Île-de-France et un peu en Normandie, poursuit le directeur général d'Eryma. Il s'agit d'une société dont les savoir-faire lui ont permis de se développer sur les marchés du foncier de 5 000 à 50 000 m² et pour le compte de grandes administrations pour lesquels elle déploie des systèmes complets. »

Sysca est une structure qui emploie 15 personnes qui seront intégrées dans les différentes agences d'Eryma en Île-de-France.

Mutualiser les savoir-faire

Il existe de réelles synergies entre la filiale de Sogetrel et sa nouvelle acquisition. Ce que confirme d'ailleurs Xavier Vignon, président de Sogetrel : « Ce nouveau rapprochement avec un expert reconnu marque une nouvelle étape franchie dans notre quête de mutualisation des savoir-faire, mais aussi l'enrichissement des offres de service à destination de nos clients. Cette stratégie, nous comptons la renouveler dans les prochains mois avec de nouvelles opérations d'alliance. »

Laurent Bruyère poursuit et conclut : « Outre son implantation sur le marché des bâtiments tertiaires à Paris, Sysca nous apporte aussi un fort volume d'affaires en matière de maintenance des systèmes. Marchés récurrents qui sont aujourd'hui très importants pour des sociétés comme la nôtre. »



© François Péne

CONTRÔLE D'ACCÈS

iLOQ, malgré la crise, confirme ses succès

C'est un des derniers arrivés sur le marché français des systèmes autonomes de contrôle d'accès. En deux ans, iLOQ a su se faire une place au soleil grâce à une technologie qui correspond bien aux attentes des utilisateurs.

« Depuis juillet 2018, nous ne cessons de progresser et enregistrons, en 2020, une croissance exceptionnelle et ce, malgré la crise sans précédent que nous vivons. Nos solutions S5 et S50 semblent combler les attentes des responsables d'établissements, des gestionnaires de sites et de sécurité... confrontés aux problématiques de gestion des organigrammes mécaniques et de maintenance des organigrammes électroniques, déclare Jean-Noël Galliot, directeur général d'iLOQ France. Tout d'abord parce que nos solutions entièrement autonomes, sans batterie, jouissent d'une réelle nécessité "GreenTech" de plus en plus demandée pour éviter les tâches contraignantes de changements de batteries des solutions électroniques existantes sur le marché et, d'autre part, parce

qu'elles sont particulièrement simples et rapides à utiliser pour gérer un très grand nombre de clefs et de sites. »

Dédramatiser le cylindre électronique

Musées, mairies, hôpitaux, résidentiel, industries, distribution des eaux, télécoms, énergies... autant de secteurs d'activité dans lesquels la technologie iLOQ vient insuffler un réel engouement. « Le marché attendait une solution digitale très opérationnelle, permettant de gérer à distance les accès et les droits associés à ces derniers, poursuit Jean-Noël Galliot. Nos systèmes S5, dédiés au monde du résidentiel, du tertiaire..., nos solutions S50, pour tout ce qu'on appelle "les utilities" (eau, énergie, télécoms...) ainsi que les sites isolés, permettent de sécuriser très simplement n'importe quel site. »



« Notre succès s'explique par la pertinence de nos solutions, leurs applications possibles et leurs prix. »

JEAN-NOËL GALLIOT, DG D'ILOQ FRANCE



© HGH

VIDÉOSURVEILLANCE BEAUX CONTRATS POUR HGH

HGH a remporté des contrats de plusieurs millions d'euros au Moyen-Orient et en Europe pour fournir aux chantiers navals des capteurs Spynel et une nouvelle technologie IRST. Concrètement, ces contrats concernent l'équipement de nouveaux navires de guerre de caméras thermiques panoramiques Spynel et de leur nouvelle solution IRST. L'essor des nouvelles technologies pousse les forces navales à adapter leurs capacités de défense, de détection et de suivi des menaces. Rappelons que Spynel est une solution éprouvée en mer, adaptée à l'autoprotection de tous les navires de surface. Il s'agit d'une technologie de surveillance infrarouge entièrement passive, capable de détecter, de pister et de classifier automatiquement et simultanément les menaces aériennes et de surface de petite taille provenant de directions opposées, sur une longue distance.



© DR

David Geiswiler
DIRECTEUR D'ACTIVITÉ CHEZ ABLOY

Alors que l'économie française est en berne, vous affichez votre optimisme. Vous annoncez un plan d'embauches et prévoyez de renouer avec la croissance dès 2021. La crise sanitaire ne vous aurait-elle pas impactée ?

Spécialiste du verrouillage électrique et du contrôle d'accès électronique, nous avons, comme toutes les entreprises, bien entendu été touchés par la crise sanitaire. Toutefois, nous avons la particularité de travailler sur des projets à long terme, 18 mois en moyenne. Les marchés que nous emportons aujourd'hui avec les maîtrises d'ouvrage, ou les entreprises, ne seront implémentés que mi-2022, date à laquelle nous espérons un éclaircissement du climat économique.

À ce jour, les indicateurs nous sont plutôt favorables : nous avons remporté quatre marchés grands comptes début 2020, comme Senelec au Sénégal, qui représentera un million en 2021.

À date, notre chiffre d'affaires est en progression par rapport à la même période 2019, ce qui nous autorise un certain optimisme. Malgré le fléchissement du second trimestre, nous tablons sur un chiffre d'affaires 2020 à 23 millions, et une belle progression en 2021 qui devrait nous amener autour de 30 millions d'euros.

CONTRÔLE D'ACCÈS

Abloy ambitionne de renouer avec la croissance dès 2021

En dépit de la crise sanitaire, le spécialiste des solutions de verrouillage électrique et de contrôle d'accès poursuit son plan d'embauches prévu pour 2020 et envisage de repartir en croissance dès l'année prochaine, notamment grâce à de nouveaux marchés remportés en 2020.

Vous avez revu, fin 2019, votre organisation. Quelles en sont les grandes lignes ?

Nous nous sommes réorganisés pour être en phase avec l'évolution du marché. Nous avons segmenté nos marchés en trois pôles : Abloy Security & Access, une division tournée vers la prescription, en charge des marchés bancaire, défense et intérieur, Assa Abloy Digital Access Solutions, la division dédiée aux marchés santé, éducation, musées, loisirs et collectivités locales et enfin, Abloy Critical Infrastructure, la division créée spécialement pour infrastructures critiques et les marchés sensibles : télécom, énergie, eau, électricité, pétrole, transports et mines. Cette nouvelle organisation nous a permis de remporter les beaux projets qui nous assurent aujourd'hui une reprise d'activité et un avenir plus serein. Cela s'accompagne deancements d'innovations technologiques qui ponctueront les prochains mois, comme l'Abloy Beat, un cadenas connecté.

Qu'en est-il de vos effectifs ?

Depuis le mois de juin, nous avons recruté onze personnes à différents postes (marketing, commercial, support technique) et nous envisageons déjà six recrutements dans les prochains mois. C'est un véritable investissement que nous faisons en res-

sources humaines, puisque nous estimons que les nouvelles recrues n'atteindront leur plein potentiel que dans deux ou trois ans. C'est donc un pari sur l'avenir que nous faisons, car nous pensons que le contrôle d'accès va continuer à se développer et nous avons besoin de compléter nos équipes pour répondre aux demandes que ce soit au niveau commercial ou technique. Nous continuons par ailleurs à nous appuyer sur notre réseau, Abloy Authorised.

Qu'est-ce que le réseau Abloy Authorised ?

Il s'agit de distributeurs spécialisés sélectionnés, formés par nos soins et spécialistes de nos produits. En France, ils sont 17 et couvrent l'ensemble du territoire national. Ils ont une véritable expertise technique sur nos produits et sont en mesure d'apporter un service avant-vente et après-vente de qualité. Nous allons également développer un réseau de partenaires d'installateurs sous la bannière de Abloy Approved.

ABLOY, C'EST

- Abloy est présent dans 90 pays
- Filiale du groupe Assa Abloy qui emploie 48500 personnes et réalise un CA de 8,2 milliards d'euros.

Provision-ISR réorganise sa distribution en France

Nous vous l'annonçons il y a quelques mois : le spécialiste de la vidéosurveillance Provision-ISR avait décidé de fermer sa filiale française et de s'appuyer sur des distributeurs pour pousser ses solutions sur le marché français. Paulo Araujo, responsable développement commercial de la marque Provision-ISR en France, nous explique les raisons de ce changement de stratégie.



Paulo Araujo
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL DE LA MARQUE
PROVISION-ISR

INTÉGRAL SYSTÈME, C'EST

- 12 agences en France
- 30 millions d'euros de CA.
- Une offre complète allant des serrures aux cylindres électroniques en passant par l'automatisme, le contrôle d'accès, la vidéosurveillance et l'intrusion.

Après avoir choisi de créer une filiale française en 2018 pour attaquer le marché français, Provision-ISR a décidé de passer par des distributeurs. Pour quelle raison ?

Dans d'autres pays, Provision-ISR a pour habitude de travailler avec des distributeurs. Logiquement, le groupe a donc décidé, pour la France, de se recentrer en choisissant Integral Système comme master distributeur, avec pour mission de placer leurs solutions. Cette stratégie est plus simple et plus pertinente pour pénétrer ce marché très concurrentiel. Integral Système avec ses douze points de vente en France pourra, de ce fait, assurer une présence des produits Provision-ISR sur tout le territoire, au plus proche des installateurs et autres intégrateurs, avec l'aide d'autres distributeurs spécialistes que sont Acaupel, Tétradis et SSI Système.

Outre sa couverture nationale, quelles autres raisons ont fait pencher la balance en faveur d'Integral Système ?

Integral Système fait partie de ces distributeurs à forte valeur ajoutée, capables d'accompagner leurs partenaires et de réaliser des interventions techniques sur le terrain. Parallèlement, Integral Système cherchait à renforcer son offre. À l'origine, son cœur de métier était le marché des serrures électromécaniques, avec notamment le partenaire Abloy. Aujourd'hui, compte tenu du fait que les installateurs

cherchent de plus en plus à travailler avec un fournisseur unique, Provision-ISR leur permet d'attaquer d'autres marchés et de compléter son offre solutions dans laquelle figurent déjà des marques comme Hanwa et Avigilon, mais aussi Vanderbilt et Visonic pour l'intrusion, Vauban Systems, Paxton et Salto pour le contrôle d'accès... Provision-ISR, dont les produits se situent plutôt sur le moyen de gamme premium va permettre à Integral Système de venir se positionner sur les marchés adressés à des marques plus diffuses.

Le marché de la vidéosurveillance est très concurrentiel. Comment attaquer un tel marché ?

Il est difficile aujourd'hui pour un client de savoir à qui s'adresser, tellement les distributeurs vantent leurs compétences. Positionné sur tous les types de marchés, Integral Système a toujours su se démarquer en proposant des solutions de sécurité et pas seulement. Leur offre globale leur permet d'accéder à une vaste gamme de produits de sécurité et de services, tout en faisant monter en compétences leurs clients. Dans toutes les agences du réseau, des spécialistes pourront les aider, les accompagner, les conseiller et les assister dans leurs projets. Par ailleurs, tous les distributeurs de Provision-ISR seront traités de la même manière. Il ne s'agit pas de favoriser l'un au détriment des autres. Nos tarifs sont clairs et les mêmes pour tout le monde.

Prestataires

Fabricants, distributeurs, intégrateurs, installateurs



© Stim

VIDÉOSURVEILLANCE STIM CHANGE DE MAINS

Richard Segret et Philippe Laucournet, fondateurs de Stim il y a trente-cinq ans, ont transmis leur entreprise à des repreneurs, Arturo Del Rio et Pablo Oliver. À l'occasion de l'annonce de la transmission, Arturo Del Rio a affirmé :

« Nous voulons capitaliser sur l'existant et sécuriser l'excellence des savoir-faire qui font la réussite de Stim et ce, à travers notre propre système de management de la qualité. L'amélioration continue sera au cœur de notre stratégie. Elle sera le socle de notre développement en France et à l'international car la qualité de notre fabrication française est un avantage concurrentiel majeur. »

Pour son associé, Pablo Oliver, « Stim est reconnue comme experte en systèmes de vidéosurveillance.

Notre priorité est de pérenniser les relations avec nos partenaires et clients, notamment dans le secteur bancaire.

Plus que jamais l'innovation est au centre de notre stratégie pour permettre à nos clients de faire face aux exigences du marché de la sécurité ».



© Gantner Electronic

CONTRÔLE D'ACCÈS SALTO REPREND L'AUTRICHIEN GANTNER

Nouvelle acquisition pour l'Espagnol, spécialiste du contrôle d'accès électronique :

Gantner Electronic Austria Holding, spécialisé dans les systèmes d'accès, de verrouillage et de consignes électroniques, le paiement sans espèces, les systèmes d'encaissement et de facturation, les systèmes d'enregistrements des heures de travail du personnel, ainsi que les logiciels de billetterie et de gestion pour les infrastructures de loisirs. Ce qui a, entre autres, attiré Salto vers Gantner a été son fort engagement dans la recherche et le développement. « L'ajout de Gantner au portefeuille de Salto assure un avenir très prometteur pour notre capacité à continuer à fournir les meilleures solutions de contrôle d'accès électronique, a déclaré Javier Roquero, cofondateur et PDG de Salto, dans un communiqué.

La gamme de produits de Gantner offre de nombreuses solutions de verrouillage innovantes, ainsi que des systèmes de paiement sans espèces et de billetterie, qui enrichissent et diversifient notre offre de produits, et amélioreront l'expérience de l'utilisateur final. »

VIDÉOSURVEILLANCE

Genetec et l'AN2V organisent des sessions de formation

L'AN2V et le spécialiste des VMS veulent, avec ces formations, aider les utilisateurs finaux à intégrer les aspects à prendre en considération lors du déploiement d'une installation de vidéosurveillance et comment vient s'y insérer la solution du Canadien.

L e Canadien et l'association dirigée par Dominique Legrand se sont rapprochés pour élaborer des sessions de formation conjointes sur les solutions unifiées de vidéoprotection, en réponse aux demandes de ses clients. La formation s'adresse aux utilisateurs de Security Center Omnicast, la solution de vidéosurveillance sur IP de Genetec : opérateurs, enquêteurs et chefs de salle, de tout type d'organisations – administrations, collectivités et entreprises privées. La partie théorique reposera sur le concept Sotaje (Stratégie, organisation, technique, aspect financier et juridique, éthique), développé par l'AN2V. Cette méthode interactive permet d'appréhender les différents aspects humains, organisationnels, financiers, législatifs, éthiques et techniques liés aux métiers de la sûreté/sécurité.

> Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances théoriques, pratiques et juridiques de la vidéoprotection.

- Définir une stratégie de surveillance et la transposer au poste de travail.

- Configurer et optimiser le logiciel Genetec Security Center en adéquation avec l'outil Sotaje : les responsabilités quotidiennes des métiers de la vidéoprotection ; les moyens d'assurer l'aspect juridique et la conformité de la vidéoprotection dans les lieux publics et privés.

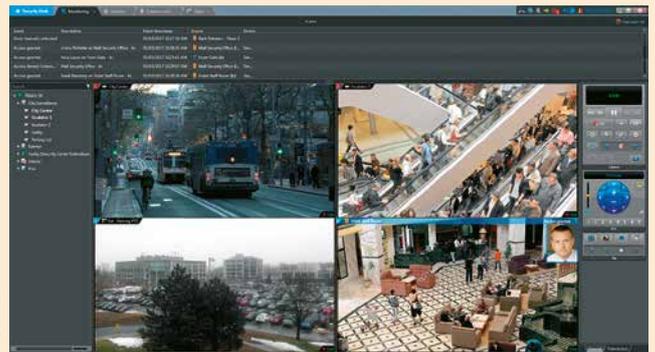
> La formation débutera le 16 novembre prochain et durera de deux à quatre jours selon les publics.

> Lieu de formation :

Salles de formation Genetec Europe (6, rue Daru, 75008 Paris).* Maximum 12 personnes.

> Inscriptions : <https://info.genetec.com/Formation-certifiante-solution-unifiee-videoprotection.html>

* Ou virtuels (Microsoft Teams) selon le contexte et les réglementations sanitaires.



© Genetec

CONTRÔLE D'ACCÈS

Dormakaba parie sur le « sans contact »

Acteur de premier plan dans le domaine de la sécurité et du filtrage des accès, Dormakaba intègre désormais à son offre des modules sanitaires et entend renforcer, dès 2021, son offre de solutions « sans contact » pour répondre aux préoccupations d'hygiène.

« Dans le contexte sanitaire actuel, la question de l'accès en toute sécurité aux bâtiments est plus que jamais d'actualité, explique Henri Villeroy, président de Dormakaba. Alors que de nombreux nouveaux entrants sur le marché se focalisent uniquement sur l'aspect sanitaire, nous restons dans notre cœur de métier, la sécurité et le filtrage des accès aux bâtiments, auxquels nous ajoutons une brique pour le contrôle sanitaire. » Développé en six mois par l'entreprise, ces modules de contrôle de température, de port de masques, de lavage des mains et d'évaluation de la jauge du nombre de personnes présentes simultanément sur un site, s'intègrent aux solutions d'accès existantes. « Nous continuons à privilégier l'expérience client : il ne s'agit pas simplement de vérifier la température du visiteur, mais bien de l'accompagner, grâce à nos technologies, dans son cheminement complet jusqu'au bureau de son interlocuteur. Cela prend concrètement la forme, par exemple, d'un code 2D reçu sur son téléphone qui lui permet franchir les différents points d'accès et de contrôle, appelle l'ascenseur, en toute fluidité », précise Henri Villeroy.

2021, l'année sans contact

« La pandémie de Covid-19 entraîne de profondes mutations dans le secteur du bâtiment et tout particulièrement dans la gestion des accès. Pour des raisons évidentes d'hygiène, les usagers ne devraient plus avoir à toucher une poignée ou un bouton poussoir pour évoluer dans le bâtiment. Il est donc décisif de proposer, dès 2021, des installations sans contact qui renforcent les mesures barrières », explique le président de Dormakaba. Des systèmes qui répondent aux inquiétudes sanitaires mais aussi à une demande de confort de la part des



La borne sanitaire de Dormakaba conditionne l'ouverture automatique d'une entrée et peut combiner au contrôle d'accès quatre options modulables : la distribution de gel désinfectant, le contrôle du port de masque, de la température et le comptage de personnes.

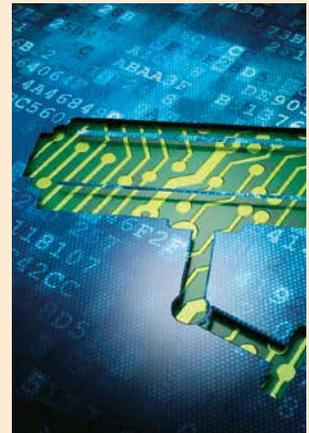
© Dormakaba

utilisateurs. « Nos solutions s'attachent à être durables, évolutives et à s'intégrer à l'esthétique du bâtiment et le Smart Building. Dormakaba intervient sur toute la chaîne de valeur, en fonction de l'expérience de chaque client : du conseil à l'installation en passant par la maintenance : la solution sera totalement différenciée selon le type d'établissement et tiendra compte de nombreux paramètres (flux, typologie de l'établissement, des visiteurs, etc.) pour proposer une solution ergonomique et esthétique qui correspond au niveau de sécurité exigée », conclut le dirigeant de Dormakaba.



« La sécurité ne doit se faire ni au détriment du confort ni de l'esthétique, et doit désormais englober l'aspect sanitaire, notamment avec le sans contact. »

HENRI VILLEROY, PRÉSIDENT DE DORMAKABA



© HGH

VIDÉOSURVEILLANCE GENETEC ET AXIS COMMUNICATIONS VEULENT LUTTER CONTRE LES CYBERMENACES

Partenaires technologiques de longue date, les deux sociétés ont organisé des actions communes visant à renforcer la cybersécurité du secteur de la sécurité physique, et notamment une première série de webinaires à destination de leurs clients et partenaires. Selon Guillaume Charon, directeur commercial France de Genetec : « Axis Communications et Genetec ont toujours été dans une même dynamique d'excellence technologique. Au-delà de la parfaite intégration de nos solutions matérielles et logicielles, cela passe aujourd'hui nécessairement par leur cybersécurité. Il est de notre devoir de l'assurer, mais aussi de sensibiliser le secteur de la sécurité physique aux technologies et aux meilleures pratiques en la matière. » De son côté, Stéphane Carré, National Sales Manager d'Axis Communications, ajoute : « La cybersécurité relève d'une responsabilité partagée à tous les niveaux, des fabricants et éditeurs qui fournissent les solutions, aux intégrateurs qui les déploient, et jusqu'aux clients finaux qui les utilisent. La cybersécurité ne peut être maximale que si tous en comprennent les tendances, les enjeux et les risques. C'est la raison d'être de la série de webinaires que nous lançons aujourd'hui. »

DRONES

Azur Drones recrute Alain Juillet

Alain Juillet a rejoint le comité consultatif que vient de créer Azur Drones. Il est accompagné de Daniel Rich. Ce nouveau comité marque une nouvelle étape dans la stratégie de la société qui doit aussi réaliser, très bientôt, une nouvelle levée de fonds.



Alain Juillet rejoint Azur Drones au sein de son comité consultatif.

Dans le cadre de la mise en place de son nouveau comité consultatif, le spécialiste français des drones autonomes de surveillance, y a nommé Alain Juillet, président de l'Académie de l'intelligence économique et ancien haut responsable chargé de l'intelligence économique auprès du Premier

ministre, et Daniel Rich, spécialiste de la sécurité et de la défense qui, après une carrière dans l'armée française, a rejoint en 2008 le cabinet de conseil en gestion des risques SSF (Scutum Security First) en tant que directeur de la stratégie et du développement.

Le tout nouveau comité consultatif aura pour mission d'accompagner l'équipe dirigeante dans le développement de son activité et l'ouverture de nouvelles opportunités pour ses solutions de drones autonomes de surveillance.

Levée de fonds

« Le nouveau comité consultatif d'Azur Drones a pour objectif de nous aider à développer nos activités et à ouvrir de nouveaux marchés pour la solution Skeyetech, afin d'accélérer davantage nos ambitieux plans de croissance, explique Jean-Marc Crépin, président directeur général d'Azur Drones. Nous sommes convaincus qu'il existe un marché important pour les systèmes de sécurité "drone-in-a-box", qui décuplent les capacités des équipes de sécurité, sans nécessiter de personnel supplémentaire, ni de formation approfondie. »

Soulignons, par ailleurs, qu'en parallèle de ces nominations, Azur prépare actuellement une nouvelle levée de fonds pour répondre à une liste croissante d'opportunités et pour accélérer son activité, tant sur les marchés nationaux qu'internationaux.



« Nous voulons développer nos activités et imposer la solution Skeyetech sur de nouveaux marchés.

Nous avons hâte de travailler avec Alain Juillet et Daniel Rich alors que nous accélérons la production et les déploiements chez nos clients dans le monde entier. »

JEAN-MARC CRÉPIN, PDC D'AZUR DRONES



© DR

CONTRÔLE D'ACCÈS NOUVEAU MARCHÉ POUR SIMONSVOSS

Haut lieu des stations de ski alpines depuis 1969, La Folie Douce Méribel-Courchevel a choisi le contrôle d'accès SimonsVoss pour sécuriser son établissement. Quarante cylindres numériques de fermeture ont été installés sur les portes intérieures et extérieures afin de protéger les accès. « Il nous fallait des cylindres qui soient parfaitement fonctionnels à des températures extrêmes. SimonsVoss était le seul fabricant à réunir ces qualités », explique-t-on à La Folie Douce.

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE VOTRE PROFESSION ET RESTER INFORMÉ, RECEVEZ GRATUITEMENT LA E-NEWSLETTER BIMENSUELLE DE PSM

- ➔ Nouveaux marchés
- ➔ Actu business
- ➔ Infos people
- ➔ Nouveaux produits
- ➔ Agenda
- ...

Pour recevoir tous les 15 jours la e-newsletter de PSM, inscrivez-vous d'un simple clic sur protectionsecurite-magazine.fr

psm e-NEWSLETTER
PROTECTION SÉCURITÉ MAGAZINE Les solutions pour les professionnels de la Sécurité - Sécurité
LETTRE BIMENSUELLE - N°115 - 30/11/2017
pour vous Vincent LEVER

Le contrôle d'accès simplifié par Paxton

actus

Marché mondial de la sécurité

Accélération des dépenses

A l'occasion du dernier salon Mitipet qui s'est tenu à Paris Villepinte du 21 au 24 novembre dernier, nous confions En Toute Sécurité à votre intérêt.

Nouvelles caméras IA Wisenet P

Avec le lancement de 5 nouvelles caméras IA Wisenet P en ultra-haute définition 4K, la vie des opérateurs en salles de contrôle et du personnel de sécurité vient de devenir plus simple. Non contentes de capturer des images de superbe qualité, ces nouvelles caméras riches en fonctionnalités de la gamme Premium d'Hanwha Techwin intègrent un système d'analyse vidéo basé sur le Deep Learning qui assure une précision élevée des détections tout en limitant les fausses alarmes. Les caméras IA de la gamme Wisenet P classent en quatre catégories d'objets les informations visualisées, comme les « personnes », « visages », « véhicules » et « plaques d'immatriculation ». Le réseau de neurones artificiels deep learning Wisenet est capable d'identifier rapidement et précisément les différents attributs des objets qui sont stockés sous forme de métadonnées en parallèle des informations vidéos dans le VMS ou le NVR IA Wisenet.

NOUVELLES CAMÉRAS IA WISENET P

- **Wisenet PNB-A9001** caméra compacte IA 4K
- **Wisenet PNO-A9081R** caméra compacte IA 4K
- **Wisenet PNV-A9081R** caméra dôme anti-vandales IA 4K avec illumination IR intégrée
- **Wisenet PND-A9081RF** caméra dôme encastrée IA 4K avec illumination IR intégrée.
- **Wisenet PND-A9081RV** caméra dôme IA 4K avec illumination IR intégrée.

L'INTÉGRATION VMS

Les opérateurs pourront utiliser les VMS des principaux développeurs de logiciels, comme Genetec et Milestone, ainsi que de Wisenet WAVE et de Wisenet SSM, pour effectuer des recherches d'objets ou de personnes spécifiques en filtrant les métadonnées enregistrées. C'est intégré dans la caméra et cela ne vous coûtera pas de frais supplémentaire car c'est gratuit.



LES SOLUTIONS COVID-19

En plus de toutes ces fonctionnalités, les caméras IA intègrent aussi une solution de détection du port du masque assure la santé de votre personnel et des visiteurs. Grâce à nos caméras de la Wisenet X et sa solution embarquée, elle détecte les personnes qui ne portent pas le masque sur site ou qui ne le portent pas correctement et envoie de messages audio automatiques au personnel / aux visiteurs pour leur demander de porter un masque. C'est une solution très précise de détection du port du masque qui n'est pas affectée par les chapeaux, lunettes ou foulards.

NOS CAMÉRAS WISENET X :

- **Wisenet XNV-6011/MSK** - Caméra dôme réseau anti-vandale 2 Mpx
- **Wisenet XND-6010/MSK** - Caméra dôme réseau 2 Mpx
- **Wisenet XNB-6000/MSK** - Caméra réseau 2 Mpx
- **Wisenet XNO-6080R/MSK** - Caméra compacte réseau IR 2 Mpx

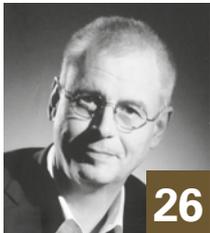


Enfin, compatible avec les nouvelles caméras IA de la gamme Wisenet P, l'application embarquée de gestion du taux d'occupation compte simultanément le nombre de personnes qui entrent et sortent d'un bâtiment. Une fois le nombre maximum de personnes atteint, l'application génère des sorties d'alarme pour contrôler des portes automatiques ou des feux de signalisation. Ainsi, des messages « Patientez » ou « Avancez » peuvent être affichés sur un moniteur.



Pour découvrir nos caméras de la série Wisenet P, rendez-vous sur notre site web : www.hanwha-security.eu/fr

SOMMAIRE



26



31



44



60



64

3 actus prestataires

16 actus sûreté

26 entretien

MAURICE DHOOGHE

Senior vice-president, Global Security chez Schneider Electric

31 dossier

**NOUVELLES TECHNOLOGIES ?
NOUVEAUX MÉTIERS ?**

44 vidéosurveillance

VMS : bien plus qu'un simple management de la vidéo

50 contrôle d'accès

Reconnaissance faciale, une technologie en pleine croissance

54 focus

Biométrie

56 intrusion

Le choix d'une barrière levante ne s'improvise pas !

60 incendie

Les DAS : composants obligatoires de la sécurité incendie

64 risque

Protéger les sites isolés

70 quoi de neuf ?

Que proposent les fabricants pour la sécurité et la sûreté ?

76 c'est vous qui le dites !

DANIÈLE MESLIER

Présidente de l'Association nationale des métiers de la sécurité

TPMedia

Magazine édité par TP Media
20, rue des Petites Écuries
75010 Paris

Tél. : +33 (0)1 45 23 33 78 Fax : +33 (0)1 48 00 05 03
info@protectionsecurite-magazine.fr

Tous droits de reproduction, textes et illustrations, même partiels, sont soumis à l'accord préalable de la publication.

BIMESTRIEL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ

Commission paritaire : 0325 T 91736
ISSN : en cours

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Vincent PERROTTE

ÉDITION/DIRECTION DE LA RÉDACTION : Christophe LAPAZ

Tél. : + 33 (0)6 27 37 29 22

e-mail : cl@protectionsecurite-magazine.fr

CHEF DE RUBRIQUE : Laurence ALEMANNI

Tél. : +33 (0) 6 49 05 83 73

e-mail : la@protectionsecurite-magazine.fr

CONCEPTION GRAPHIQUE : Éric MERKI & Vincent LEVER

MAQUETTE : Vincent LEVER

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Frédérique GUITTON-DANIELO

PUBLICITÉ : Jérôme PERROTTE ;

Tél. : +33 6 09 17 09 50 / + 33 (0)1 45 23 33 78

e-mail : jp@protectionsecurite-magazine.fr

DIFFUSION & MARKETING Hélène Duval - e-mail : hd@tpmedia.fr

SERVICE ABONNEMENTS PSM - TBS Blue - 6 rue d'Ouessant -

35760 St Grégoire ;

Tél. : + 33 (0)1 76 41 05 88 ; Fax : + 33 (0)1 48 00 05 03

e-mail : abopsm@tpmedia.fr

Abonnement 1 an France : 168 euros TTC

Étranger : 181 euros TTC

IMPRESSION CORLET. Zone Industrielle Ouest -

Rue Maximilien-Vox - Condé-sur-Noireau.

14110 Condé-en-Normandie ; Origine papier : Suède ;

Taux de fibres recyclées : 0 % ;

Certification des fibres : PEFC ;

Eutrophisation : 0,02 kg/T

CRÉDIT PHOTO COUVERTURE

Siemens



ÉDITO



Une nouvelle ère ?

Le monde de la sécurité voit son horizon s'élargir. Les nouvelles technologies devraient lui permettre, non seulement de jouer un rôle encore plus important dans la sécurité des biens et des personnes, mais aussi de prendre un tournant technologique impliquant l'intégration de nouvelles compétences pour assurer

de nouvelles missions. La sécurité, pour accomplir ces nouvelles missions, devra donc fournir de gros efforts en matière de formation. Et qu'elle puisse recruter des collaborateurs compétents et dignes de confiance. Or, ce secteur a encore du mal à embaucher.

Par ailleurs, les professionnels de la sécurité, quels qu'ils soient, devraient participer pleinement à la sécurisation des prochains événements sportifs, la Coupe du monde de rugby et les Jeux olympiques de Paris. C'est d'ailleurs ce que vous pourrez découvrir dans le Hors-Série sécurité privée adjoint à ce numéro de PSM.

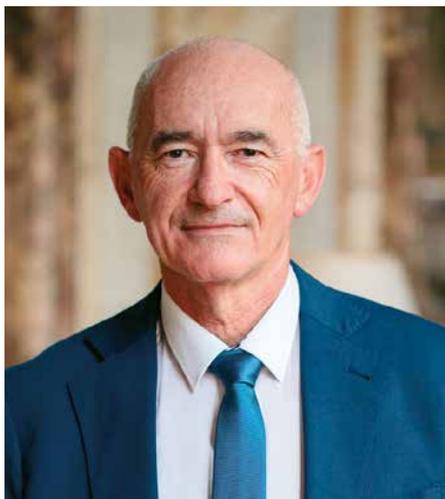
Mais cela suppose que la sécurité privée, humaine et électronique, trouve la place – toute la place – qui devrait être la sienne dans le trop célèbre « continuum de sécurité ». Or, il semble bien que ce dernier, pour reprendre l'expression employée par certains experts, ait du « plomb dans l'aile ». Et qu'il soit, lui aussi, une des victimes du Coronavirus. Or, sans un changement du regard des pouvoirs publics sur la filière sécurité, cette dernière ne pourra pas répondre aux attentes légitimes de l'État.

Christophe Lapaz, directeur de la rédaction,
cl@protectionsecurite-magazine.fr

SÉCURITÉ DES ENTREPRISES

« *Malgré la crise, l'Ieesse poursuit ses travaux.* »

Il y a un peu plus d'un an, naissait l'Institut européen d'études en sûreté-sécurité pour les entreprises (Ieesse). Son président, Pierre Gard, revient sur cette première année marquée par la crise de la Covid-19 et les premiers travaux de l'institut.



© DR

Pierre Gard

PRÉSIDENT DE L'IEESSE

L'Ieesse est un « Do Tank » européen qui s'est donné pour mission de fédérer tous les directeurs, responsables, chefs de services, chargés de mission, et officiers de sécurité en charge de la sûreté-sécurité d'entreprises publiques ou privées. Depuis un an, malgré la crise du Coronavirus, ses 50 adhérents réfléchissent, en groupe de travail, sur des thématiques en lien avec le vécu des directions sécurité/sûreté des entreprises.

Sur quels sujets ont travaillé, au cours de ces derniers mois, les adhérents de l'Ieesse? En quoi reflètent-ils les défis que doivent affronter les directions sécurité-sûreté des entreprises?

Pierre Gard : nos adhérents réfléchissent, malgré la pandémie, sur différents sujets. Avant le confinement, nous avons donc lancé plusieurs chantiers de réflexion sur les évolutions nécessaires des directions sécurité-sûreté des entreprises, pour en faire une profession reconnue. Dès septembre 2019, nous avons entamé une réflexion sur la nécessaire valorisation des investissements en sûreté-sécurité dans les entreprises. En effet, trop souvent, faute d'avoir su imposer la problématique sûreté au sein de leur entreprise, et parce qu'ils ne peuvent pas toujours dialoguer, à armes égales, avec un DAF ou un DRH, les directeurs sûreté/sécurité ne parviennent pas toujours à faire valoir leurs arguments, pourtant fondés, pour valoriser leurs investissements et les sanctuariser. Nous voulons les aider à relever ce défi. Cela passe sans doute par une nécessaire réflexion sur la formation des cadres et directeurs de la sûreté-sécurité dans les entreprises, une réelle définition de leur profil, des compétences qui doivent être les leurs... Nous travaillons également avec un cabinet de recrutement pour préparer l'avenir et mettre en œuvre ces réflexions.

L'année dernière, lors d'un précédent entretien, vous aviez évoqué un autre axe de travail, centré autour de la question : « Comment faire entrer le continuum sécurité au sein de l'entreprise? ». Où en êtes-vous?

P. G. : il est évidemment toujours d'actualité. Nous le portons toujours car il nous semble plus que jamais nécessaire de faire en sorte que le « continuum » ne s'arrête pas à la porte de l'entreprise. Outre la collaboration possible des directions sûreté-sécurité avec les pouvoirs publics, cette « entrée » du continuum doit aussi impliquer les salariés. Il faut les mobiliser sur le sujet, les former en interne sur l'ensemble des risques que gère leur entreprise – risque terroriste, transport, malveillance... – pour faire naître chez eux une conscience réelle de la problématique sécurité. Et sortir de la logique du silo. Le risque concerne tout le monde et toutes les directions dans une entreprise, une organisation. Hormis ces deux sujets, nous réfléchissons aussi aux implications des nouvelles technologies dans la sûreté. Qu'il s'agisse de l'IA ou des usages de la vidéo pour une meilleure interprétation des risques. Nous menons aussi une réflexion sur les nécessaires évolutions de la surveillance humaine pour qu'elle puisse répondre aux attentes des directions sûreté-sécurité.

Pour conclure, comment l'Ieesse a traversé la crise du Coronavirus? Et vos membres?

P. G. : comme tout le monde, nous avons dû mettre en « stand-by » certains travaux. Et le développement de l'institut a été un peu freiné. Les directeurs sûreté-sécurité furent sur le pont pendant la crise. Mais peu ont pu disposer d'une ligne budgétaire supplémentaire. Par ailleurs, ils ont pu éprouver leurs PCA (plan de continuité d'activité) car ils étaient prévus pour des crises de courte durée. La pandémie a bouleversé les cartes. ■

VIDÉOSURVEILLANCE

800 caméras de plus à Nantes



© DR

Ce n'est pas un budget anodin que viennent de voter, avec les voix des élus écologistes, les élus de Nantes métropole. En effet, pour un budget estimé à quatre millions d'euros, les élus ont décidé, à la quasi-unanimité, de renouveler le parc de caméras de surveillance installées sur les réseaux de tram et de bus de la ville. Ainsi, pour les huit prochaines années, soit 500 000 euros par an, certaines caméras vont être déposées et remplacées, tandis que des nouvelles seront installées. Concrètement, ce projet représente une augmentation de 40 % du nombre de caméras. Soit 800 caméras de plus.

Pourquoi une telle décision ? Tout simplement parce que l'actuel prestataire de Nantes métropole a fait faillite. Il n'était donc plus à même d'assurer ses prestations de maintenance. Le remplacement des caméras était donc quasi automatique. Par ailleurs, la Semitan, la société d'économie mixte qui gère les transports nantais, souhaitait se doter de caméras de dernière génération et pouvoir profiter des plus récentes innovations en matière de caméras de surveillance. Tout ceci explique cela. ■

VIDÉOPROTECTION

Changement de doctrine à Lille

Lors de sa conférence de presse de rentrée, Martine Aubry, maire de Lille, qui était plutôt opposée aux caméras de surveillance, a annoncé son intention de déployer 50 caméras dans différents quartiers de la ville – place des Reigneaux, quartier Masséna-Solférino, dans certaines rues piétonnes, à proximité de la gare Lille-Flandres – dans le courant de 2021. En attendant l'installation des dites caméras, Martine Aubry a expliqué que des caméras mobiles seront utilisées dans les zones sensibles. Pour compléter le tout, un centre de supervision urbaine (CSU) et un hôtel de police municipale seront également construits d'ici l'automne de l'année prochaine. ■

SÉCURITÉ PORTUAIRE

Une convention pour renforcer la sécurité de la rade de Toulon

Premier port militaire d'Europe, la rade de Toulon a fait dernièrement l'objet d'une convention entre le préfet du Var, Evence Richard, et le vice-amiral Laurent Isnard, préfet maritime de la Méditerranée, afin d'en coordonner la surveillance, rapporte notre confrère *Les Petites Affiches*. Ce partenariat doit donc permettre d'améliorer et renforcer tous les dispositifs de sûreté maritime et portuaire. Elle formalise le concours de chacune des deux autorités dans la surveillance de la rade. Et implique des acteurs militaires et civils. Comme l'a expliqué le vice-amiral Laurent Isnard, cité par *Les Petites Affiches* : « Compte tenu de la menace terroriste, les autorités civiles sont concernées en premier niveau par la sensibilisation des équipages des navires à quai, des agents de sûreté des installations portuaires et du personnel du service sûreté de l'autorité portuaire. Les responsables des ports de plaisance ainsi que les autres partenaires de la rade sont inclus dans la convention pour la surveillance de leurs sites, de leur plan d'eau et points de mise à l'eau. »

Concrètement, c'est l'autorité maritime qui assure, grâce à des moyens vidéo et des radars, la surveillance visuelle. Moyens complétés par des patrouilles nautiques. ■

CONTRÔLE D'ACCÈS PAR CLÉ À INDUCTION

Pas de contact,
pas de frottement, pas d'usure



▶ Découvrez notre film sur www.locken.fr.

ISEO GROUP LOCKEN
SMART ACCESS SOLUTIONS

AÉROPORTS/RECONNAISSANCE FACIALE

Rappel à l'ordre de la Cnil

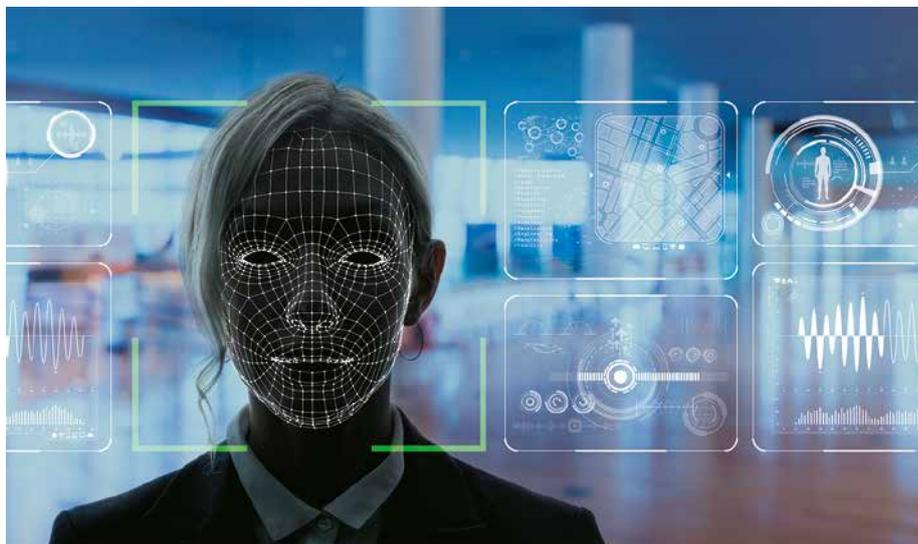
Un peu partout dans le monde, également en France, la reconnaissance faciale se généralise dans les aéroports pour des raisons de sécurité et pour améliorer « l'expérience voyageur ». Face à cette tendance, la Cnil a tenu à rappeler certains principes quant à l'utilisation de ces systèmes biométriques.

La Commission rappelle donc, tout d'abord, que la reconnaissance faciale repose sur le traitement de « données particulièrement sensibles » qui doivent faire l'objet d'une protection renforcée.

La reconnaissance faciale fait partie des techniques biométriques dont les données sont dites « sensibles » au sens de la législation en matière de protection des données, et font, à ce titre, l'objet d'un régime spécifique. Leur traitement est donc par principe interdit et ne peut être mis en œuvre, par exception, que dans certains cas énumérés par le RGPD.

Les grands principes à respecter

Le premier est de justifier la nécessité et la proportionnalité du dispositif de reconnaissance faciale envisagé : un traitement de données doit être proportionné, en termes d'impact pour les droits et libertés des personnes, par rapport à l'objectif (finalité) qu'il poursuit et ne porter que sur des données « nécessaires » pour l'atteindre. Le déploiement de dispositifs de reconnaissance faciale en aéroports devra donc répondre à des besoins spécifiques. Le second est de recueillir le consentement préalable des passagers concernés. Ce consentement doit être « libre, spéci-



© Getty images

fique et éclairé » : choisir ou pas, pour le voyageur d'utiliser le dispositif ; accord qui doit porter spécifiquement sur le traitement de ses données biométriques et non être dilué dans une acceptation générale des conditions de vente du billet par exemple ; consentement éclairé (les passagers devront avoir reçu une information individuelle renforcée).

Et enfin, maintenir les données biométriques sous le contrôle exclusif des passagers concernés : privilégier leur conservation sur un support dont la personne à l'usage et le contrôle exclusif.

Réaliser une analyse d'impact

Une AIPD (analyse d'impact relative à la protection des données) doit obligatoirement être menée quand le traitement est « susceptible d'engendrer un risque élevé



59 % des aéroports

Selon le rapport *Air Transport IT Insights 2018* de la société internationale de télécommunication aéronautique (SITA), 59 % des aéroports et 63 % des compagnies aériennes prévoient de déployer des dispositifs de reconnaissance faciale d'ici 2021.

pour les droits et libertés des personnes concernées ». La Cnil recommande donc la réalisation d'une AIPD avant la mise en œuvre du traitement, qu'il soit expérimental ou non.

Au sein de cette AIPD, le responsable du traitement devra notamment déterminer le régime juridique applicable au traitement de données mis en œuvre. Cette détermination présente des enjeux essentiels. En effet, un traitement qui s'inscrirait dans le cadre du régime de la directive dite « Police-Justice », ou qui serait mis en œuvre pour le compte de l'État agissant dans ses prérogatives de puissance publique, devrait être prévu par des textes spécifiques.

UN PRINCIPE INTANGIBLE

Le principe de maintien de la donnée sous le contrôle exclusif de la personne concernée répond ainsi aux principes posés par le RGPD, de protection des données par défaut et dès la conception et au principe de minimisation des données qui prévoit que les données à caractère personnel doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Source : Cnil

STid Mobile ID®

**RESTEZ LIBRE
DE NE PAYER
QUE CE DONT
VOUS AVEZ**

BESOIN

La sécurité est un besoin universel.

STid Mobile ID® est la seule solution de gestion de badges virtuels pour les smartphones sans frais annuel de licence, d'utilisation ou d'abonnement.

Vos badges virtuels peuvent être révoqués et réémis à tout moment pour vous permettre d'optimiser la gestion de votre budget d'exploitation sans compromis sur la sécurité.

Ce n'est pas sans raison si STid possède la gamme de lecteurs la plus récompensée au monde.

WE'VE GOT YOUR BACK



RÉSEAUX DE COMMUNICATION

« *Entreprises, il faut vous préparer à la fin du RTC.* »



Gweltaz Le Coz

EXPERT SMART BUILDING CHEZ
MATOOMA

Fermeture définitive du RTC

> 1^{er} lot de plaques : annonce en 2018, fermeture en 2023

> 2^e lot de plaques : annonce en 2019, fermeture en 2024

> 3^e lot de plaques : annonce en 2020, fermeture en 2025.

Une plaque est un regroupement de communes et/ou d'arrondissements appartenant à un seul département.

La description des plaques est donnée sur www.fftelecoms.org

Après quarante ans de bons et loyaux services, le réseau RTC va disparaître. Il n'est d'ailleurs – depuis 2018 – plus commercialisé par Orange qui commencera à clôturer les lignes existantes progressivement à partir de 2023. Les entreprises vont devoir gérer la migration de plusieurs milliers de lignes...

Le traditionnel RTC qui nous permettait de téléphoner va peu à peu disparaître au profit de technologies alternatives. Cela ne va pas sans poser certaines questions : quels sont les secteurs touchés ? Vers quelles solutions pourront-ils se tourner pour palier la fin du réseau téléphonique commuté ? Le point de vue de Gweltaz Le Coz, expert Smart Building chez Matooma.

Dans la sécurité, quels seront les métiers touchés par la fin du RTC ? Comment assurer la migration en douceur ?

Gweltaz Le Coz : pour la majorité des particuliers, la fin du RTC sera invisible. En revanche, pour les entreprises et collectivités qui disposent de dizaines voire de milliers de dispositifs connectés en RTC sur l'ensemble du territoire, la migration ne se fait pas attendre : terminaux de paiement bancaire, systèmes de télérelève de compteurs, systèmes de téléalarme et de télésurveillance, pointeuses, badgeuses, fax, télécopieurs, lignes d'appel d'urgence... en ce qui concerne la migration, il faudra respecter plusieurs étapes. Pour les PME, il faudra réaliser un audit complet des installations afin de vérifier les numéros encore en service et les terminaux correspondants. En veillant à n'oublier aucune ligne. L'étape suivante est d'adapter l'ensemble des frontaux et serveurs, puis vient celle de remplacer les équipements terrain et les terminaux. Dans cette dernière phase, la migration va au-delà du simple remplacement de la ligne téléphonique. Prenons l'exemple d'un ascenseur, en plus d'assurer la communication d'urgence, la solution M2M choisie doit permettre de récupérer une quantité considérable de données afin d'améliorer le fonctionnement de l'appareil et assurer sa maintenance. Enfin, la question de la gestion et de l'analyse de ces données doit se poser. L'objectif peut être d'opter pour une solution IoT permettant d'envoyer la data récupérée par chaque capteur ou interface à un centre d'analyse qui se chargera de fournir des indications nécessaires au bon fonctionnement du domicile ou de l'entreprise.

Quelle alternative à la fin du RTC ?

G. L. C. : le remplacement de la liaison téléphonique RTC suppose un accès à internet, soit câblé (ou wi-fi), soit en cellulaire. Dans le cas où l'entreprise doit modifier des kilomètres de câbles ou des centaines de relais wi-fi, ou encore assurer la liaison des boutons d'appel d'urgence en cas de panne électrique, le cellulaire apparaît comme une solution privilégiée. Le passage au réseau cellulaire avec une Sim M2M multi-opérateur couplée à un APN privé, permettra un accès à distance en temps réel, une sécurisation efficace du flux de données échangées, une réduction des coûts de communication par la mise en place d'une facturation flexible correspondant à l'usage et au volume de data, une simplification du système de collecte de données grâce à une supervision simplifiée, etc. Désormais, avec une communication via IP, il sera également possible de rendre les dispositifs interopérables et d'élargir les champs d'application, non plus à un seul cas d'usage, mais à un ensemble (cf. Smart Building et Smart City). ■



ILLUMINEZ CHAQUE INSTANT

ÉCRANS LED HIKVISION



Réglages faciles du système avec des télécommandes intuitives



Protection des yeux efficace en filtrant plus de 90% de la lumière bleue



Durée de vie prolongée avec déshumidification automatique



Maintenance simplifiée avec accès au service par l'avant

HIKVISION France
6, rue Paul Cézanne
93360 Neuilly-Plaisance,
France
T +33 (0)1 85 33 04 50
info.fr@hikvision.com
www.hikvision.com

@HikvisionFrance

@hikvisionfr

@Hikvision France

HIKVISION

COVID-19/CONTRÔLE D'ACCÈS

Les Ehpad tirent les leçons de la pandémie

La situation liée à l'épidémie a mis en lumière la nécessité d'accélérer le changement de pratiques dans les établissements de santé, y compris en termes de contrôle d'accès.

Les établissements de santé, comme les Ehpad, les hôpitaux, ont dû faire face, lors de la crise, à des lacunes en matière de contrôle des accès. Comme l'explique Gilles Marchier, délégué prescription Île-de-France chez SimonsVoss, «*les Ehpad se voient ainsi confrontés à la nécessaire implémentation de solutions digitales de plus en plus connectées, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail du personnel tout en garantissant la santé, la sécurité et le confort des occupants.*» Pour l'expert, dans cette optique, les claviers à code ne suffisent plus. Et les fermetures contrôlées grâce aux divers systèmes

numériques vont être amenées à y jouer un rôle de plus en plus important.

«*En effet, les systèmes de contrôle d'accès à distance font partie de ces solutions digitales contribuant à limiter et à contrôler la présence des personnes dans une ou*

plusieurs zones, et dans le contexte actuel, mieux gérer, voire interdire l'accès dans les zones contaminées», explique Gilles Marchier. Avant d'ajouter : «*Les systèmes de contrôle d'accès viennent soulager considérablement le personnel soignant engagé dans la bataille contre le virus, qui en plus d'assister les résidents 24h sur 24, doivent aussi gérer les accès des visiteurs réguliers. Le fait de passer un badge sur une serrure électronique sans fil ou encore un lecteur mural afin d'ouvrir ou fermer la porte, de créer, modifier ou supprimer des droits d'accès en quelques clics représente un véritable gain de temps pour le personnel soignant.*» Car, grâce au contrôle d'accès électronique sans fil offrant plus de souplesse, des autorisations peuvent être rajoutées ou révoquées à tout moment en cas de perte d'identifiants. ■



© Getty Images

Sécurisez les biens et les personnes en toute sérénité.

Vous souhaitez remplacer vos organigrammes de clés mécaniques par une solution simple et économique ? Les solutions de contrôle d'accès à distance et sans fil permettent une gestion sécurisée, flexible et avantageuse de vos accès.



☎ 01 48 15 14 80

✉ communication-france-simonsvoss@allegion.com

Simons Voss
technologies

Une société du groupe



ALLEGION

#Keylessworld



Détection incendie



Désenfumage
mécanique



Extinction



Sonorisation
de sécurité



Gestion des
issues de secours

UN RÉSEAU D'EXPERTS AU SERVICE DE VOTRE SÉCURITÉ INCENDIE



Supervision
Service web



Gestion de la
vidéo protection



Sûreté

R&D - Fabrication - Étude - Conseil - Installation - Mise en service - Formation
Maintenance - Reconditionnement - Reprise - Migration

Depuis plus de 60 ans, le Réseau DEF, réseau international et indépendant d'entreprises expertes en sécurité incendie, est un acteur majeur sur le marché européen. À travers ses entreprises aux expertises complémentaires, il propose une offre complète dans le secteur des Systèmes de Sécurité Incendie et fournit des produits et services pour des projets de toute complexité.



reseaudef.com

SALONS

Le point sur les reports et annulations

Expoprotection, reporté, devrait se dérouler au second semestre 2021, du 28 au 30 septembre 2021. Cette édition sera exclusivement consacrée aux secteurs sûreté-sécurité et lutte contre le feu. Elle se tiendra aux dates initialement prévues pour APS 2021, qu'elle remplace. Enfin, elle bénéficiera d'un format « hybride » avec, pour la première fois, un « Expoprotection Online » qui viendra épauler le salon physique. Comme l'explique Jean-François Sol Dourdin, directeur d'Expoprotection : « *L'approche*

hybride », qui combine événement physique et digital, sera notamment au cœur de notre programme. Quant au salon Expoprotection tel que nous le connaissons, nous annoncerons prochainement ses dates en 2022. » Par ailleurs, à l'heure où nous imprimons, le Salon des maires va se dérouler aux mêmes dates, sous une forme inédite. Un salon digital, et un salon en « présentiel » qui se tiendra à l'Accor Arena (Bercy). Les Trophées de la sécurité sont maintenus au 23 novembre prochain. ■



© DR

Carnet

DRONE VOLT

Disparition



Décès d'Olivier Gualdoni, président directeur général du groupe Drone Volt. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris la mort brutale, le 17 octobre dernier, d'Olivier Gualdoni, PDG du groupe Drone Volt. Olivier Gualdoni a pris la direction de Drone Volt fin 2015 et, en cinq ans, en a fait, avec ses équipes, un constructeur de drones professionnels aux dimensions internationales.

Toute l'équipe de PSM présente ses plus sincères condoléances à sa famille, ses amis et ses proches.

CERBAIR

CHARLES-HUBERT DUFOUR



Charles-Hubert Dufour vient de rejoindre Cerbair en tant que directeur commercial. Il a notamment sous sa responsabilité trois commerciaux, une responsable export et un analyste. Il aura pour mission d'y gérer

le réseau de partenaires commerciaux et distributeurs de Cerbair, et d'élaborer et d'appliquer la stratégie commerciale de l'entreprise.

FRANCE URBAINE

GAËL PERDRIAU



Gaël Perdriau, maire de Saint-Étienne, président de Saint-Étienne métropole, a été confirmé par la nouvelle présidente de France urbaine, Johanna Rolland, dans sa fonction de coprésident* de la commission sécurité de France urbaine. Cette dernière est l'association des métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération et grandes villes.

* Avec David Marti, maire du Creusot, président de la communauté urbaine du Creusot-Montceau.

Agenda

NOVEMBRE 2020

IBS reporté

Les 10 et 11 mars 2021 – Paris
www.ibs-event.com

Trophées de la sécurité

Le 23 novembre – Paris
www.tropheesdelasecurite.fr

Salon des maires : nouvelle formule

Du 24 au 26 novembre – Paris
- Salon digital
- Présentiel à l'Accor Arena (Bercy)
www.salondesmaires.com

DÉCEMBRE 2020

Colloque du CDSE

Le 8 décembre – Paris
www.cdse.fr

FÉVRIER 2021

Platinum Security Exhibition

Du 2 au 3 février – Monaco
www.psemonaco.mc

MAI 2021

Ifsec

Du 18 au 20 mai – Londres
www.ifsec.events/international/exhibitors

MAI 2021

Security Safety & Prevention Meetings

Du 8 au 10 juin – Cannes
www.security-and-safety-meetings.com



Intelligent Video Analytics

IPS VideoAnalytics

Intelligent Video Analytics Software

IPS Critical Infrastructure Protection

Protection accrue dans les zones particulièrement sensibles

- Alarme en temps réel en cas d'intrusion dans une zone extérieure protégée
- Identifie les tentatives de manipulation sur les caméras
- Reconnaît les maraudeurs et les mouvements lents
- Enregistre l'activité, reconnaît et poursuit les objets détectés





MAURICE DHOOGHE,
senior vice-president, Global Security chez Schneider Electric

« Le directeur sécurité doit participer à la définition de son poste, des ses prérogatives et de ses compétences. »



Maurice Dhooge, au cours de son parcours au sein du groupe Schneider Electric, a abordé et traité quasiment tous les champs du risque en entreprise. Un temps directeur QSSE, il a créé de toutes pièces la direction sûreté globale du groupe. Et a fait bien plus...

Vous avez effectué toute votre carrière au sein du groupe Schneider Electric. Quel y a été votre parcours pour atteindre le poste de senior vice-président Global Security que vous occupez aujourd'hui ?

Après un passage chez Thomson CSF, j'ai rejoint le groupe Schneider en 1983. J'y ai occupé de nombreuses fonctions de direction qui m'ont permis d'aborder des sujets très variés comme la formation, la qualité, les problématiques santé sécurité et environnement en tant que directeur QSSE France. J'y ai aussi assuré la direction des relations avec les clients du

groupe, avant d'être finalement nommé au poste que j'occupe actuellement et cela depuis 2008. Je connais bien les problématiques risques du groupe et toutes les dimensions qu'elles recouvrent. Pour en revenir à mon poste actuel, à l'occasion du départ de mon prédécesseur, le groupe cherchait un directeur sûreté corporate jouissant d'un double profil. Civil et militaire. Ce qui était mon cas puisque, depuis 1999, je fais partie de la réserve opérationnelle. Schneider recherchait un profil également civil car on constate parfois que les anciens militaires éprouvent parfois du mal à s'adapter au monde de l'entreprise, à ses contraintes, à ses codes, à son langage. Ce qui est très important lorsqu'on parle sûreté avec des membres du comex – je rapporte d'ailleurs directement à un des membres du comité exécutif d'une entreprise internationale qui emploie 137 000 salariés et qui est présente, de manière permanente dans plus de 130 pays.

Comment organise-t-on la sûreté globale d'un des plus grands groupes français ?

C'est un travail de longue haleine qui demande beaucoup de temps. D'autant plus que, lorsque je suis arrivé à ce poste, tout était à faire. Je devais tout créer. Il m'a d'abord fallu me former. J'ai donc suivi une formation à l'Irse, qui est par la suite devenu l'INHESJ. J'ai pu y profiter de la qualité des cours dispensés par Xavier Graff, alors directeur sûreté du groupe Club Med. Je me suis aussi rapproché du CDSE à la création duquel avait participé mon prédécesseur chez Schneider. Le CDSE m'a été d'une aide précieuse via les échanges très enrichissants que j'ai pu avoir, alors, avec certains de ses membres. Parallèlement à cela, je suis allé à la rencontre de toutes les parties composant le groupe pour en approfondir ma connaissance et commencer à élaborer les premières « Global Security Directives » sur la sûreté des sites, la sûreté des voyageurs, des expatriés, la gestion des crises, l'organisation des grands événements en dehors du groupe, des séminaires sensibles du groupe... J'ai profité de mes voyages au sein du groupe pour me faire connaître des responsables car ils remontent souvent pas mal d'informations sur les événements sûreté... pour rencontrer aussi les directions des différentes Business Units. Tout cela afin de créer la structure Global Security dans le monde alors

« Gérer une crise ne repose pas que sur de la communication. »

qu'elle n'existait qu'en France. Et bien évidemment, il m'a fallu faire tout cela avec des budgets qui n'étaient pas toujours ceux que j'espérais...

Certains de vos confrères ont du mal à justifier leurs budgets, à les sanctuariser. D'autres regrettent de ne pas être écoutés ou reconnus comme ils devraient l'être dans leur entreprise. Comment expliquez-vous cela ?

D'une part, parce qu'ils ne savent pas toujours parler le langage de l'entreprise. Ils ne parviennent pas à s'imposer face à d'autres directions. Un directeur sûreté doit s'imposer, se faire connaître, se rendre visible. Lors de la création de ce qui est aujourd'hui la direction sûreté globale du groupe, je me suis rapproché de la direction risques et assurances, par exemple. Par ailleurs, je mettais un point d'honneur à toujours apporter une réponse, à venir en aide quand quelqu'un me sollicitait en cas de vol, de moyens pour protéger des données sensibles, de téléchargement de fichiers confidentiels suspects... Cela m'a permis de fidéliser les collègues qui faisaient appel à moi. On parlait de la direction. En ce qui concerne les budgets, je me suis très vite astreint à me servir de tout événement afin de l'exploiter pour justifier mes budgets, mes demandes d'investissements... Cela suppose d'avoir su mettre en place des relations étroites avec toutes les directions du groupe, les directeurs de BU afin d'être informé le plus vite possible de ce qui se passe sur le terrain. Il faut bien comprendre que parfois les entreprises et leurs dirigeants n'ont qu'une idée assez vague de ce que recouvre le poste de directeur sûreté. C'est aussi le rôle du directeur de participer à cette définition, d'en établir le champ de compétences, les prérogatives.

Comment est organisée la structure sûreté du groupe aujourd'hui ?

Désormais, j'ai sept adjoints en charge chacun d'une zone géographique importante. J'ai aussi créé, en 2013, un bureau d'investigation fraudes. D'une manière générale, les grands groupes ● ● ●

BIO EXPRESS

1983 Diplôme d'ingénieur Eudil (Polytech-Lille) en électronique

1994 General Manager du Centre international technique d'enseignement et de formation (Citef/filiale de Schneider Electric)

2001 Directeur qualité-sécurité-sûreté et environnement (QSSE) pour la France (Schneider Electric France)

2008 Senior vice-president, Global Security (Schneider Electric) ■



MAURICE DHOOGHE,

senior vice-president, Global Security chez Schneider Electric

« La lutte contre la fraude interne est un excellent moyen d'acquérir de la visibilité au sein de son entreprise. »



SCHNEIDER ELECTRIC EN BREF

Créé en 1836, au Creusot, un géant français de la gestion de l'énergie et des automatismes
- 25,7 milliards de chiffre d'affaires en 2018
- Plus de 137 000 salariés dans le monde.



© Schneider Electric

● ● ● mettent en place des processus éthiques « amont » mais ne se dotent pas d'une structure « aval », c'est-à-dire dédiée à la détection-répression. Or, il ne faut pas se leurrer, la fraude interne est une des menaces qui pèse sur les entreprises. Pour lutter contre elle, une structure capable de mener des investigations en interne est très utile. Mais elle doit inscrire son action dans un cadre déontologique clair, strict, qui précise ce qu'on peut faire, ne pas faire. J'ai donc recruté, en interne, des managers, sur la base du volontariat, et leur ai fait suivre une formation de six mois délivrée par un organisme américain, l'ACFE (Association of Certified Fraud Examiners), au terme de laquelle on obtient la certification CFE pour « Certified Fraud Examiner ». Il s'agit d'une formation reconnue au même titre que la certification CPP délivrée par Asis International. À ce sujet, l'ACFE publie tous les ans un rapport intitulé « Report to the nations » qui compile tous les cas de fraudes remontés par ses membres. C'est une mine d'informations incontournable – et gratuite – pour tous ceux, dont mes confrères directeurs sûreté, qui souhaitent engager une lutte efficace contre la fraude. J'avais d'ailleurs participé à la création d'une formation au CDSE, entre 2014 et 2017, sur le sujet de la fraude. Malheureusement, le résultat en a été assez mitigé. La fraude reste encore, et c'est dommage selon moi, du ressort des services juridiques. Or, cette lutte contre la fraude interne est un excellent moyen d'acquérir de la visibilité au sein de son entreprise et d'obtenir des moyens financiers que je n'aurais pu décrocher autrement...

Pour conclure, pouvons-nous aborder les leçons que vous tirez de la crise du Coronavirus ? Quel rôle y a joué votre direction ? Comment a-t-elle aidé le groupe Schneider à traverser le confinement ?

Avant mon arrivée chez Schneider, la gestion de crise était confiée à la direction communication. Or, la gestion de crise ne repose pas que sur le seul volet com'. Il faut élaborer des stratégies, des plans, des procédures, mettre en place des moyens. J'ai donc assez vite formalisé une directive mondiale sur la gestion de crise : qu'est-ce qu'une crise ? Quels sont les invariants d'une crise ? Qui participe à sa gestion ? Etc. Au moment de la crise du H1N1, j'ai ensuite créé une structure, une équipe, réquisitionné une salle qui est devenue la salle de crise, expliqué aux membres le fonctionnement de la structure, ce qu'on allait faire, en collaboration avec les médecins du travail du groupe. Cela n'a pas servi mais m'a servi de base pour élaborer le SEECC (Schneider Electric Emergency Coordination Center) qui repose sur une équipe capable de se mobiliser très vite, avec des réservistes de Schneider : des managers volontaires dont le profil me paraît nécessaire pour gérer une crise : médecins, logisticiens, spécialistes voyage... Cette équipe s'entraîne régulièrement, réalise des exercices...

Tout cela fonctionne très bien depuis 2009 et nous a déjà permis de gérer, avec succès, une douzaine de crises, dont quelques majeures. Quand la pandémie est arrivée nous étions prêts. Le SEECC s'est très vite activé puisqu'il était sur le pied de guerre dès le 27 janvier, soit quatre jours après le confinement décidé à Wuhan, où nous disposons d'un important site de production. Jusqu'au 24 juin, le SEECC a géré la crise, a aidé à maintenir notre supply chain. Depuis le 24 juin, le SEECC ne travaille plus. Sa mission est remplie. Nous avons géré la crise et sommes aujourd'hui, après le déconfinement, en mode « comment travailler en présence permanente de la Covid » pour lequel nous avons publié des guides qui expliquent à toutes les entités du groupe comment gérer ce mode. Comment travailler en cohabitant avec le virus... ■



LA SERRURE INTELLIGENTE CONNECTÉE À VOTRE TÉLÉPHONE !

Avec nos serrures connectées autonomes,
la gestion de vos accès devient
un jeu d'enfants !

www.deny-security.com

Plus d'informations: contact@deny-security.com

deny
SECURITY

**Avec
annuaire-securite.fr
trouvez le
bon prestataire!**



- Trouvez un distributeur près de chez vous.
- Contactez un installateur un intégrateur...
- Découvrez les équipements de sécurité (vidéosurveillance, contrôle d'accès, alarmes...) que proposent les Fabricants.

Si vous souhaitez faire figurer votre entreprise dans cet annuaire, merci de nous contacter au **01 45 23 33 78** ou à **info@protectionsecurite-magazine.fr**

Nouvelles technologies ? Nouveaux métiers ?

Le monde de la sécurité a profondément changé. Les technologies qui se généralisent aujourd'hui dans ce marché, malgré certains, ouvrent de nouveaux horizons aux professionnels de la sécurité (fabricants, installateurs, intégrateurs, mainteneurs, utilisateurs) en matière de nouveaux métiers.



© Getty Images

SOMMAIRE	→ Des nouveaux métiers? Oui mais pour qui? Avec quelles technologies?	32
	→ Des technologies qui coûtent cher	32
	→ Une solution : l'agent augmenté?	34
	→ Quelles nouvelles technologies?	34
	→ Revoir le cadre réglementaire	38
	→ Alors, quels nouveaux métiers?	40
	→ Un gros effort en matière de formation	42



Parmi les nouvelles technologies à disposition des professionnels de la sécurité, les solutions mobiles, comme les drones, permettent de proposer des prestations à plus forte valeur ajoutée. Comme la surveillance et le contrôle des infrastructures.

© Getty Images

Des nouveaux métiers ? Oui mais pour qui ? Avec quelles technologies ?

Les nouvelles technologies laissent espérer des lendemains qui chantent pour le monde de la sécurité. Nouveaux métiers, nouvelles missions, nouveaux services... certes. Mais des freins demeurent. Le cadre réglementaire en est un. Les compétences des professionnels de la sécurité, fabricants comme prestataires, en sont un autre.

« On décline généralement les mesures de sûreté en trois grandes catégories que sont la sûreté humaine, la sûreté technique et la sûreté organisationnelle, tient à rappeler Guillaume Farde, maître de conférences à Sciences Po, spécialiste des questions de sécurité. Le rapport des mesures de sûreté techniques à l'humain s'appréhendent à la fois sous l'angle économique de la substitution de la machine à l'homme et pose donc la question de

l'évolution du métier d'agent de surveillance humaine – les drones par exemple – mais aussi sous l'angle juridique de la protection des données personnelles avec le recours à la biométrie (contrôles d'accès par empreinte rétinienne). Enfin, la sûreté humaine, en recherche de valeur ajoutée, se technise de plus en plus au point qu'on parle désormais "d'agent augmenté". Il poursuit : « La technologisation des métiers de la sûreté pose donc, par construction, le rapport humain vs technique et tech-

nique vs humain. Qui doit être au service de l'autre ? Quelle place pour l'humain dans la technique ? Et inversement. »

■ Des technologies qui coûtent cher

Olivier Hassid, spécialiste des questions de sécurité, note pour sa part : « Il est indéniable que les nouvelles technologies bouleversent le champ de la sûreté. Et qu'elles suscitent beaucoup d'attentes. Prenons le cas concret de la surveillance

d'un site, d'un entrepôt. Les drones, les robots terrestres sont, depuis quelques années, les outils qui ont semblé susciter le plus d'intérêt dans le monde de la sécurité. Tant du côté des fournisseurs que des utilisateurs. Or, leur usage, finalement, est encore assez restreint et beaucoup ont déchanté quant à leurs possibles applications. Cela s'explique en partie par le fait, qu'à l'inverse de la cybersécurité où les budgets mis à disposition des DSI sont conséquents, dans la sûreté, les budgets sont bien moins importants et souvent éparpillés. Or, les nouvelles technologies comme les drones ou les robots coûtent cher. Et les entreprises ont d'autres priorités en matière de sûreté : notamment la cybersécurité.»

Un des freins au déploiement serait donc la rationalisation des coûts ? C'est possible. À titre indicatif, lors de la crise du Coronavirus et du confinement, la plupart des directions sûreté n'ont pas vu leur budget augmenter. Elles n'ont pas bénéficié de lignes de budget supplémentaire.

Par ailleurs, on a pu constater, par le passé, après les attentats qui ont frappé notre pays, que les directions sûreté pouvaient bénéficier, ponctuellement, de certains budgets pour durcir leur sécurité, mais

que cela ne durerait jamais bien longtemps. Tant que les budgets de la sûreté ne seront pas sanctuarisés dans les entreprises, elles continueront à voir dans ces coûts une variable d'ajustement. ● ● ●

DU CÔTÉ DU PRESTATAIRE

PIERRE FOURNIER

Directeur commercial chez Tecnoalarm



© DR

« L'IP est devenu l'axe autour duquel gravitent aujourd'hui nos métiers. Il concerne toutes nos technologies, plus anecdotiques dans l'incendie. Les professionnels de la sécurité électronique doivent comprendre qu'on ne peut plus envisager nos métiers comme il y a quelques années. Il leur faudra renforcer leurs compétences dans le domaine informatique pour concevoir de nouveaux outils. Notre métier est devenu un métier d'informaticiens qui conçoivent des superviseurs pour gérer l'ensemble des moyens de sécurité. Si nous prenons ce virage et intégrons de nouvelles compétences, nous serons capables d'apporter de nouveaux usages, de nouveaux services. Mais il va falloir que, sur le terrain, les agents et les techniciens se mettent au niveau pour exploiter ces nouveaux outils. »

ID AUTHENTICATION SYSTEM I · A · S

LE CONTRÔLE D'ACCÈS RENFORCÉ PAR LA RECONNAISSANCE FACIALE

LA BIOMÉTRIE, UNE TECHNOLOGIE QUI GAGNE DU TERRAIN DANS LES ENTREPRISES.

Spécialiste de l'identification depuis plus de 30 ans, le GROUPE SCOPUS propose des solutions RFID pour renforcer la sécurité au sein des structures, tous milieux confondus (hospitalier, industriel, manufacturing, etc.). C'est notamment le cas avec les solutions d'impression et encodage de cartes, CMS (Card Management System), SSO (Single Sign On), et de reconnaissance faciale (ID Authentication System).



UN SYSTÈME BIOMÉTRIQUE POUR FACILITER LE CONTRÔLE D'ACCÈS

L'identification et l'authentification des personnes constituent aujourd'hui un réel enjeu sécuritaire pour les structures en permettant de contrôler les flux d'entrées et de sorties.

Le GROUPE SCOPUS répond à vos besoins en proposant une solution de reconnaissance faciale (IAS) pour simplifier et renforcer le contrôle d'accès.

Son fonctionnement : la personne badge le lecteur connecté à un boîtier UTL, ce dernier transmet les données biométriques à IAS Engine qui va détecter l'authenticité de l'individu grâce à la caméra, à savoir si son gabarit ainsi que celui enregistré dans la base de données sont similaires. Si tel est le cas, alors l'accès de la personne est autorisé.

www.scopus.fr



GROUPE SCOPUS

PAROLE D'EXPERT

XAVIER FERY
PDG de Komanche



© DR

« UNE MULTITUDE DE COMPÉTENCES LOCALES NOUS COMPLIQUENT LA TÂCHE. »

« La notion de nouvelle technologie doit d'abord passer par la mise à niveau des solutions des éditeurs qui, d'un point de vue marketing, sont promues au-delà de la réalité des résultats constatés lors de leur déploiement dans des environnements industriels. Il y a encore un delta trop important entre les deux. Les éditeurs annoncent, les intégrateurs déploient trop souvent sans tests validés, et les clients paient deux fois : une fois en amont et, définitivement, quand les résultats escomptés ne sont pas au rendez-vous... De la même manière, les technologies vont devoir nécessiter une véritable intégration dans les architectures déployées, de manière à apporter, dans l'environnement nécessaire, l'optimisation de leur utilisation. Quelle que soit la qualité de la solution d'édition ou d'intelligence, il devient indispensable que leur intégration ou leur interfaçage se fasse dans une architecture qui respecte les conditions de flux, de puissance, de calculs, de manière à garantir les critères nécessaires à leur déploiement optimal. Cependant, le premier travail va tout de même être de savoir intégrer, connecter, interfacier les solutions et technologies d'aujourd'hui et de demain, dans un environnement de plus en plus complexe, entre compression, calcul, sécurité, supervision et hypervision. Les technologies de demain seront donc surtout celles qui, dans ces contextes complexes, dans ces enjeux et architectures de plus en plus lourdes et contraignantes, seront déployables facilement par des techniciens formés et qui sauront s'adapter aux contraintes des sites. »

● ● ● ■ Une solution : l'agent augmenté ?

Les donneurs d'ordres cherchent donc à rationaliser leurs coûts en matière de sûreté. Et pour cela, ils sont prêts à rogner sur les budgets alloués à la surveillance humaine. Par conséquent, certains donneurs d'ordres ne sont pas prêts à investir directement dans de nouveaux moyens technologiques pour se protéger, ce sont donc les prestataires et autres fournisseurs qui vont devoir en supporter le coût. Le dilemme auquel doivent faire face les professionnels de la sécurité est donc le suivant : « Nos donneurs d'ordres ne veulent pas investir dans des technologies pointues, mais veulent tout de même pouvoir en bénéficier... Cette logique de rationalisation des coûts va contraindre – et contraint déjà – les prestataires de sécurité à intégrer des nouvelles technologies leur permettant d'associer humain et outils techniques pour réduire le nombre d'agents sur le terrain, tout en assurant le même niveau de sécurité pour leurs donneurs d'ordres, souligne le spécialiste des questions de sécurité Olivier Hassid. Le monde de la sécurité est donc clairement inscrit dans une logique de rationalisation des coûts qui tend à transformer l'agent de sécurité tel que nous le connaissons en "agent augmenté". »

Ce qui s'annonce dans le monde de la sécurité est un véritable basculement. « Derrière ces sujets, il y a de véritables enjeux économiques. Les nouvelles technologies vont-elles induire la substitution de la technique à l'humain, du capital au travail ?,



Les robots patrouilleurs seront demain les auxiliaires des agents de sécurité pour assurer, à l'instar du robot de Diva Robotics, des missions de surveillance sur des sites industriels, logistiques, de stockage...

© Diva Robotics



© DR

« Il va donc falloir intégrer la dimension cyber dans nos métiers ainsi que former et recruter des techniciens. »

IVAN MARCIANO, PRÉSIDENT DE GPMSE TECHNOLOGIE NUMÉRIQUE

interroge Guillaume Farde. L'agent augmenté dont on parle beaucoup est une des réponses à ces questions. Surtout dans un contexte très concurrentiel, car cela permettra aux prestataires de remonter leurs marges grâce aux nouvelles technologies qui se substitueront à l'humain ou qui seront mises à son service. »

■ Quelles nouvelles technologies ?

L'analyse de flux vidéo en temps réel, qui peut être sur serveur ou directement embarquée dans les caméras, est la technologie qui se déploie le plus massivement. Elle permet de fournir de nouveaux outils aux forces de l'ordre dans le ● ● ●



Intelligence
embarquée

WISENET

Solution de contrôle du taux d'occupation

Aider les entreprises à respecter les règles de distanciation sociale

- Contrôler le nombre de personnes dans les lieux à entrées et sorties multiples
- Donner aux clients un message clair leur demandant d'entrer ou d'attendre
- Sans licence avec les caméras Wisenet Série P IA
- Facile à mettre en œuvre, sans serveur et évolutive



Regarder la vidéo

hanwha-security.eu



 Hanwha Techwin

Droit, sécurité et nouvelles technologies : quoi de neuf ?



VINCENT LUCHEZ

Avocat à la Cour

Le membre du barreau revient sur l'importance de la jurisprudence, des décisions des juridictions aussi importantes que les normes elles-mêmes.

En quoi cela concerne-t-il les acteurs de la sécurité privée ?

Une première illustration nous est donnée par un arrêt de la cour administrative d'appel de Marseille en date du 18 septembre 2020, en matière d'exclusivité et de sous-traitance. Rappelons qu'aux termes de l'article L 612-2 du Code de la sécurité intérieure, une société de sécurité ne peut fournir comme prestation que celle pour laquelle elle a été restrictivement agréée par le régulateur de la sécurité privée (Cnaps). Cette règle a structuré le marché en séparant les entreprises de gardiennage, d'enquêtes ou de protection rapprochée. Dans un arrêt de la cour administrative d'appel de Lyon de 2018, il avait été jugé qu'on pouvait néanmoins sous-traiter une activité de sécurité pour laquelle on n'était pas agréé soi-même. Le juge marseillais vient d'adopter une position inverse, et l'insécurité juridique qui en résulte ne pourra être levée que par une décision du Conseil d'État.

La jurisprudence ne fait pas qu'interpréter, elle peut aussi bloquer l'État...

C'est une particularité des juridictions administratives que d'encadrer et, au besoin, arrêter net l'action de l'État. En matière de sécurité et technologies, le Conseil d'État – au sommet de l'ordre composé des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel – l'a rappelé par une ordonnance du 18 mai 2020 dans le cadre d'un référé-liberté, procédure permettant de mettre un terme dans un délai de 48 heures à une mesure de l'administration qui porte une atteinte grave et manifestement illégale à une liberté fondamentale. Il a estimé que le déploiement d'un dispositif de drones par la préfecture de police de Paris pour lutter contre la propagation du Coronavirus était contraire à la législation en matière de protection des données personnelles, car les appareils étaient techniquement capables d'identifier les personnes survolées, et que la procédure d'autorisation du dispositif n'avait pas été respectée. Protéger oui. Mais dans les règles.

● ● ● cas de caméras publiques, mais aussi aux équipes de sécurité privée sur les sites équipés. Ces technologies permettent du contrôle de flux mais aussi de la détection d'intrusion avec un taux d'erreur en baisse par rapport aux technologies plus anciennes. « On peut y ajouter les drones équipés de capteurs et notamment de caméras qui sont un complément très utile pour assurer une couverture complète et rapide de sites étendus », explique Claude Tarlet, président de la FFSP, qui poursuit : « L'intelligence artificielle offre aussi des perspectives prometteuses. Elle est déjà utilisée sous certaines formes, notamment dans l'analyse vidéo et l'analyse de tous les types de données en provenance de capteurs. Elle est aussi utilisée pour l'anticipation de certaines menaces. Mais les perspectives de développement et de nouvelles applications sont infinies. Reste à voir quels besoins peuvent rencontrer quelles solutions, dans un cadre éthique et économique viable. » Pour Luc Jouve, président de GPMSE Installation, « les nouvelles technologies sont aujourd'hui incontournables dans nos métiers. On peut évidemment



CLAUDE TARLET, PRÉSIDENT DE LA FFSP

« Nouvelles technologies et nouveaux métiers impliqueront de gros efforts en matière de formation du côté des prestataires. »

DU CÔTÉ DU PRESTATAIRE

MUSTAPHA ABBA SANY

Président directeur général du groupe S3G-Gest'n Sport



« Nous sommes constamment en veille en matière de nouvelles technologies pour développer de nouveaux métiers, de nouvelles compétences, de nouveaux marchés. Ce qu'on appelle l'agent augmenté est un concept sur lequel nous travaillons, comme bon nombre de nos confrères. Nous avons d'ailleurs testé de nombreux nouveaux outils comme les caméras-piétons, des outils numériques mobiles, l'intégration de la reconnaissance faciale dans le cadre de nos missions. Tout cela afin de permettre à nos agents de monter en compétences, d'assurer des missions à plus forte valeur ajoutée. Mais nous sommes constamment contrariés dans nos efforts, dans notre volonté d'innover par une réglementation trop rigide qui ne nous permet pas d'aller au-delà de la simple expérimentation. Or, pouvoir tester sur le long terme une nouvelle techno, nous donnerait la possibilité de voir ce qu'elle nous apporte et de réfléchir à la manière dont elle peut aussi être mise à disposition des forces régaliennes. »



ABONNEZ-VOUS MAINTENANT À PSM!



protectionsecurite-magazine.fr/abonnement



Les solutions pour les professionnels de la Sûreté - Sécurité



« Pourrons-nous, demain, recruter des collaborateurs formés aux nouvelles technologies et aux nouveaux métiers de nos filières ? »

LUC JOUVE, PRÉSIDENT DE GPMSE INSTALLATION

● ● ● citer les drones, la reconnaissance faciale, les systèmes Lapi... Même si certaines doivent encore faire face à des freins, notamment réglementaires, elles vont se généraliser dans nos métiers. Et les prochains événements comme la Coupe du monde de rugby ou les JO de Paris devraient accélérer le mouvement. Et induire les nécessaires ajustements de la réglementation. Il faut que les pouvoirs publics se penchent sur ce sujet très vite, avant 2022, si on veut pouvoir recourir à ces nouveaux outils et former nos personnels en conséquence ».

■ Revoir le cadre réglementaire

Tous les acteurs de sécurité sont conscients de la nécessaire adaptation du cadre réglementaire encadrant certaines technologies. Tous ne remettent pas en question le bien-fondé, la pertinence à un instant T. Mais pour nombre d'entre eux, il est aujourd'hui inadapté. Pour ne pas dire obsolète. « Nous sommes tous conscients que les nouvelles technologies posent des questions en matière de libertés publiques et individuelles, continue Luc Jouve. Et un

cadre réglementaire est évidemment nécessaire. Mais il ne faut pas se tromper de sujet. Ce ne sont pas les technologies en elles-mêmes qui posent des problèmes, mais plutôt l'exploitation des données qu'elles génèrent et remontent. »

« Ces technologies, avant de déboucher sur de nouveaux métiers, de nouvelles missions, doivent être questionnées du point de vue juridique, insiste Guillaume Farde. Quel usage va-t-on en faire ? Comment seront utilisées les données ? Qui sera habilité à les exploiter ? Dans quel cadre ? Quelles seront les technologies utilisables par telle ou telle catégorie des forces de sécurité intérieure ? Il faudra donc définir les prérogatives de chaque acteur de la sécurité – policiers, gendarmes, polices municipales, agent ou opérateur de la sécurité privée... – et établir précisément, dans le cadre de leurs prérogatives, les moyens technologiques qu'ils pourront utiliser. Cela suppose un classement des tech- ● ● ●



Sécurisez vos actifs avec sérénité

Avec la gamme **proxSafe**, gérer vos clés, ou trousseaux de clés, de manière sécurisée, en sachant toujours où elles se trouvent.

TRACABILITÉ | SÉCURITÉ | GESTION DE FLOTTE | LOGICIEL DE GESTION

fr.deister.com

2 QUESTIONS À

GUILLAUME FARDE

Maître de conférences à Sciences Po



Le monde de la sécurité change sous le coup de l'intégration de nouvelles technologies qui permettraient, à terme, de lui ouvrir de nouveaux métiers. Cela peut-il

se faire sans une refonte des règles encadrant la sécurité, ses moyens techniques, ses personnels ?

Si la sécurité, demain, veut prendre la place qui lui revient et pouvoir intégrer de nouveaux métiers, de nouvelles missions, cela n'ira pas sans certains ajustements dans ses relations avec les pouvoirs publics et les forces régaliennes. Au-delà des questions que posent ces nouvelles technologies quant au duo humain-machine – Qui domine qui ? Qui est au service de qui ? – se posent celles

des prérogatives et des missions accordées à la sécurité privée par les pouvoirs publics. Or, le débat est loin d'être tranché et il est même parfois pollué par le regard que portent les pouvoirs publics sur le monde de la sécurité humaine et électronique. On nous parle, depuis plusieurs années, du rapprochement entre les mondes public et privé dans le cadre du fameux « continuum »... La crise du Coronavirus a montré que ce continuum était encore une coquille vide. Il est bien beau d'investir dans le développement de nouvelles technologies mais encore faut-il pouvoir les déployer sur le terrain...

Cette redéfinition de la collaboration entre le privé et le public est un des sujets que vous abordez dans votre dernier livre*.

Quelle forme devrait prendre cette collaboration, ce continuum ?

Il faut d'abord définir qui fait quoi, comment et avec quels moyens techniques. Il faudra aussi que la sécurité fournisse de gros efforts en matière de formations, de compétences, de moyens techniques... pour répondre aux attentes de l'État. Enfin, ce partenariat ne fonctionnera en droit que si l'État reconnaît la sécurité privée à sa juste valeur et lui accorde sa juste place. Pour la voir finalement comme un partenaire disposant des technologies et des ressources humaines nécessaires à ce partenariat. Il faut sortir de l'ère du mépris.

** Guillaume Farde, Le continuum de sécurité nationale. Quelles externalisations pour demain ? éditions Hermann, Paris, 2020. Préface de Stéphane Volant, président du CDSE.*

Dallmeier

AIRPORT | CASINO | INDUSTRY | LOGISTICS | CITY | STADIUM

VIDEO INFORMATION TECHNOLOGY for the 21st Century

- Haut niveau de rentabilité grâce à la technologie caméra „Panomera®“, unique en son genre, et à une planification en 3D
- Analyse vidéo basée sur l'IA grâce à la qualité image définissable (DIN EN 62676-4)
- Principe de fonctionnement et design récompensés par le prix iF DESIGN AWARD 2020

Learn more: dallmeier.com

DIN EN 62676-4 250 125 62,5

iF DESIGN AWARD 2020

● ● ● *nologies par types d'acteurs, des solutions les plus neutres au plus sensibles.»*

■ Alors, quels nouveaux métiers ?

Ces questions posées, il n'en reste pas moins vrai que la sécurité – humaine et électronique – voit s'offrir à elle de nouveaux horizons. S'ouvrir de nouveaux métiers. On pense bien évidemment à celui d'opérateur de drones ou de robots terrestres. Ce sont les outils les plus spectaculaires mais, à notre sens, pas ceux où se situent le plus de promesses pour les professionnels de la sécurité.

«Aujourd'hui, tous les éléments composant l'écosystème de la sécurité électronique – exception faite de celui de l'incendie – sont connectés sur les réseaux et donc concernés par les problématiques cybers, reconnaît Ivan Marciano, président de GPMSE Technologie numérique. Les systèmes sont tous interopérables. Il va donc falloir intégrer la dimension cyber dans nos métiers, ainsi que former et recruter des techniciens qui seront capables de la prendre en compte dès la conception des systèmes.» Le

DU CÔTÉ DU PRESTATAIRE

ARNAUD ROBIC

Directeur des ventes sûreté France chez Siemens



© DR

«L'équipement produit déployé dans les sites importe peu. Notre véritable levier de différenciation est de concevoir des solutions logiciels répondant aux attentes des clients en matière d'intégration des systèmes, d'interopérabilité. Nos métiers changent, nos interlocuteurs aussi.

Nous avons face à nous des directeurs sûreté, des DSI qui recherchent un partenaire pouvant valoriser des solutions qui deviennent le cœur de leur écosystème sécuritaire. Donc capables de penser ingénierie de la sécurité, avec une approche industrielle évolutive, pérenne, conforme, pour proposer un outil, centralisé, véritable système d'information, d'hypervision pour gérer la sûreté des biens, des personnes, en s'assurant de la continuité de l'activité et en garantissant l'efficacité opérationnelle.»

constat d'Ivan Marciano est plus que jamais d'actualité. Et le secteur de la sécurité cherche à recruter en matière «cyber». Certains parlent de 20000 postes à pouvoir : analyseur de programme, programmeurs, ingénieurs, développeurs, architectes système, etc.

Les compétences informatiques vont

devenir le nerf de la guerre dans la sécurité. Tout comme la gestion et la sécurisation des données. «Nous allons assister, dans les années à venir, à des modifications profondes de certains de nos métiers. Je pense à celui de télésurveilleur, remarque Luc Jouve. Les logiciels de télésurveillance vont devoir permettre de gérer et d'exploiter au mieux les données, pour proposer plus de services, améliorer les prestations. L'entrée des nouvelles technologies dans les PC de télésurveillance va offrir la possibilité aux télésurveilleurs d'aller bien au-delà de la simple surveillance d'un site et de la levée de doute. Clairement, par exemple, le marché de la télésurveillance va se scinder en deux. D'un côté, le marché de masse géré par les Gafa, les FAI et autres opérateurs télécoms. De l'autre, un marché professionnel qui impliquera pour les fabricants de développer un nouveau métier : celui de concepteur d'installation de sécurité quasi sur mesure...»

Point de vue que partage Claude Tarlet : «Nous parlerons demain d'opérateur de vidéosurveillance spécialisé. Les PC de surveillance, de télésurveillance ne vont plus se contenter de remonter des alarmes. Il leur faudra gérer des flux d'images, de données issues d'outils aussi divers que les drones, les robots, les caméras intelligentes, données fournies par l'IA et autres capteurs. L'opérateur en bout de chaîne devra être un technicien formé à l'analyse de ces différents types de flux, à leurs spécificités pour en réaliser une analyse fine et pertinente pour aider dans leurs missions les forces déployées sur le terrain.» ● ● ●



© DR

«Intégrer de nouveaux métiers nécessitera une refonte des relations entre les pouvoirs publics et les professionnels de la sécurité.»

GUILAUME FARDE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À SCIENCES PO



Cegip Sécurité utilise le ballon captif conçu par Eonef pour la surveillance de sites industriels sensibles ou d'événements de grande ampleur.

© Eonef

PROTÉGER LA VIE, RASSURER LA POPULATION, RENDRE LE MONDE PLUS SÛR.

C'EST LA MISSION D'AXON, ET LA VÔTRE.

Axon accompagne de nombreux professionnels dans leur mission. Son crédo : la technologie, couplée au savoir-faire et au discernement des agents, est la clé d'un monde plus sûr.

Afin de limiter les risques de blessures, tant chez les civils que les agents, Axon a développé une gamme d'équipements de haute performance : le Pistolet à Impulsion Électrique (PIE) TASER, dont le nouveau TASER 7, pour dissuader et répondre de manière graduée, les caméras-piétons - parmi lesquelles figure la nouvelle Axon Body 3, pour désamorcer les conflits et les documenter ainsi que le logiciel Evidence pour gérer et disposer de preuves filmées.

Les caméras-piétons Axon, robustes, performantes et intuitives, d'une autonomie de plus de 12h, peuvent être fixées sur l'uniforme ou sur le casque. Elles permettent de désamorcer des conflits et de fournir des preuves, et ce dans le respect du droit français. Elles peuvent être activées rapidement par l'agent, ou automatiquement en mettant en route un PIE TASER ou en dégainant une arme en métal de son étui avec l'accessoire Axon Signal Sidearm.

Il est ensuite possible de regarder jusqu'à 4 vidéos synchronisées d'une même scène grâce au logiciel Axon Evidence qui permet de gérer des preuves numériques stockées dans un cloud et de les effacer automatiquement selon la législation en vigueur. Pour garantir l'intégrité de la preuve et une transparence totale, toutes les actions réalisées dans le logiciel sont tracées. En facilitant le téléchargement automatique des données, l'étiquetage, la classification, le floutage et le partage numérique sécurisé des preuves (plus de déplacement pour récupérer des DVD gravés...), Axon répond aux défis de la bonne gestion des données acquises et permet aux professionnels de la sécurité (forces de l'ordre, agents assermentés dans les transports, ou encore sapeurs-pompiers) de gagner en efficacité pour pouvoir passer plus de temps sur le terrain.

Les TASER, les caméras-piétons et le logiciel Evidence représentent un écosystème conçu pour apporter plus de sécurité physique, psychologique et juridique aux forces de l'ordre, réduire le nombre de conflits et de blessures graves mais aussi apporter plus de transparence pour apaiser les relations entre forces de l'ordre et citoyens.



FOCUS sur la nouvelle caméra-piéton Axon Body 3

Axon, ex-Taser, lance sa nouvelle caméra-piéton Axon Body 3 en France. Performante, efficace et plus intelligente, elle est pensée pour répondre aux besoins des policiers et gendarmes, des policiers municipaux, des pompiers, des agents des transports, des agents pénitenciers et autres professionnels de la sécurité.

Le but d'Axon reste le même : protéger la vie, protéger la vérité. Pour cela, Axon a amélioré **la captation audio et vidéo**. Au-delà de la résolution Full HD/1080p, l'Axon Body 3 apporte une technologie de réduction du flou lors des mouvements de caméras, une meilleure gestion des contrastes lumineux et une meilleure visibilité dans les situations d'éclairage faible, sans infra rouge, pour ne pas modifier la perception de la scène au moment des faits.

Equipée de 3 micros, sa qualité sonore lors des captations est améliorée, l'environnement sonore ainsi que les échanges enregistrés sont restitués le plus fidèlement possible. Le couplage à l'accessoire **Signal Sidearm** permet le déclenchement automatique de l'enregistrement vidéo de toutes les caméras dans un rayon de 9 mètres lorsqu'une arme de poing est sortie de son étui, auquel s'ajoute la mémoire tampon réglable (jusqu'à 2 minutes) avant son déclenchement. De même lorsqu'un PIE TASER 7 est mis en route ou un autre modèle de PIE TASER couplé avec une batterie Bluetooth, toutes les caméras Axon à proximité enregistrent automatiquement. La fonctionnalité Signal permet aux agents de diriger toute leur attention et leur concentration sur la situation à laquelle ils font face, pour mieux la régler.

En plus de performances techniques audio et vidéo améliorées, cette version offre en option des alertes et la possibilité de retransmission en direct depuis une carte avec une localisation en quasi-temps réel. Les Centres de Supervision Urbain (CSU) pourraient (si la loi évolue) ainsi visualiser les alertes et enregistrements déclenchés par les agents sur le terrain, puis visualiser et activer à la demande les flux vidéo en direct.

LA PAROLE À

OLIVIER HASSID

Expert en questions de sécurité



© DR

« AIDER À GÉRER LES DONNÉES EST UNE DES COMPÉTENCES À ACQUÉRIR DANS LE MONDE DE LA SÉCURITÉ. »

« Outre la question des nouvelles technologies dans la sécurité, on doit aussi se poser la question des besoins dans les entreprises. Aujourd'hui, un directeur sûreté a besoin de données structurées. Il lui faut des outils lui permettant de rechercher des informations et de les structurer. Puis de les restituer. Ils doivent donc mettre en place des plateformes lui permettant de concentrer les données et de les traiter. Prenons un exemple pour souligner l'intérêt de ces plateformes.

Aujourd'hui, les directions sûreté réalisent de plus en plus d'audits sûreté, partout dans le monde. Une plateforme structurée leur permettrait de rassembler toutes les données remontées par les audits, pour en avoir une vision générale et donc mettre plus facilement en place un plan de médiation efficace. Autre besoin des directions sûreté : les outils leur permettant de gérer au mieux une crise. Elles cherchent des outils conçus pour diffuser rapidement des messages, informer les collaborateurs, transmettre des fiches réflexes... Par ailleurs, d'une manière générale, les entreprises travaillent sur la question de l'anticipation. Donc d'avoir des éléments qui permettent d'anticiper une crise, grâce à des signaux faibles, des informations sur les crises ayant affecté d'autres entreprises... Les professionnels de la sécurité doivent ainsi réfléchir à la manière qui leur donnera la possibilité d'accompagner les directions sûreté pour qu'elles puissent se doter d'outils d'analyse pertinente avant la crise et pendant la crise. Et aux moyens à mettre en place afin de remonter efficacement toutes les données saisies par les capteurs pour les mettre à disposition sur une même plateforme. »

● ● ● C'est un virage important que doit prendre le monde de la sécurité. « Ce virage technologique autour du traitement de la data – algorithmes d'analyse, outils prédictifs, IA... – est un palier qui va nous permettre d'améliorer nos services, nos prestations, reconnaît Ivan Marciano. L'IA va nous permettre de filtrer les alarmes, d'optimiser les missions avec des agents plus compétents, mieux formés, dotés de moyens techniques mobiles. Nos nouveaux outils et nouvelles missions permettront de transformer en centre de profit ce qui était un centre de coûts pour nos clients. Si nous disposons évidemment des personnels formés et rompus à ces nouvelles technologies, nouveaux métiers, etc. »

■ Un gros effort en matière de formation

Le président de GPMSE Technologie numérique met le doigt là où le bât blesse. Car qui dit nouveaux métiers, dit compétences à acquérir. Et ce n'est pas gagner... « Tout cela implique de gros efforts en matière de formation du côté des prestataires, insiste le président de la FFSP. La définition des besoins, le choix puis la mise en place des technologies demandent de disposer de nombreux acteurs ayant les compétences spécifiques requises. C'est évidemment un facteur limitant dans le déploiement des technologies et le développement de nos nouveaux métiers. Il va donc nous falloir engager une profonde re-

fonte de nos formations, très vite. » La formation est un épineux problème dans les métiers de la sécurité. Et une technologie sans personne pour l'exploiter n'est guère utile. « Nous avons déjà fourni de gros efforts pour accroître les compétences de nos techniciens et collaborateurs sur la question cyber, souligne Luc Jouve. Mais les nouvelles technologies vont nous contraindre à faire plus. Les métiers qui seront les nôtres demain impliquent des compétences qui ne sont pas encore très répandues. » Avant de conclure : « Par ailleurs, dans nos métiers, il est souvent difficile de recruter des bons techniciens. Nous avons

déjà du mal à trouver des collaborateurs de niveau BTS pour la partie programmation de nos solutions. Aurons-nous la possibilité demain de recruter des collaborateurs formés aux nouvelles technologies et aux nouveaux métiers de nos filières ? Difficile de le dire... »

Le constat de Luc Jouve nous amène à nous poser une question : si les technologies existent, si les nouveaux métiers sont déjà là ou vont bientôt l'être, qu'en est-il des hommes qui utiliseront ces technos dans la sécurité de demain ? ■

DU CÔTÉ DU PRESTATAIRE

DAVID AMSELLEM

Fondateur du groupe Gegip Sécurité



© DR

« Nous sommes constamment en veille en matière de nouvelles technologies, pour développer de nouveaux métiers, services. Ainsi, notre outil Bracktracker permet de retrouver, par géolocalisation et avec son service de géosurveillance dédié, les biens volés grâce à une balise miniaturisée. Nous avons collaboré avec la start-up Eonef pour lancer une nouvelle solution de vidéosurveillance embarquée basée sur des ballons captifs pilotés à distance, pour surveiller des sites industriels sensibles et des événements de grande ampleur. Nous travaillons aussi sur l'apport de la robotique dans nos métiers ou sur des caméras piétons pour équiper les agents de sécurité sur le terrain. Agents de sécurité que nous pouvons également équiper avec notre ceinture Geosecure télé-assistée, dédiée à la PTI. »

**DIRIGEANTS
RESPONSABLES SÉCURITÉ
MANAGERS
COLLABORATEURS**

DANS UN MONDE INCERTAIN

La sécurité reste une priorité

SOLUTIONS INTÉGRÉES DE SÛRETÉ-SÉCURITÉ

HOROQUARTZ

A COMPANY OF THE  **AMANO GROUP**



**CONTRÔLE
D'ACCÈS**



**DÉTECTION
INTRUSION**



**VIDÉO
SURVEILLANCE**

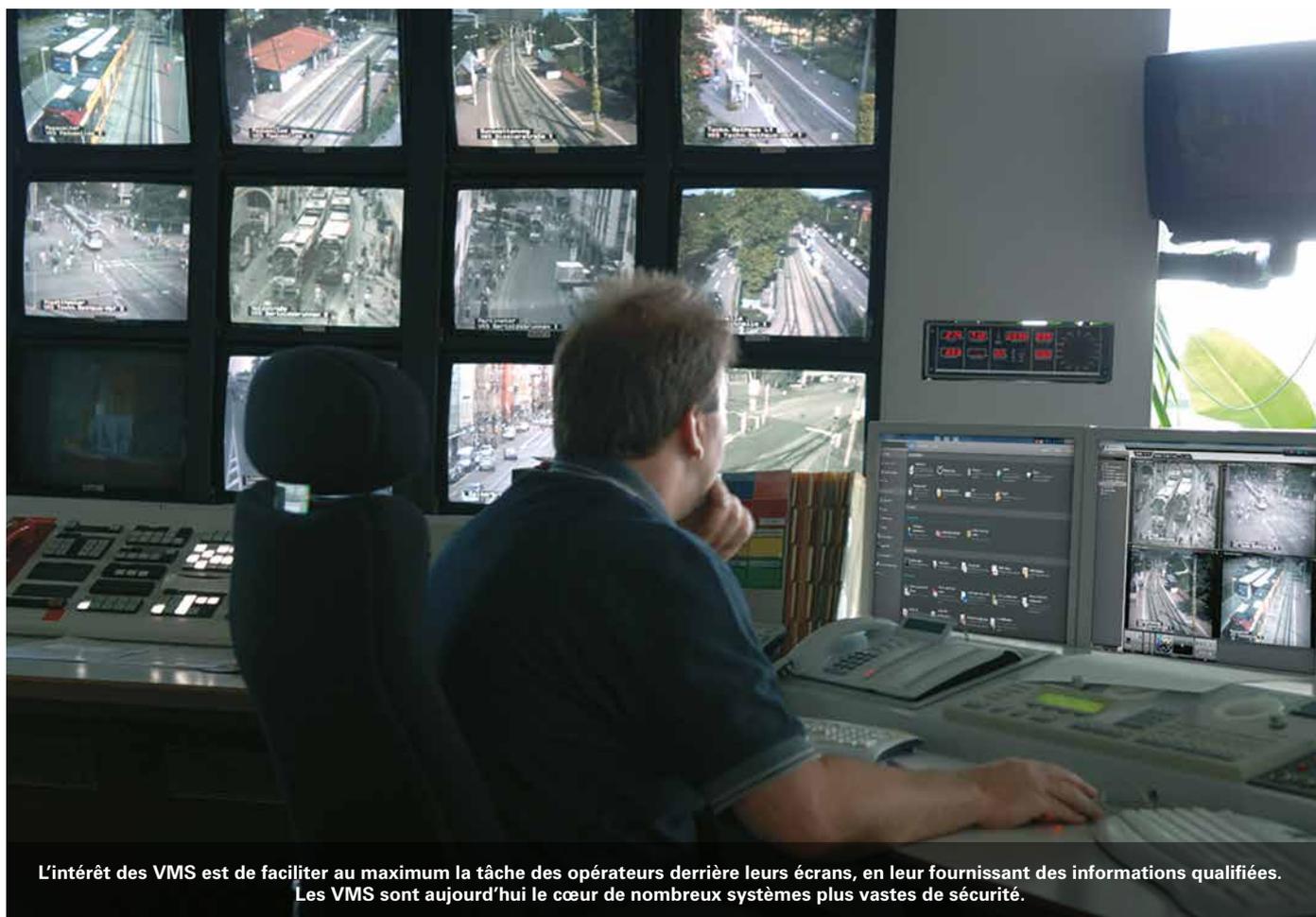


**SERRURES
INTELLIGENTES**



**GESTION DES
VISITEURS**

www.horoquartz.fr



L'intérêt des VMS est de faciliter au maximum la tâche des opérateurs derrière leurs écrans, en leur fournissant des informations qualifiées. Les VMS sont aujourd'hui le cœur de nombreux systèmes plus vastes de sécurité.

© Genetec

VMS : bien plus qu'un simple management de la vidéo

Les VMS ne se contentent plus de permettre d'exploiter un système vidéo. Il font aujourd'hui bien plus et pourraient devenir le cœur même de l'écosystème des technologies déployées dans les bâtiments et les villes...

« **U**n VMS ou Video Management System est un logiciel dont la vocation première est de permettre la gestion des flux de vidéosurveillance sur IP. Après récupération des images filmées, il permet de les exploiter, de les stocker et, entre autres fonctions, d'effectuer des recherches dans les séquences stockées », rappelle Rémy Deutschler, directeur France chez Milestone Systems.

Du côté de Genetec, qui avec Milestone est un des leaders du marché des VMS, Luc Patou, responsable avant-vente Europe chez Genetec, ajoute : « À ces fonctions de bases – réception des

flux vidéo provenant des caméras, affichage des images, enregistrement... – les VMS proposent aujourd'hui de nombreuses autres fonctionnalités qui en font le cœur, le point névralgique et indispensable de toute installation de vidéosurveillance. Des fonctions de cartographie, d'analyse d'images, d'aide à la gestion des procédures... font désormais partie intégrante de ce qu'on est en droit d'attendre d'un VMS. »

■ Un «V» trompeur

« Le terme VMS peut apparaître comme un peu restrictif compte tenu des fonctionnalités qui sont désormais les leurs, poursuit Luc Patou. On ne se contente plus de simplement gérer des flux



« Le VMS devient la plateforme support pour centraliser les informations des autres dispositifs. En cela, il est un peu le centre névralgique des opérations. »

LUC PATOU, RESPONSABLE AVANT-VENTE EUROPE CHEZ GENETEC

vidéo. Nous développons des solutions qui sont bien plus complètes et qui ont pour but d'inscrire le VMS dans un écosystème sécurité plus vaste, pour qu'il puisse fonctionner, dialoguer avec d'autres détecteurs et capteurs déployés sur le terrain. Ne serait-ce que ceux du contrôle d'accès, de la détection d'intrusion, etc. »
Même constat pour le directeur France de Milestone Systems : « Notre VMS à plateforme ouverte est très facile d'accès pour l'opérateur. Ses fonctions ne se limitent plus à la seule exploitation des flux vidéo à des fins purement sécuritaires. Via notre stratégie d'Open Innovation, nous nous sommes rapprochés de start-up comme Enova ou XXII pour développer des applications innovantes et des utilisations des flux et des données associées à ces flux. »

Du côté de la jeune entreprise XXII, William Eldin nous explique : « En fait, il faut comprendre que le VMS est le point central entre les capteurs (caméras, objets connectés, etc.) et l'IA. Partant de ce constat, on se sert des métadonnées associées aux images pour développer de nouvelles fonctionnalités, ● ● ●

SOLUTION

Avant d'exploiter, pensez à stocker

Pour les systèmes de surveillance à grande échelle qui nécessitent jusqu'à 64 flux de caméra haute définition, des fonctionnalités d'analyse vidéo, d'authentification faciale et d'édition, Toshiba propose les disques durs de surveillance de la série S300 Pro dotée de la technologie CMR. Avec des capacités élevées allant jusqu'à 10To et une mémoire tampon allant jusqu'à 256 Mo, ces disques durs conviennent aux enregistreurs vidéo numériques de surveillance (SDVR), aux enregistreurs vidéo sur réseau de surveillance (SNVR) et aux SDVR hybrides.



LA PAROLE À

JEAN-MARIE DE TROY

Directeur des ventes chez Hikvision France



« UN PARTENARIAT TECHNOLOGIQUE AVEC LES FABRICANTS VMS DU MARCHÉ. »

© DR

« Ceci permet à nos produits de bénéficier d'une intégration de grande qualité lorsque les fabricants VMS utilisent nos SDK, car ce partenariat permet aux acteurs VMS de bénéficier d'un support à l'intégration de nos produits, notamment lorsque ceux-ci souhaitent utiliser des fonctionnalités particulières comme les fonctions intelligentes de nos caméras. Lorsque le fabricant VMS ne souhaite pas faire une intégration SDK, nos produits intègrent la technologie Onvif ce qui permet une interopérabilité entre le VMS intégrant le driver Onvif et nos produits intégrant eux aussi le driver Onvif. Lors de l'identification de projet en France, notre réseau de partenaires et nos forces commerciales en France conseillent l'utilisation de VMS. Ces solutions logicielles permettent de répondre précisément aux besoins des utilisateurs, en fonction des contraintes de sécurité et de leurs environnements, en proposant la meilleure interface utilisateur. »

HTDS
Hi-Tech Detection Systems

Optez pour des solutions d'inspection efficaces !

- Scanners Rayons X
- Solutions d'inspection des personnes
- Solutions d'inspection véhicules & conteneurs
- Solutions NRBC

HTDS vous propose des solutions dissuasives, fiables et économiques pour limiter vos risques

HTDS : 3 rue du Saule Trapu - 91 300 Massy - Tel : +33 1 64 86 28 28
Fax : +33 1 69 07 69 54 - Mail : info@htds.fr - Site : www.htds.fr

PAROLE D'EXPERT

JULIEN BLITTE

Ingénieur support chez Dahua France



« ILS PÂTISSENT PARFOIS D'UN MANQUE D'INTÉGRATION DES FONCTIONS INTELLIGENTES. »

« Un VMS est caractérisé par les fonctions qu'il offre, le niveau de compatibilité avec l'ensemble des différents fabricants du marché ainsi que sa capacité à accueillir des modules applicatifs tiers qui permettent d'enrichir ses fonctionnalités. Un logiciel VMS doit assurer au minimum les fonctions de visualisation, de relecture, de recherche dans la vidéo enregistrée mais aussi la remontée et la gestion des alarmes. Il peut aussi permettre, bien souvent, la configuration des caméras de manière centralisée, et l'exploitation de l'intelligence embarquée des caméras (algorithme de détection d'intrusion, d'analyse comportementale, description de véhicule, etc.), afin de déclencher des scénarios d'actions et pour les plus aboutis, l'indexation et l'exploitation des métadonnées fournis par les caméras. Le manque d'intégration des fonctions intelligentes des différents fabricants est aujourd'hui le principal frein à la pleine exploitation de l'intelligence des nouveaux capteurs vidéo intelligents. Une lacune courante est par exemple le manque de pérennité des solutions VMS quant aux installations dont l'ajout d'un nouveau modèle de caméra oblige l'exploitant à mettre tout son système à jour ou à le remplacer. Le manque de flexibilité dans l'architecture réseau est aussi une limitation de certains VMS qui ne permettent l'exploitation de la multidiffusion (« multicast ») depuis les capteurs sur les grands réseaux. Enfin, la non-capacité pour une solution d'être étendue via des plug-ins spécifiques est aussi problématique pour certains projets. »

● ● ● de nouvelles applications pour les VMS. Le métier du VMS est en train de changer. Il peut déjà, et plus encore demain, servir pour des applications périphériques ou autres comme le tracking de colis dans les entrepôts, lutter contre la démarque inconnue, aider à la gestion des magasins, contrôler le remplissage des poubelles dans une ville, gérer l'éclairage urbain ou les feux tricolores... »

Pour Anis Sahbani, PDG et fondateur d'Enova Robotics, « les VMS ouverts facilitent l'acceptabilité de certaines technologies. C'est le cas des robots. On peut tout à fait faire en sorte qu'un VMS permette de contrôler un robot, d'en faire un moyen de patrouille dont la gestion est assurée par une interface comme celle conçue et développée par Milestone. »

Donc, si historiquement, les VMS offraient – et offrent toujours – la possibilité de faire une recherche dans les enregistrements vidéo via une plage horaire, ils font bien plus. « Aujourd'hui, grâce aux métadonnées des caméras, il est possible de rechercher directement une personne par sa description physique, ou en entrant sa photo prise depuis un téléphone par exemple, dans les VMS les plus aboutis », confirme Julien Blitte, ingénieur support chez Dahua France.

■ Faciliter la tâche de l'opérateur

« Il faut absolument garder à l'esprit qu'un VMS doit être simple à utiliser, convivial et intuitif. Et ouvert, insiste Rémy Deutschler. Il doit être pensé pour faciliter la vie de l'opérateur, lui faire gagner du temps pour analyser les informations fournies et engager les bonnes procédures. L'ouverture est absolument primordiale car une plateforme ouverte permettra d'intégrer facilement d'autres technologies, d'autres applications... selon les besoins des responsables de sites. »

Le caractère central du VMS rend cette simplicité d'utilisation absolument primordiale. « Dans des systèmes de plusieurs centaines de caméras, on doit aider l'opérateur à voir ce qu'il doit voir. Fournir un outil cartographique bien conçu est absolument nécessaire, insiste Luc Patou. De même, même si l'analyse d'images n'est pas toujours faite directement dans le VMS, il va au moins servir de plateforme d'affichage. Il est donc nécessaire d'associer des événements aux flux d'images pour ● ● ●



« Un VMS ouvert doit être pensé pour faciliter la vie de l'opérateur, lui faire gagner du temps pour analyser les informations fournies et engager les bonnes procédures. »

RÉMY DEUTSCHLER, DIRECTEUR FRANCE CHEZ MILESTONE SYSTEMS

LA PAROLE À

DAVID KOZMIN

En charge du développement des interfaces chez CASD



« UN OUTIL 100 % FRANÇAIS ET TOTALEMENT OUVERT. »

« CASD et sa solution VisiMAX équipe désormais plus de 650 villes, dont plus de la moitié des vingt plus grandes villes françaises. Chez CASD, nous pensons qu'il est plus efficace d'avoir une logique de partenariat. Chacun son cœur de métier. C'est pourquoi VisiMAX s'interface avec des solutions tierces qui font référence. Cela nous permet de rester concentré sur l'exploitation de la vidéo. D'autre part, nous avons résolument voulu concevoir notre solution en nous appuyant sur le standard Onvif, le seul existant dans la vidéo. Nous pouvons ainsi récupérer les métadonnées associées aux images qui permettent des recherches analytiques de type : véhicules, plaques d'immatriculation, personnes, visage, couleurs, etc. Nous souhaitons rester totalement ouverts et continuer de faciliter l'interfaçage de notre solution avec d'autres : contrôle d'accès, intrusion, analyse d'images, PVE, IOT, bornes escamotables, interphonie, géolocalisation, caméras-piétons, drones, etc. »

3 QUESTIONS À

PHILIPPE DALSASS

Directeur général de DigiSys



Pouvez-vous nous présenter DigiSys ?

DigiSys est une PME créée il y a vingt ans. Notre histoire d'ingénieurs, issus de l'informatique temps-réel, d'Unix et des réseaux, a toujours maintenu dans l'entreprise un empreinte technique forte, et donc une volonté de comprendre les technologies et maîtriser nos solutions. Cette position atypique nous a bien réussi car c'est un parc de 30000 à 40000 caméras qui est aujourd'hui contrôlé par nos logiciels (aéroports, métro, retail, industrie, autoroutes, centrales nucléaires, etc.).

En matière de VMS, quelles sont les solutions que vous proposez ?

Notre offre s'articule essentiellement autour de deux VMS : Video Security Center, résultat d'un codeveloppement avec UTC, et Command, en partenariat étroit avec

March Networks. À ces VMS, s'ajoutent de très nombreux compléments fonctionnels – pilote de murs d'image, décodeur vidéo multi codecs, interface tous protocoles pour centrale d'alarmes, contrôle d'accès, GTB/GTC, floutage temps réel, etc – qui composent notre offre logicielle. Tous les développements sont réalisés au siège social de Toulon, par nos ingénieurs, et avec une visibilité complète sur les outils utilisés. Cette indépendance nous permet d'intervenir jusqu'aux codes sources des programmes. Pour plusieurs raisons : garantir à nos clients la traçabilité des flux de données et donc leur sécurité informatique (sujet sensible aujourd'hui chez les DPO) ; fournir un support de qualité élevée. Les demandes complexes, lors d'un appel à notre plateau hotline, peuvent immédiatement faire intervenir les concepteurs si la situation l'exige ; réaliser rapidement des développements

spécifiques sans attendre une roadmap « produit » qui, souvent, s'étire sur plusieurs années.

Quels sont vos axes de travail pour les mois qui viennent ?

Pour le futur, nous continuerons sur cet axe car la sécurité des données et des réseaux dans notre métier est, et deviendra, un sujet de plus en plus sensible. J'y ajouterai aussi les traitements intégrés et l'utilisation de la vidéo en dehors de la sphère sécurité (marketing, supply chain, normes sanitaires, etc.). Pour ce dernier point, nous avons développé le logiciel DigiSys Data Gateway qui permet d'enrichir March Networks SearchLight avec n'importe quel type de données. L'objectif étant de fournir un outil décisionnel de nouvelle génération basé sur la collecte massive de vidéos en liaison avec les données des transactions client, en mode réseau local ou « cloud ».

Votre vision de la sécurité, ça nous regarde de près.

MODULE RECHERCHE ANALYTIQUE
métadonnées conformes
ONVIF
INTÉGRÉ

+ de 650 villes équipées en France et leader sur les 20 plus grandes !

isiMAX
Collectivités
Version 9

VisiMAX® Collectivités, suite logicielle de vidéoprotection

- Solution ouverte sans limitations
- Cartographie SIG avec géolocalisation
- Passerelle multi-marques de fédération
- Intégration de services web
- Module vidéooverbalisation et LAPI
- Main courante intégrée
- Dossier de sauvegarde (conformité RGPD)
- Hotline pro basée en France

CASD
Solutions de vidéoprotection

Tél. : 04 76 72 80 59
www.casd.fr

CASD - ZA ACTIPOLE - 296, rue de la Béalière - 38113 Veurey-Voroize - FRANCE

vidéosurveillance

LE POINT DE VUE DE

PABLO OLIVER

Dirigeant de Stim



« S'INTÉGRER FACILEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT. »

« La société Stim est spécialisée dans la conception et la fabrication « française » d'enregistreurs vidéo. Nous développons également des logiciels de supervision et d'hypervision qui sont une excellente alternative au VMS qui s'intègrent aisément avec d'autres outils de contrôle d'accès, de lutte contre l'intrusion... Nos solutions sont compatibles avec tous les profils de caméras et respectent la réglementation RGPD et les problématiques de cybersécurité des entreprises. Nous avons ainsi conçu un système de "tunnelling", à la demande des réseaux bancaires, qui permet de pleinement sécuriser la communication entre les caméras et le réseau du client. Nous cherchons constamment à faire évoluer nos solutions afin de répondre aux nouveaux besoins issus de l'IA et faciliter la caractérisation des images, leur analyse... pour fournir une information toujours plus qualifiée, et donc utile à l'opérateur. »

● ● ● aider l'opérateur à agir: franchissement de ligne, comptage des entrées dans un magasin, heat-mapping... tout ce qui pourra permettre de gérer au mieux le site et son public. Pour la sécurité ou dans une autre optique. On pourra donc fournir des outils des gestions des procédures comme notre solution Mission Control qui permet de remonter des événements et d'engager, en corrélant les informations entre elles, la bonne procédure d'intervention, en guidant, pas à pas, l'opérateur. »

Et Julien Blitte de conclure: « Les métadonnées des différents capteurs intelligents donnent aujourd'hui la capacité aux VMS de générer des statistiques qui apportent, au-delà de la sûreté, des informations à valeurs ajoutées pour les exploitant de commerces, de parcs d'attractions, de centres commerciaux, d'agglomérations, etc. » ■

SOLUTION

Dahua accompagne les fabricants

Dahua propose un programme d'accompagnement : le Dahua Ecosystem Partner Program (<https://depp.dahuasecurity.com/>) à tous les fabricants de VMS et de solutions logicielles, afin de les aider dans leurs intégrations avancées, notamment pour les solutions d'intelligences artificielles, en fournissant un support et une coopération pour le développement de solution clés en main qui veulent aller plus loin dans l'intégration.

VSC Administration Vues Moniteurs Redondance ?

5042 caméras (2497 caméras principales) - 646 utilisateurs - 413 postes

Nom de la caméra	Equipement	IP	Port	Voie	Résolution	Débit	FPS
SSVL P03 INTERIEUR KIOSQU...	SSVLNVR1	10.197.16.37	5204	8	704x576	640	6
		197.16.25	5202	4	704x576	640	6
		197.16.36	5003	5	1280x720	2048	25
		197.16.36	5203	6	704x576	640	6
		197.16.38	5007	13	1280x720	2048	25
		197.16.39	5011	21	1280x720	2048	25
		197.16.39	5211	22	704x576	640	6
		197.16.38	5207	14	704x576	640	6
		197.16.40	5012	23	1280x720	2048	25
		197.16.40	5212	24	704x576	640	6
		197.16.41	5008	15	1280x720	2048	25
		197.16.43	5006	11	1280x720	2048	25
		10.197.16.43	5206	12	704x576	640	6
		10.197.16.41	5208	16	704x576	640	6
		10.197.16.42	5005	9	1280x720	2048	25
					640	6	Dua
					3000	25	Dua
					1800	6.5	Non
							SSVLNVR1

March Networks SearchLight, couplé avec DigiSys Data Gateway, permet de traiter tous les types de données en corrélation avec la vidéo : Lapi, reconnaissance faciale, POS, ATM, etc., avec production automatisée des statistiques et tableaux de bord pour analyses croisées.

Bodet
Software



Kelico

LE **CONTRÔLE D'ACCÈS** **PERFORMANT**

INTÉGRÉ
CENTRALISÉ
INTELLIGENT
CONNECTÉ
SÉCURISÉ

INTUITIF
INNOVANT
GLOBAL

Reconnaissance faciale, une technologie en pleine croissance

La technologie est prête, de plus en plus performante et de moins en moins coûteuse. Pour l'instant, la réglementation restreint l'usage de la reconnaissance faciale à des cas bien définis, mais la demande croissante de sûreté à l'approche de grands événements, comme la Coupe du monde de rugby en 2023 ou les Jeux olympiques en 2024, pourrait faire évoluer la doctrine.

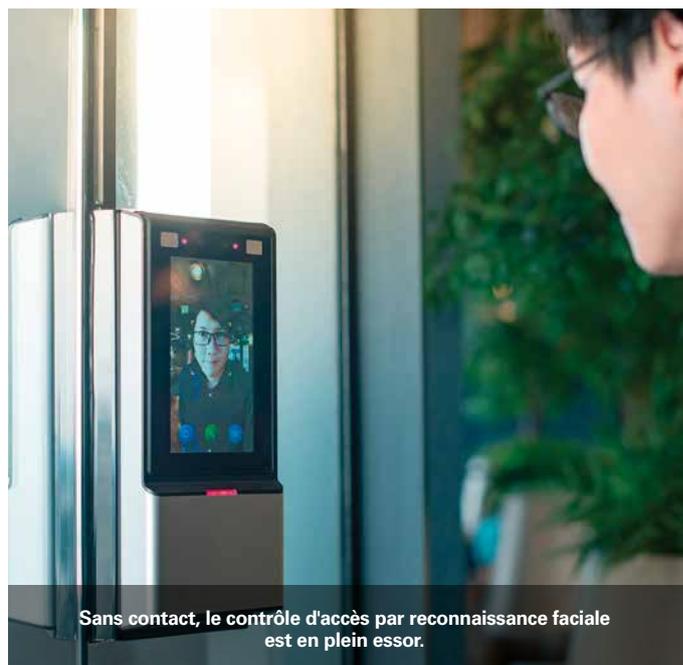
Estimé dans le monde à 4,5 milliards d'euros pour 2019, le marché de la reconnaissance faciale devrait avoir doublé d'ici 2025, d'après le cabinet d'analyse Mordor Intelligence. Largement utilisée en Chine, elle reste très encadrée en Europe, par le RGPD (règlement général sur la protection des données), mais progresse néanmoins. Son avantage en contrôle d'accès ? Elle permet d'identifier et d'authentifier des personnes de façon quasi certaine, contrairement à des badges ou des codes qui ne peuvent en aucun cas certifier que le détenteur est bien la personne bénéficiant des droits d'accès.

■ La Covid-19 pourrait accélérer sa progression

Jusqu'à présent, la reconnaissance par empreinte digitale dominait largement le monde de la biométrie, avec près de 80 % des unités de biométriques installées en contrôle d'accès et à peine 12 % pour la reconnaissance faciale. Mais la proportion pourrait se renverser dans les années à venir. La reconnaissance faciale présente l'avantage d'être facile à déployer et à mettre en œuvre. Les processus de détection et de correspondance avec le visage pour l'authentification ou l'identification sont de plus en plus rapides. Et surtout, dans la période de crise sanitaire que nous traversons, ce sont des technologies sans contact. Pour Baudouin Genouville, directeur général de Suprema France : « Nous avons déjà noté une nette progression de la demande des produits de reconnaissance faciale pour de nombreux projets. Depuis la Covid-19, la croissance du marché semble être sur une pente de +40 % annuel. Cela s'explique par la recherche d'une technologie sans contact, mais aussi par une baisse significative du coût des équipements. »

■ Liste noire et liste blanche

Avant de s'orienter vers un matériel donné, il faut établir l'objectif de la reconnaissance faciale. S'agit-il de repérer un intrus ou une personne dans une foule ? Cette application ne relève pas directement du contrôle d'accès et peut être assimilée à une liste noire (1:N) : certaines personnes sont exclues d'un



Sans contact, le contrôle d'accès par reconnaissance faciale est en plein essor.

© DR



Facestation F2 de Suprema utilise la technologie Fusion qui combine la technologie NIR et la lumière visible. Cela permet de s'affranchir des contraintes extérieures : soleil, ombre, lumière oblique, maquillage, couleurs, port du masque. Adapté à la situation sanitaire, le Facestation F2 peut détecter le port de masque et assurer le contrôle par reconnaissance faciale avec ou sans masque. Autre avantage : il est possible d'effectuer l'enrôlement à partir de photos et de stocker les gabarits sur carte RF (4ko).

© DR

périmètre. Ce sont des utilisations qui existent à l'étranger, par exemple pour repérer des hooligans à l'entrée d'un stade. Des prises de vues à la volée avec des caméras et des logiciels d'analyse d'image. La question de l'identification demeure un sujet sensible en Europe, en raison des questions de respect de la vie privée et des libertés individuelles sachant que des études ont pu montrer que le taux d'erreurs reste encore très élevé. Toutefois, à l'approche des Jeux olympiques, et avec le risque terroriste, ce type d'applications pourrait être plus largement autorisé. En revanche, les systèmes peuvent traiter de grands nombres de données. Parmi les principaux fabricants qui réalisent ce type de recherches, on peut retenir les entreprises suivantes : Dahua, Idemia, HIK Vision, Suprema, Virdi, Zketo, etc.

À l'inverse la liste blanche (1 :1), pour le contrôle d'accès, consiste à autoriser l'accès à un individu qui se ● ● ●

INNOVATIONS

One Face et One Check d'Eden Innovations, une reconnaissance faciale intelligente



Grâce à son module One Face, Eden Innovations permet le pilotage de la station de reconnaissance faciale Dahua. L'enrôlement se fait alors directement depuis l'interface d'Optima, la solution de contrôle d'accès d'Eden Innovations. Lors de son passage, l'utilisateur est reconnu automatiquement, et ses droits d'accès sont gérés comme s'il utilisait un lecteur de badges. Eden Innovations a développé le module One Check. Celui-ci permet de définir des « points de contrôle » (ou « checkpoints ») sur un site, et d'activer une obligation de passage sur certains de ces points. Plusieurs modes de contrôle sont possibles pour ces checkpoints. Par exemple, en période Covid, on peut définir un checkpoint sanitaire, avec mesure de la température corporelle ou effectuer une reconnaissance faciale. Il est alors possible de s'assurer de l'identité du porteur de badge amené à se déplacer toute la journée sur un site, et ceci sans avoir à équiper l'ensemble du site avec des lecteurs biométriques. En effet, avec un unique lecteur facial sur une entrée spécifique, et en activant un passage obligé par celui-ci, les autres entrées ne sont plus accessibles sans passage préalable sur le checkpoint. Et une fois passé avec succès sur le checkpoint, l'utilisateur aura ses droits activés sur l'ensemble des autres portes du site de manière classique avec son badge. On allie ainsi la sécurité de la reconnaissance faciale et la simplicité de la gestion d'accès par badges.

LA PAROLE À

MAË THOLONIAT

Responsable marketing STid



«EFFACER LES CONTRAINTES EN AUGMENTANT LA SÉCURITÉ.»

«Le contexte sanitaire va pousser les organisations à démocratiser l'usage des solutions sans contact, entraînant avec lui le marché de la reconnaissance faciale. Pour STid, il s'agit de permettre l'authentification d'un usager comme facteur de sécurité accrue et non l'identification, soumise à de fortes contraintes réglementaires. Comment ? En vérifiant l'adéquation entre une donnée biométrique, enregistrée dans le badge, et son détenteur. Plusieurs axes sont à considérer : la fluidité de l'usage, la compatibilité avec les systèmes existants, la sécurisation sans faille des données, notamment avec le protocole de communication SSCP®, la protection des données personnelles et la performance du système. L'authentification doit être possible en cas de port de lunettes, de masque sanitaire ou de changement d'apparence (barbe, coupe de cheveux) et la réponse technologique doit effacer les contraintes d'usage tout en augmentant le niveau de sécurité et de protection.»

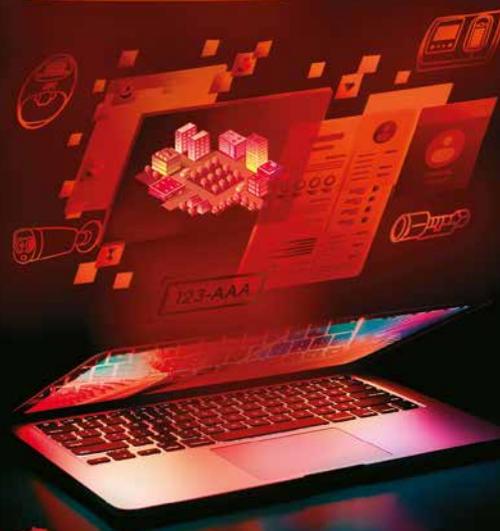
OPTIMA 4.0

LA NOUVELLE GÉNÉRATION DU LOGICIEL DE CONTRÔLE D'ACCÈS D'EDEN INNOVATIONS

Nouvelle interface visuelle

Nouvelle expérience utilisateur

Dernières technologies web



EDEN INNOVATIONS

www.eden-innovations.com

contrôle d'accès

● ● ● présente. Dans ce cas, ce sont des matériels de contrôle d'accès dédiés qui sont utilisés et qui doivent répondre à la question : « *La personne qui se présente est-elle bien celle qu'elle prétend être ?* ». On peut citer quelques-uns des opérateurs qui développent du matériel ou des logiciels dans le domaine : Herta (Espagne), Milestone, Genetec, Agent VI (Israël), AxxonSoft (Russie), Avigilon (Canada), Idemia (algorithme), Suprema, etc.

■ Maîtrise du gabarit et sécurité

Pour quels usages la reconnaissance faciale est-elle autorisée ? La Cnil suit de près l'évolution des technologies en France et à l'étranger, leur application et les dérives possibles. En contrôle d'accès, la reconnaissance faciale peut s'avérer tout à fait légitime si d'autres technologies apparaissent insuffisantes – et notamment un simple badge – par rapport au niveau de sécurité exigé. En aucun cas, un contrôle d'accès par reconnaissance faciale pour raison de « confort » peut se justifier. L'autre point qui apparaît essentiel est que la personne puisse rester maître de son propre gabarit, en le conservant. En effet, à partir de l'image de la personne, un modèle informatique, le gabarit est établi qui rassemble les caractéristiques du visage. La Cnil préconise, lorsque c'est possible, que le porteur présente un badge contenant son gabarit – encodé – et que le dispositif compare le gabarit au visage de la personne. Ces données biométriques ne doivent pas être stockées et conservées dans un serveur central ou sur le lecteur. Les établissements qui souhaitent mettre en place un contrôle biométrique doivent remplir un PIA (Privacy Impact Assessment, ou évaluation de l'impact sur la vie privée) justifiant de la nécessité de ce contrôle et précisant les mesures pour la protection des données. À ce titre, il faut que le matériel assure un bon niveau de protection. Ainsi, des ports Wiegand seront très insuffisants en raison de nombreuses brèches de sécurité. Les matériels devront prévoir des clés d'encryption solides, un chiffrement de bout en bout et un effacement des logs en cas d'arrachement du dispositif de lecture, par exemple. ■

LA PAROLE À

RENAUD BIDOU

Directeur technique Europe du Sud, Trend Micro



« LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE CONSTITUE UN DES ENJEUX MAJEURS DE LA RECONNAISSANCE FACIALE. »

« La reconnaissance faciale est de plus en plus utilisée pour le contrôle d'accès logique et physique pour authentifier les utilisateurs. Ces dispositifs sont globalement plus sûrs et moins sujets à des problèmes comme la fraude d'identité que des solutions de sécurité traditionnelles. Dans une étude, Trend Micro s'est penché sur quatre systèmes de contrôle d'accès par reconnaissance faciale de dernière génération : Facedepot 7B de ZKTeco, DS-K1T606MF de Hikvision, TPS980, De Telpo et Koala de Megvii. Le résultat est sans appel. Ces dispositifs présentent des failles de sécurité informatiques grossières qui peuvent mettre en danger la sécurité des données – voire permettre d'ouvrir une porte en usurpant informatiquement une identité. Comme pour tous les IOT, la sécurité informatique constitue un des enjeux majeurs de la reconnaissance faciale. Dès qu'un système est connecté – et c'est le cas des lecteurs biométriques, il y a des risques de faille. Aussi, avant de déployer un contrôle d'accès par reconnaissance faciale, il est important d'y associer les responsables de la sécurité informatique. Trend Micro propose des solutions de sécurité à plusieurs niveaux : à la base, avec des solutions directement intégrées dans les produits des éditeurs, en protégeant le réseau et en bloquant les attaques éventuelles, et enfin au niveau des serveurs. La fiabilité d'un système de contrôle d'accès repose tout autant sur la performance du système que sur sa capacité à protéger et à fiabiliser les données. »

INNOVATIONS

Scopus facilite le contrôle d'accès par reconnaissance faciale

Se positionnant en tant que spécialiste de l'identification depuis plus de trente ans, Scopus propose des solutions RFID pour renforcer la sécurité au sein des structures, tous milieux confondus (hospitaliers, industriels, manufacturing, etc.). C'est notamment le cas avec les solutions d'impression et encodage de cartes, CMS (Card Management System, SSO (Single Sign On), et de reconnaissance faciale (Id Authentication System). L'identification et l'authentification des personnes constituent aujourd'hui un réel enjeu sécuritaire pour les structures et permettent de contrôler les flux d'entrées et de sorties. Scopus propose donc une solution de reconnaissance faciale (IAS) pour simplifier et renforcer le contrôle d'accès.

Le fonctionnement est simple. Dès lors que la personne badge, le lecteur connecté à un boîtier UTL transmet les données biométriques à IAS Engine qui va détecter l'authenticité de l'individu grâce à la caméra, à savoir si son gabarit ainsi que celui enregistré dans la base de données sont similaires. Si tel est le cas, alors l'accès de la personne est autorisé. « *Ce système très sécurisé, utilise l'infrastructure du client, caméra et lecteur de badges permettant ainsi une double authentification afin d'accéder à des locaux sensibles. Nous nous chargeons de l'encodage et implémentons un serveur qui fera le lien entre le contrôle d'accès existant et la caméra de vidéosurveillance, précise Thomas Paya, responsable des ventes Scopus. C'est une solution à moindre coût, interopérable et flexible, qui s'installe facilement sur les systèmes existants.* »



© Getty images

ACCÈS INTELLIGENT SANS CLÉ ET MOBILE

Réaliser aujourd'hui les bâtiments sans clé de demain grâce à une réflexion novatrice et à une technologie avancée de contrôle d'accès basée sur la mobilité.



DES SERRURES INTELLIGENTES CONÇUES POUR ÊTRE SÛRES

Totalement sans câblage

Serrures intelligentes autonomes, virtuellement en réseau, câblées et sans fil, fonctionnant toutes sur une seule plateforme technologique de contrôle d'accès.

Conçues pour s'adapter sur tous les points d'accès

Vaste gamme de serrures électroniques, de cylindres et de lecteurs muraux pour couvrir tous les besoins de tous types de bâtiments

Facile à installer

Conçues pour être installées sur des portes équipées de serrures existantes, sans modification, ni câblage supplémentaire

Accès mobile sécurisé sans clé

Plateforme complète de verrouillage électronique compatible avec les téléphones portables : augmentation de la sécurité, du contrôle et de la gestion

Solutions COVID

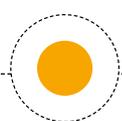
Utilisation du smartphone à la place du badge et finition Biocote sur certains modèles au niveau de la poignée pour une protection accrue contre les microbes grâce à des ions d'argent

Biométrie : pourtant les solutions existent...

Même si elle n'a pas connu les développements qui auraient pu être les siens sur le marché français, quelques fabricants continuent à développer des solutions basées sur la biométrie. Petit tour d'horizon.



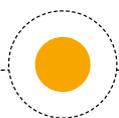
© DR



SUPREMA BIOLITE N2 – SUPREMA

LECTEUR D'EMPREINTES DE DEUXIÈME GÉNÉRATION

Suprema BioLite N2 est un terminal Suprema externe d'empreintes digitales de deuxième génération qui fournit des fonctionnalités complètes de contrôle d'accès et de temps/présence, basées sur la nouvelle plateforme de technologie et de sécurité biométrique de Suprema. BioLite N2 offre des performances et une sécurité de pointe grâce au tout dernier algorithme d'empreintes digitales de Suprema, associé au plus performant capteur d'empreintes digitales au monde. Abrisé dans son boîtier IP67 robuste, BioLite N2 ajoute une pointe de flexibilité à la conception de systèmes grâce à la technologie de lecture RFID multiClass. Grâce à la technologie RFID à double fréquence, BioLite N2 prend en charge la RFID basse fréquence (125 kHz) et haute fréquence (13,56 MHz), y compris toutes les normes RFID compatibles avec les lecteurs HID multiClass. En marge de l'identification par empreintes digitales, BioLite N2 prend en charge la plupart des normes de carte RFID avec un seul appareil, y compris 125 kHz EM, HID Prox et 13,56 MHz Mifare, Mifare Plus, DESFire/EV1, FeliCa, iClass SE/SR, NFC et 2,4 GHz BLE. ●



CLÉ BIOMÉTRIQUE UNIVERSELLE – KEOPASS

DU CÔTÉ DES START-UP

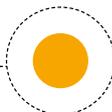
Keopass est une clé qui comporte un lecteur d'empreinte dernière génération, avec analyse biométrique intégrée et communications chiffrées en AES. Universelle, cette clé peut fonctionner avec n'importe quel terminal (fixe ou mobile) équipé en Bluetooth ou en USB, et d'OS (Windows, Mac, iOS, Android, Linux, Chromebook, etc.). En fonction de la version de KeoPass, elle garantit une authentification forte aux accès logiques, avec ou sans verrouillage automatique, aux accès physiques (bâtiments, équipements, etc.) ou les deux. Simple à déployer et à utiliser, elle ne nécessite aucune installation d'applications ou de pilotes. La clé biométrique KeoPass existe en deux versions : accès logique uniquement (génération et saisie de mots de passe à partir des empreintes digitales) ou accès logique et physique (via lecteur RFID/NFC existant ou passerelle BLE dédiée) avec sécurité biométrique intégrée. La clé Keopass est conforme aux recommandations de l'Anssi et de la Cnil, pour le renforcement de vos politiques de mots de passe dans le cadre de la RGPD notamment. ●



© DR



© DR



ICLASS SE RB25F – HID

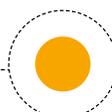
LECTEUR D'EMPREINTES DIGITALES

Le lecteur d'empreintes digitales iClass SE RB25F est un lecteur/contrôleur robuste, polyvalent et puissant, qui répond aux besoins élevés en matière de contrôle d'accès physique. Sa précision et sa rapidité de lecture des empreintes offrent un confort inégalé aux utilisateurs : en moins d'une seconde, l'empreinte est vérifiée, réduisant considérablement les délais de traitement et donc les attentes qui accompagnent souvent d'autres solutions biométriques.

Grâce à son capteur multispectral, le lecteur iClass SE RB25F permet de capturer des images à la fois à la surface et sous la surface de la peau, de sorte que tous les types d'empreintes digitales puissent être lus rapidement et de manière fiable quelles que soient les conditions météorologiques (humide, sec, etc.) ou l'aspect du doigt (sale, ridé, etc.).

Ce lecteur intègre également une détection du vivant pour éviter la fraude au doigt coupé. Il valide aussi en temps réel que l'empreinte digitale n'est pas falsifiée.

L'appareil est livré avec la fonctionnalité de « doigt sous la contrainte » (seconde empreinte digitale affectée à une fonction 'alerte' par exemple), ainsi qu'une protection optique intégrée qui envoie une alarme automatique en cas de tentative d'arrachement du lecteur. ●

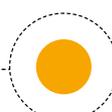


FUJITSU PALMSECURE TRUEDENTITY – FUJITSU IL LIT LES VEINES DE LA MAIN



© DR

Fujitsu PalmSecure truedentity est une solution d'authentification multifactorielle qui combine la technologie PalmSecure de numérisation des veines de la paume avec truedentity, une solution d'authentification ultra-sécurisée. Ce système permet une authentification sans équivoque et protège de manière fiable l'accès aux espaces physiques, aux systèmes ou aux informations sensibles. Fujitsu PalmSecure truedentity convient aussi bien pour les services en ligne que pour les systèmes de gestion d'identité logique ou physique de contrôle d'accès. ●



FACESTATION 2 – SUPREMA LE LECTEUR LE PLUS RAPIDE AU MONDE !

Suprema FaceStation 2 est un des terminaux de reconnaissance faciale les plus avancés : il offre les meilleures fonctionnalités au monde. Grâce aux dernières innovations de Suprema en matière de biométrie faciale, FaceStation 2 offre une vitesse, une exactitude et un niveau de sécurité de reconnaissance jusque-là inégalés. Avec l'ingénierie optique brevetée de Suprema, FaceStation 2 propose jusqu'à 25 000 lx d'éclairage de fonctionnement, ce qui garantit une confiance complète, quelles que soient les conditions d'éclairage. FaceStation 2 dispose d'une capacité de mémoire impressionnante, qui lui permet de gérer le plus grand nombre d'utilisateurs de sa catégorie. Une seule unité de FaceStation 2 accepte jusqu'à 30 000 utilisateurs, 50 000 enregistrements d'images faciales et

5 000 000 rapports texte. FaceStation 2 offre la plus large plage de tailles : entre 145 cm et 210 cm. Grâce au support inclinable facultatif, FaceStation 2 peut également prendre en charge les personnes en fauteuil roulant et les enfants. ●



© DR



Pour assurer l'unicité de passage des véhicules, on créera un sas associant deux barrières ou, dans le cas présent, une barrière et un portail. Installation réalisée par TGO sur le site Eaux du Grand Lyon, à Villeurbanne.

© Travaux généraux de l'Ouest

Le choix d'une barrière levante ne s'improvise pas !

Elles font partie de notre quotidien. On les voit sur les parkings, les autoroutes, à l'entrée de sites industriels ou de sièges d'entreprises... Les barrières levantes, aussi communes soient-elles, n'en sont pas moins des éléments à part entière du contrôle des accès à un site ou à une route.

Communes donc, mais pas aussi basiques que cela pourrait le laisser croire. Elles doivent répondre à certains critères techniques pour correspondre aux besoins des sites qu'elles équipent. Ce que confirme Xavier Joly, ingénieur commercial pour le Groupe LBA (La Barrière automatique): «*Souvent, dans le cadre de certains gros chantiers, on manque de vigilance pour choisir les barrières automatiques. On les installe sans avoir réellement réfléchi à leur adéquation avec les problématiques du*

sites, les flux qui doivent y être gérés, le niveau de sécurité... On risque fort alors de se retrouver avec une ou des barrières qui seront plus une gêne pour les utilisateurs qu'un réel organe participant pleinement à la sécurité du site, au contrôle des accès, à la gestion des véhicules...»

Constat que partage Giovanna Piras, responsable développement segment véhicule chez Automatic Systems : «*On doit, en préalable à toute installation se poser certaines questions qui permettront de choisir la barrière levante la mieux adaptée. Quel niveau de protection souhaite-t-on avoir ? À quel endroit la barrière doit*

PAROLE D'EXPERT

LOUP BLANPAIN DE SAINT-MARS

Associé gérant de TGO (Travaux généraux de l'Ouest)



© DR

« CANALISER LES FLUX DE VÉHICULES. »

« Par rapport à un portail, la barrière levante sert avant tout à canaliser les flux de véhicules. Selon le degré de sécurité voulu, on pourra durcir la lisse : une lisse simple pour l'accès véhicule, une lisse basse pour canaliser les véhicules et les piétons, une lisse haute et basse pour gérer de manière plus restrictive piétons et véhicules. On veillera aussi à ce que la lisse ne soit pas trop lourde car il faudra alors équiper la barrière d'un moteur puissant et cela à un coût. D'une manière générale, les barrières automatiques constituent un bon compromis pour des exploitants de sites qui veulent juste contrôler l'accès des véhicules. On rencontre sur le marché deux grands types de barrières : les électromécaniques avec moteur et les solutions hydrauliques. Mais ces dernières sont généralement des produits plus basiques. Le grand avantage des barrières automatiques est leur rapidité de manœuvre. Mais il faut garder à l'esprit que cela peut induire des risques. Pour les personnes pouvant se trouver dans le champ d'action de la lisse et pour les véhicules. C'est pour cette raison que la plupart des barrières sont dotées d'un système de dégonde-regondage qui permet à la lisse de retrouver sa position initiale en cas de choc. Il faudra également veiller à la longueur des lisses. Trop longues, elles risquent, en position haute, d'être dégondees par un vent violent. »

être installée et quel type de véhicule doit être contrôlé ? La barrière sera-t-elle asservie à des systèmes de contrôle d'accès ? »

■ Adaptées à tous les besoins

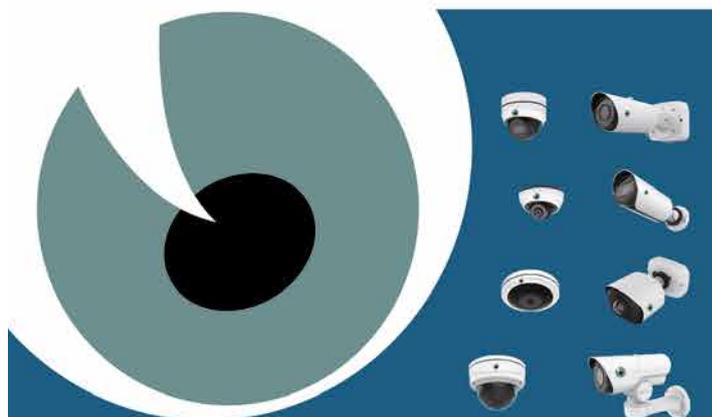
Des autoroutes aux sites sensibles, les barrières s'adaptent à la plupart des besoins et des fabricants comme Automatic Systems ou LBA-Amco qui ont conçu et développé des gammes complètes, allant de la simple barrière ●●●●



Les barrières levantes peuvent permettre de sécuriser des sites sensibles. À l'image de la BLG77 d'Automatic Systems.

© Automatic Systems

CamTrace



La vidéosurveillance en mode digital



Une plateforme VMS robuste et performante
Une gamme de caméras IP innovantes

www.camtrace.com
Tel : +33 1 40 99 94 31



intrusion



Un des principaux marchés des barrières automatiques est évidemment la gestion des autoroutes. Tous les fabricants en proposent. À l'instar du Groupe LBA et sa barrière 63PG.

© LBA

LA PAROLE À

GIOVANNA PIRAS

Responsable développement segment véhicule chez Automatic Systems



© DR

« COMPRENDRE LES BESOINS, CONSEILLER ET ACCOMPAGNER L'UTILISATEUR. »

« Automatic Systems conçoit et fabrique des équipements pour sécuriser les accès des piétons et des véhicules depuis plus de cinquante ans. Nous proposons la gamme la plus vaste de barrières levantes, capable de répondre aux exigences les plus élevées en termes de protection des sites, de rapidité de mouvement, de fiabilité. Nos équipes, avant toute prescription, accompagnent nos partenaires pour étudier leurs projets, leurs environnements, les flux à gérer. Et notre service après-vente continue à accompagner nos distributeurs et installateurs via la formation et le support en ligne. »

● ● ● pour parking de supermarché à des solutions durcies répondant à des problématiques sécuritaires plus complexes.

« Les barrières automatiques s'installent principalement en périmétrie des sites tertiaires, industriels, logistiques, sensibles, ajoute Xavier Joly. Le Groupe LBA met à la disposition de ses partenaires installateurs et autres une large gamme de barrières automatiques, qui peuvent être complétées par des solutions durcies comme les herses escamotables. »

Ces barrières sont généralement utilisées pour gérer des flux de véhicules et interdire l'accès des sites aux piétons. Dans de nombreux cas, une seule barrière permettra de gérer les véhicules. Pour des besoins plus importants en matière de sécurité – si on souhaite par exemple assurer strictement l'unicité des passages des voitures ou autres – on pourra installer un sas, constitué de deux barrières, l'une derrière l'autre, afin de ne permettre l'accès qu'à un seul véhicule. « En plus de la création d'un sas, on peut également augmenter la résistance de la barrière elle-même, poursuit Giovanna Piras. Automatic Systems propose des lisses anti-vandales, voire des matériaux plus résistants, comme un IPN. »

■ Une étude du site s'impose

On ne pourra pas faire l'économie d'une analyse pointue du site et de ses contraintes. « Notre rôle est d'accompagner, de

conseiller, d'analyser le cahier des charges pour prescrire la meilleure solution, celle qui sera adaptée au site, insiste l'ingénieur commercial du Groupe LBA. Ce dialogue avec l'installateur est très important. C'est d'ailleurs sur ce modèle de vente indirecte aux installateurs que La Barrière automatique s'appuie depuis toujours. »

D'autant plus que les barrières levantes vont souvent être amenées à cohabiter avec des piétons. Pour éviter tout accident, il faudra donc associer, non seulement une boucle de sécurité au sol pour détecter le véhicule, mais aussi un jeu de cellules ou un détecteur ultrason pour détecter la présence d'une personne dans le champ de manœuvre de la barrière.

« Il faut être d'autant plus vigilant à ce sujet que les normes sont assez floues au niveau européen en matière de sécurité des piétons dans les zones des barrières. Souvent, on se contente d'un panneau d'interdiction piéton. On peut s'en satisfaire, mais on peut tout de même renforcer la sécurité de l'ensemble avec des moyens de détection », conclut Xavier Joly. ■

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

XAVIER JOLY

Ingénieur commercial pour le Groupe LBA



© DR

« DES MATÉRIELS PLUS INNOVANTS QU'ON NE LE PENSE. »

« Malgré leur aspect "basique", les barrières automatiques sont souvent des concentrés d'innovation. Par exemple, pour éviter les accidents dans des conditions de mauvaise visibilité, nous pouvons équiper nos barrières avec un bandeau lumineux tricolore – vert, jaune, rouge – qui permet de visualiser le cycle de la lisse. Nous allons également lancer très prochainement une barrière très rapide, dotée d'un capteur rotatif et d'une lisse en aluminium dont la vitesse d'ouverture est de l'ordre de la seconde. Enfin, pour faciliter l'utilisation de nos barrières et bornes, nous sommes en train de toutes les équiper (gammas La Barrière automatique et Amco Les Escamotables) de notre carte électronique de gestion One-C qui permet de piloter nos produits. »

Aujourd'hui comme demain,
avec **Fichet** la vie est plus sûre.

Leader dans le domaine de la sécurité, **Fichet Group** développe des solutions dédiées à la protection des entreprises, services publics et commerces pour faire **face aux risques** des plus courants jusqu'aux plus extrêmes.



Sécurité électronique*



Menuiserie de sûreté



Coffres forts et
chambres fortes



Obstacles piétons



Cash management



Services associés

*SMI est un système de contrôle d'accès **qualifié par l'ANSSI**, gage de sa **robustesse** et de l'**engagement** de Fichet à respecter durablement les critères de **confiance**.



Une des missions des DAS : participer à la mise en sécurité du site pour permettre son évacuation.

© DGeity images

Les DAS : composants obligatoires de la sécurité incendie

Désenfumage, compartimentage, évacuation... tout cela est assuré grâce aux DAS. Ces dispositifs actionnés de sécurité participent à la mise en sécurité du bâtiment et de ses occupants. Ils ne sont donc pas à négliger et doivent être installés et maintenus très scrupuleusement.

Les DAS sont des dispositifs commandés qui, lorsqu'ils changent d'état (ouverture ou fermeture, par exemple) permettent de mettre en sécurité tout un bâtiment ou une partie de celui-ci, dans le cadre de SMSI (système de mise en sécurité incendie). Ils ont pour mission d'assurer différentes fonctions comme le désenfumage, le compartimentage, l'évacuation et la gestion des issues de secours. Ces DAS doivent répondre à certaines normes dont les dispositions de la série des normes NF S 61-937 qui décrivent leurs caractéristiques de fonctionnement, leurs options de sécurité,

comme les signalisations de positions d'attente et/ou de sécurité, le réarmement et certaines obligations (notamment vis-à-vis du CMSI ou centralisateur de mise en sécurité incendie) les concernant. Ils fonctionnent avec une tension de télécommande de 24 V ou 48 V continu et ce, à émission ou rupture de courant suivant la nature du DAS.

« Souvent méconnus et parfois négligés par certains, les DAS sont des éléments constitutifs de la sécurité incendie, insiste Marcel Frering, responsable développement marché France chez RF Technologies (RFT). La sélection de certains DAS est à faire en fonction des informations du lot courants faibles

2 QUESTIONS À

PASCAL ROLLAND

Chef de produits chez Alligator (Réseau DEF)



© DR

Cetexel est un acteur historique sur le marché des DAS et plus particulièrement des verrous pour issues de secours.

Comment est née l'entreprise ?

En 1970, après le drame de la boîte de nuit le 5/7, à Saint-Laurent-du-Pont, en Isère, qui a provoqué la mort de 146 jeunes, un médecin, le docteur Jean Arouete, inventa le verrou électrique pour issues de secours. Sa fabrication fut confiée à Cetexel, qui crée alors le « Dispositif Sauvegarde » DS2000. Le DAS était né, au sens de la norme NF S 61-937 de 1990. Aujourd'hui, il équipe

les issues de secours de sites tels que le Centre Georges Pompidou, l'Opéra Bastille... Depuis, Cetexel a rejoint Alligator et n'a eu de cesse de développer des solutions permettant de garantir qu'un drame comme celui du 5/7 ne se reproduise plus ; et qu'en cas d'incendie, tous les occupants d'un bâtiment puissent évacuer en toute sécurité.

Où va-t-on chercher l'innovation sur des solutions normées ?

Pour innover, nous tenons compte de l'utilisation qui sera faite de notre verrou.

Nous travaillons sur sa consommation d'énergie, sa taille, sa résistance à des usages très intensifs comme les portes va-et-vient dans les hôpitaux. Nous concevons des produits et des solutions innovantes : comme notre nouveau verrou DSM5030 intégrant caméra embarquée, pour visualiser l'état de fonctionnement de la porte et de supervision pour accéder à l'historique des événements. Nous lancerons aussi d'ici le début de l'année prochaine notre nouvelle Ugcis : Buaya, dotée d'un grand écran couleur tactile pour simplifier son utilisation et dont la maintenance sera facilitée.

qui parfois communiquent mal ou trop tardivement avec les installateurs des DAS. Certains sont alors contraints d'acheter de mauvais systèmes qui ne correspondent pas aux caractéristiques du CMSI. C'est pour cela que, chez RFT, nous cherchons constamment à innover afin de simplifier l'installation de nos clapets coupe-feu et volets coupe-feu. »

■ Faciliter la maintenance

Comme souvent dans l'incendie, l'installation des DAS est obligatoire. Il n'empêche que même si on ne peut pas ne pas les installer, les fabricants travaillent et investissent pour faire en sorte d'alléger, de simplifier les contraintes liées à l'installation, la maintenance, aux tests de ces matériels. À l'image de la démarche du groupe français Atlantic. « En matière de DAS, Atlantic fabrique en France des caissons de désenfumage, des tourelles de désenfumage, des volets... pour en simplifier l'installation et l'utilisation, explique Maud Oller, chef de projet, service R&D chez Atlantic. D'autre part, nous faisons en sorte d'en simplifier les opérations de maintenance pour ne pas nuire à la continuité du service des établissements où ils sont installés, tout en limitant les contraintes physiques et les risques aux

quels peuvent être exposés les techniciens qui interviennent lors des opérations de maintenance. » Ainsi, Atlantic associe ces matériels à des moteurs qui en facilitent le réarmement lors d'un test ou de leur entretien. « Nous avons lancé cette année un volet, le Velio M, qui peut s'ouvrir et se fermer à distance lors des tests », ajoute Florian Just, chef de produit protection incendie chez Atlantic.

■ Vigilance

Rappelons tout d'abord une chose très importante à ne pas oublier : les accessoires composant un DAS doivent ● ● ●

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

FLORIAN JUST

Chef de produit protection incendie chez Atlantic



© DR

« CONCEVOIR DES SOLUTIONS SIMPLES À UTILISER ET MAINTENIR. »

« Le groupe Atlantic emploie 9400 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 2,2 milliards d'euros. Nous sommes des spécialistes des solutions de désenfumage. Nous cherchons toujours à innover pour concevoir des solutions qui soient simples à utiliser une fois posées. Ainsi, cette année, outre notre volet Velio M, nous avons aussi lancé un nouvel ouvrant totalement étanche, l'Oryo V, qui supprime les courants qui subsistent souvent une fois certains ouvrants posés. Cela permet d'améliorer le confort des usagers de l'établissement et de réduire la consommation d'énergie du bâtiment. »



Le volet Passage de RF-t : sans vantail. Ses lames souples s'enroulent comme un store.

incendie

● ● ● toujours, quels que soient leur marque, leur fabricant..., être compatibles entre eux. Ceci posé, la maintenance est clairement l'un des points de vigilance en matière de DAS. « Comme pour d'autres composants de la famille des DAS, les portes coupe-feu (battantes, va-et-vient, coulissantes et les rideaux coupe-feu) doivent être scrupuleusement maintenus, insiste Philippe Giorgi, directeur commercial et marketing Lutermax (groupe Novoferm). On doit maintenir les portes, comme les autres DAS, en état de fonctionnement. Il faut donc les déclencher une à deux fois par an et effectuer des vérifications visuelles afin de s'assurer qu'aucun obstacle ne vienne empêcher leur fermeture le cas échéant. »

Même insistance du côté d'Alligator, un des leaders français des verrous électriques pour issues de secours. « Lorsque l'on conçoit des DAS, en l'occurrence des systèmes de verrouillage pour issues de secours, il faut tenir compte des contraintes qu'ils vont subir une fois installés, explique Pascal Rolland, chef de produits chez Alligator (Réseau DEF). Ainsi, même si un de leurs composants casse, nos solutions ne bloqueront pas la porte. Par ailleurs, il faut être vigilant quant aux supports sur lesquels sont installés les DAS. Pour nos matériels de verrouillage, on portera une attention particulière à l'état de la porte, qu'elle ne se soit pas affaissée, risquant ainsi d'empêcher sa fermeture... »

■ Faites-vous aider

Choisir un DAS n'est pas toujours simple. Il ne faut pas hésiter

à faire appel aux techniciens des fabricants et à leur expertise. « Le service technique d'Alligator peut aider et accompagner les utilisateurs finaux, les chefs de projets, les bureaux d'études... dans le choix de matériels », poursuit le chef de produits d'Alligator, Pascal Rolland.

PAROLE D'EXPERT

PHILIPPE GIORGI

Directeur commercial et marketing Lutermax (groupe Novoferm)

« GARANTIR L'ASSOCIATIVITÉ DES ÉLÉMENTS. »

« La NFS 61.937 vise à garantir l'associativité des éléments constituant le DAS. Et tous les fabricants sont tenus de s'y plier. La certification NF permet de garantir que le produit répond parfaitement au feu (EN 1634), aux essais mécaniques (DAS NFS 61.937) et que le fabricant a subi un audit garantissant la traçabilité de sa production. Dans cet esprit, nous avons conçu une porte coulissante EI 120, Novoslides, qui permet de couvrir une surface de 49 m² et dotée d'un portillon issue de secours également EI 120. Solution qui n'existait pas sur la marché. »

AccessSecurity

LE SALON EURO-MÉDITERRANÉEN
DE LA **SÉCURITÉ GLOBALE**

MARSEILLE CHANOT ■ 10-11 MARS 2021

SALON / COLLOQUE / RENDEZ-VOUS D'AFFAIRES



SÛRETÉ / SÉCURITÉ • CYBERSÉCURITÉ

[accessecurity.fr](https://www.accessecurity.fr)



#AccessSecurity

PSM
PARTENAIRE

POUR EXPOSER, contactez notre équipe commerciale :

Tel : +33 (0)4 91 76 83 81 // accessecurity@safim.com

Même soutien possible chez Atlantic. « Nos services avant-vente et après-vente sont là pour accompagner les professionnels qui auraient besoin de conseils, explique Florian Just. Par exemple, nous mettons à disposition des bureaux d'études un logiciel permettant de chiffrer l'installation des DAS, de choisir les bons produits. » Avant de conclure : « Nous proposons aussi, une fois certains de nos produits mis en place, par exemple, les gros extracteurs d'air installés dans les parkings, un service de mise en service qui permet, avant la visite de contrôle, de s'assurer que le système a bien été installé, dans le bon sens... » ■



Volet de désenfumage motorisé Velyo M d'Atlantic, qui se ferme et s'ouvre à distance pour faciliter la maintenance et les tests.

PAROLE D'EXPERT

MARCEL FRERING

Responsable développement marché France chez RF-Technologies



© DR

« DEUX NOUVEAUX PRODUITS TOTALEMENT INNOVANTS. »

« Nous avons dernièrement lancé deux nouveaux produits : Passage et Uniq. Passage est le premier volet de désenfumage sans vantail. Le portillon classique est ici remplacé par un rideau coupe-feu, en lame souple, qui permet au rideau de s'enrouler comme un store. Éliminant ainsi les contraintes habituelles des volets liées au débattement des portillons. Le volet n'est donc plus dépendant du conduit. Uniq, quant à lui, apporte une solution à une autre problématique. Il se présente sous la forme d'un seul mécanisme pour actionner tous les clapets coupe-feu télécommandés de la gamme Rf-t. L'erreur de commande est impossible puisqu'il fonctionne aussi bien en 24 volts qu'en 48 volts et en émission ou rupture de courant, et peut recevoir un moteur de réarmement à tout moment. »

Une gamme **UNIQUE** et **INNOVANTE**, un nouveau **DESIGN** à la hauteur de ses **PERFORMANCES**








Scannez-moi !



Now you can see!

Provision-ISR FRANCE
Contact Paulo Araujo au **06 30 02 10 77**
E.mail : support@provisionisrfrance.com

+ d'infos sur provision-isr.com | [f](#) [y](#) [in](#)

Protéger les sites isolés

Parce qu'ils sont éloignés des zones urbaines et que peu de personnes y accèdent, les sites isolés ont tout autant besoin de protection. Les solutions mises en œuvre doivent tenir compte d'un réseau de transmission parfois défaillant et d'un temps d'intervention souvent rallongé, tout en gardant à l'esprit que les hommes qui y travaillent doivent eux aussi être protégés.

« **A**ujourd'hui, de nombreuses entreprises cherchent à renforcer la sûreté de leurs sites isolés afin de limiter les risques liés à des accès inopportuns de personnes externes à leurs activités, explique Éric Nottin, directeur technique d'iLOQ. Cela va de la détérioration de matériels qui, pour certaines entreprises, représente un enjeu énorme au travers parfois simplement de la mise en place d'une logistique de gestion du retour à la normale, à l'utilisation abusive de locaux et aux désagréments que cela engendre, jusqu'à parfois la mise en péril potentielle de l'intégrité physique de ces personnes. » Ce peut être des sites énergétiques, barrages ou des réserves d'eau, des locaux de stockage de denrées agricoles, des sites SNCF ou des locaux techniques sur autoroutes... Leurs points communs ? Ce sont des sites isolés. Éloignés des centres urbains ou des zones industrielles, personne n'y travaille en continu. Des agents y viennent parfois y faire des contrôles ou des réglages, mais la plupart du temps, ils sont vides. Pourtant, tout autant qu'une zone de bureaux ou une usine, ils doivent être protégés pour éviter les intrusions et les dégradations.

■ **Priorité : clôturer et verrouiller**

Propriété privée, zone dangereuse, la première des actions à effectuer est de délimiter une zone à accès limité. Et cela passe par des mesures simples : clôturer. Du simple grillage au mur, la délimitation de l'espace doit être claire et envoyer un message dissuasif. Cette zone n'est pas accessible. Les accès, portes ou portails doivent être fermés et non accessibles au tout-venant. Selon la sensibilité du site, la clôture pourra être une clôture détectrice. « Nous avons équipé de nombreux sites isolés de notre clôture détectrice à fils



La sécurisation des sites isolés requiert des technologies qui peuvent utiliser peu de réseau, voire être autonomes en alimentation.

© Getty Images

SOLUTION

Locken, des solutions résistantes pour les sites isolés et exposés

Les sites isolés se trouvent fréquemment dans des zones non urbanisées et exposées aux intempéries. La solution Locken est particulièrement adaptée à ce contexte. Les cylindres sont passifs. Il est donc inutile de les relier au réseau de distribution électrique : c'est la clé qui fournit l'énergie et les autorisations d'accès pour l'ouverture des portes. Les cylindres électroniques, qui s'installent facilement en lieu et place des cylindres existants, n'exigent pas de maintenance. Ces particularités facilitent l'exploitation des sites isolés. Cette solution de contrôle d'accès répond parfaitement aux contraintes des sites de plein air, même dans des environnements particulièrement difficiles comme la montagne ou les bords de mer. Avec la clé électronique de dernière génération, la transmission des informations entre la clé et le cylindre s'effectue sans contact grâce à la technologie inductive. Cela permet à la clé électronique de communiquer les droits au cylindre même si celui-ci est obstrué par le sel, la pollution, la poussière ou encore s'il a subi une oxydation de surface provoquée par l'humidité des sites : les faux contacts ne sont plus un obstacle à la transmission de l'information.

2 QUESTIONS À

ÉRIC NOTTIN

Directeur technique iLOQ



Pourquoi les entreprises vous sollicitent-elles pour la protection de leurs sites isolés ?

Ces sites isolés sont souvent vulnérables et il est facile

d'y pénétrer. Le manque d'infrastructure rend difficile la mise en place de solutions technologiques, qui existent pourtant et sont nombreuses, nécessitant de l'énergie, des réseaux performants et stables et de l'entretien quasi permanent. La mise en place d'un système de fermeture simple et efficace semble être la première mesure à entreprendre. Mais aujourd'hui, peu de systèmes performants s'auto-alimentent

en énergie. D'où parfois, la frilosité encore palpable de certains décideurs, à l'encontre de la mise en œuvre de verrouillage électronique. Or, il s'agit là d'un enjeu majeur pour ces sites.

Quelles solutions de contrôle d'accès êtes-vous en mesure de proposer ?

iLOQ est le spécialiste sur ce sujet et propose des solutions complètement autonomes en énergie et hautement sécurisées, permettant de répondre aux défis de gestion et de planification modernes les plus exigeants et aux coûts les plus bas. Au travers d'une gamme de dispositifs de fermeture complète, il est

facile d'équiper et de verrouiller tous les types d'accès (portes, casiers, portails, grilles, barrières, tubes et boîtes à clés, etc.) Les dispositifs programmables iLOQ ne nécessitent aucune pile pour fonctionner. Ils génèrent leur propre énergie ou bien la récupèrent via la technologie NFC d'un smartphone qui sert alors, ici, de clé numérique. Les coûts liés au cycle de vie et à la maintenance des serrures sont alors minimisés. Leur installation est facile. Leur robustesse éprouvée est adaptée aux sites les plus isolés, soumis aux températures et aux environnements les plus hostiles.

tendus Capfit 50, indique Florian Barbier, directeur d'activité de Serpe. Facile à mettre en place, ce système a une durée de vie qui peut dépasser trente ans dans certains cas, ce qui offre un ratio performance/coût de possession sans égal. Il détecte les coupures et les écartements avec une grande fiabilité : on relève au maximum une fausse alarme par km et par an, une performance appréciable sur un site dont l'accès demande parfois plusieurs dizaines de minutes. »

■ Tracer les accès

La traçabilité des accès reste également une priorité en protection d'un site. Le contrôle d'accès doit alors se faire offline avec des systèmes non filaires. Des fabricants comme Assa ABLOY, iLOQ ou Locken ont depuis longtemps des clés mécatroniques qui peuvent fonctionner en l'absence de réseau et d'alimentation électrique. Les droits peuvent être chargés sur des plages horaires précises, pour des durées déterminées. La généralisation du smartphone facilite l'activation des droits sur la clé, éventuellement lorsque la personne se présente sur le site. Des possibilités qui restreignent les accès, tout en facilitant la gestion des clés sans que le gestionnaire n'ait à se déplacer.

■ Prévenir les intrusions

Si la vidéo est l'un des outils plébiscités en périmétrie des sites, son installation ne se justifie pas forcément sur un site isolé, en raison d'une part de la faible fréquence des événements, mais aussi de la nécessité

d'avoir un bon réseau pour la transmission d'image fortement consommatrice de bande passante, comme l'indique Philippe Henaine, directeur commercial de Panasonic : « Sur un site isolé, il est primordial de conserver au maximum la qualité d'image, afin de qualifier au mieux les événements et de déclencher des interventions, parfois éloignées, que si cela est nécessaire. Nos caméras consomment très peu d'énergie, et intègrent la technologie Smart Coding. Ce système réduit automatiquement la capture d'image de 30 images/seconde à 1/mi-nute, en l'absence de mouvement anormal.

L'intelligence embarquée va distinguer un mouvement dû à une présence, un mouvement récurrent comme des branchages mus par le vent, les vagues ou les pales des éoliennes. On va ainsi conserver la qualité de l'image mais obtenir une bande passante de l'ordre de 50 ko, c'est-à-dire une réduction allant jusqu'à 95 %. » L'alternative est d'utiliser des radars.

■ Protéger les hommes

Autre préoccupation des gestionnaires de sites isolés : la protection des hommes – eux-mêmes isolés. Cela peut ● ● ●

SUR LE TERRAIN

Val Thorens s'équipe en SimonsVoss

« Nous avons de nombreux locaux isolés en haute montagne dans lesquels se trouvent notamment les pupitres de commande de remontées mécaniques, explique l'informaticien de Val Thorens, Jérémie Reynard. Il nous fallait impérativement protéger l'accès de ces locaux isolés. Nous avons choisi un mix entre offline et online, soit une centaine de serrures électroniques. Avec la solution SimonsVoss, en cas de perte, nous annulons les droits instantanément du transpondeur perdu. Pas d'installation filaire et une grande fiabilité puisque les produits sont garantis jusqu'à -40 °C. Nous devons avoir un des systèmes de contrôles d'accès les plus hauts d'Europe, puisque nous en avons installé à 3200 m. C'est appréciable pour nos techniciens qui se trouvent en altitude, les droits sont transmis et réactualisés via le réseau, sans avoir à redescendre en station ! »



risque

● ● ● aller du contrôle à distance du port des EPI ou la validation d'habilitation (gaz, électrique, travaux en hauteur, présence d'un binôme, etc.) avant de pouvoir pénétrer sur un site, ou au port de DATI/PTI. Locken propose, à travers son application MyLocken, un déverrouillage conditionnel des accès soumis à différentes conditions : « La solution de contrôle d'accès Locken prend en compte cette exigence : elle permet d'attribuer des droits d'accès en fonction du profil de l'utilisateur et de paramétrer finement les lieux et les heures autorisés. Combinée à l'application MyLocken et aux nouvelles technologies (RFID, beacon), elle permet d'envoyer aux agents des messages de vérification relatifs à leur habilitation ou aux consignes de sécurité. De même, les intervenants peuvent communiquer avec le système central (déclarations de présence sur site, signalement d'anomalies, etc.). Ces fonctionnalités sont proposées sur-mesure pour répondre aux exigences de sécurité toujours plus strictes. » ■

SUR LE TERRAIN

Les cascades du Sautadet (30), protégées par un radar EPSI

Mis en œuvre par la société de sécurité Yzope, le système nomade doté d'un radar EPSI PSR-500 a été installé aux abords des cascades du Sautadet, dans le Gard, afin de faciliter le travail de surveillance du personnel pour interdire l'accès aux zones de baignade dangereuse. Sur le site, des bouées ont été placées pour délimiter la zone de baignade interdite, complétées par des panneaux de signalisation. Le radar positionné sur le secteur, cet été, permet d'assister et d'alléger le travail de surveillance. Si l'intrusion d'une personne est détectée dans la zone dangereuse, le radar lance une alerte au personnel de la société Yzope ou à la gendarmerie. Ceux-ci peuvent, grâce au système de caméras installé, effectuer une levée de doute, et si nécessaire, intervenir. développé à partir de technologies issues de la recherche militaire, le système nomade EPSI est doté d'un radar PSR-500 qui permet de détecter des intrusions dans une zone définie comme dangereuse. Cette solution radar existe dans différentes configurations, pouvant notamment être complétée par la mise en place d'un système vidéo, allant de l'envoi d'un simple SMS jusqu'à la prise en main à distance d'une caméra PTZ sur zone.



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S.A.S LE PRINCE ALBERT II DE MONACO

SALON INTERNATIONAL DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ



PLATINUM

Security exhibition

2-3

FÉVRIER 2021

Monaco

Sécuriser :



les infrastructures



les événements



les biens
personnels de luxe



les villes



les personnes



l'immatériel



www.psemonaco.mc

#PSEMONACO2021



NE CHERCHEZ PLUS! TROUVEZ!



e-salon-protectionsecurite.fr

Visitez le 1^{er} salon online sur la Sûreté et Sécurité,
choisissez tranquillement le matériel ou produit dont vous
avez besoin et contactez directement le fabricant !



1

Vous sélectionnez les catégories de produit que vous recherchez : vidéosurveillance, identification, contrôle d'accès, détection, alarme.....

2

Vous sélectionnez les produits selon vos critères de recherche.

3

Vous consultez tranquillement les fiches techniques des produits, visionnez les vidéos de démonstration, les documentations techniques, les catalogues, faites en direct des demandes de devis...

Si vous souhaitez faire figurer vos produits sur ce salon online, merci de nous contacter : info@protectionsecurite-magazine.fr

Guide ANNUEL d'Achat

www.protectionsecurite-magazine.fr

RETROUVEZ PLUS DE PRESTATAIRES,
LEURS ÉQUIPEMENTS ET SERVICES
SUR LE SALON ONLINE

e-salon-protectionsecurite.fr

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique,
merci de nous contacter sur
info@protectionsecurite-magazine.fr
ou au 01 45 23 33 78

DÉTECTION - ALARME



8 rue de l'angoumois
95100 ARGENTEUIL
Tél.: 01 39 81 85 45

contact@adetec.com
www.adetec.com

AE&T
www.aet.fr/fr/

ARD
www.controle-acces.fr

BY DEMES FRANCE
www.bydemes.com

BOSCH
www.boschsecurity.fr

FICHET SECURITY SOLUTIONS FRANCE
www.fichetgroup.fr

FOXSTREAM
www.foxstream.fr

HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr

IZYX SYSTEMS
www.izyx-systems.com

LEGRAND
www.legrand.fr

MAGNETA
www.magneta.fr

MWS
www.mws.fr

OPTEX
www.optex-security.com

PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr

RISCO GROUP
www.riscogroup.com

SCHNEIDER ELECTRIC
www.schneider-electric.com

SCUTUM
www.scutum.fr

SEPTAM
www.septam.fr

SERIS SECURITY
www.seris.be

SERVIACOM
www.serviacom.fr

SORHEA
www.sorhea.fr

SURTEC
www.surtec.tm.fr

SYNCHRONIC
<http://www.synchronic.fr>

TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr

VANDERBILT

10, place Fulgence Bienvenue
77600 Bussy Saint Georges
Tél. 0825 16 1177
www.vanderbiltindustries.com

ZENITEL
www.stentofon.fr

VIDÉOSURVEILLANCE

AASSET SECURITY
www.aasset-security.fr

ACALBFI
www.acalbfi.fr

ALL PRODUCTS
www.all-products.com

ARECONT VISION
www.arecontvision.com

AVIGILON CORPORATION
www.avigilon.com

AXIS COMMUNICATION
www.axis.com/fr

BOSCH
www.boschsecurity.fr



BY DEMESFRANCE
22/24 rue Lavoisier
Bâtiment B, 1^{er} étage D
92 000 Nanterre (France)
Tél: +33(0) 147240626
france@bydemes.com
www.bydemes.com

CISCO SYSTEMS
www.cisco.com

CITELUM
www.citelum.com/fr

COMPUTAR / GANZ
www.cbc-cctv.com



Solutions de vidéo-protection

CASD

296 Rue de la Béalière
38113 Veurey Voroize
Tél. +33 (0) 4 76 72 80 59
Fax. +33 (0) 4 76 72 90 24
casd@casd.fr - www.casd.fr

CONSORT NT
www.consortnt.com

D-LINK
www.dlink-com/fr

DAHUA
www.dahuasecurity.com/fr

DELTA SECURITY SOLUTIONS
www.delta2s.fr

DIGITAL BARRIERS
www.digitalbarriers.com

ECCTV
www.ecctv.fr

EET EUROPARTS FRANCE
<http://fr.eetgroup.com>

ERYMA SÉCURITÉ SYSTÈMES
www.eryma.com

EVITECH
www.evitech.com

EXAVISION
www.exavision.com



www.flir.com

FOXSTREAM
www.foxstream.fr

FUJIFILM
www.fujifilm.eu/fr

GENETEC
www.genetec.com

GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com

HANWHA TECHWIN
www.hanwha-security.eu/fr

HIKVISION
www.hikvision.com

HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr

HYMATOM
www.hymatom.fr

IDIS EUROPE
www.idisglobal.com

INDIGO VISION
www.indigovision.com

INEO
www.cofelyineo-securite.fr

IZYX
www.izyx-systems.com

JVC PROFESSIONAL FRANCE
www.jvcpro.fr

MERIT LILIN
www.meritlilin.fr

MILESTONE SYSTEMS
www.milestonesys.com

MOBOTIX
www.mobotix.com

MYFOX
www.myfox.pro

NEXTIRAONE
www.nextiraone.eu/fr

OPTEX
www.optex-security.com

PANASONIC
<http://business.panasonic.fr>

PELCO
www.pelco.com

PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr

RSI VIDEO TECHNOLOGIES
www.videofied.com

SAMSUNG TECHWIN EUROPE
www.samsungsecurity.fr

SCUTUM
www.scutum.fr

SERVIACOM
www.serviacom.fr

SONY
www.sony.fr/pro/products/videosecurity

STIM
www.stim.fr

SVD - SYSTÈMES VIDEO DIGITAL
<http://svd-france.com>

SYNOLOGY
www.synology.com/fr-fr/

TAMRON FRANCE
www.tamron.fr

TEB
www.teb-online.com

TIFALI
www.tifali.com
TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr
VANDERBILT INTERNATIONAL
www.vanderbiltindustries.com
VEDIS
www.vedis.pro



Mail:
salesvivotekfrance@vivotek.com
www.vivotek.com

VIZEO
www.vizeo.eu
WESTERN DIGITAL FRANCE
www.wdc.com/fr/

**IDENTIFICATION
CONTRÔLE D'ACCÈS**

ABIOVA
www.abiova.com
ABUS FRANCE
www.abus.com
ACIE AUTOMATISME
http://aciesecurite.com
AIPHONE
www.aiphone.fr
ALCEA
www.alcea.fr
ASSA ABLOY FRANCE
www.assaabloy.fr



Des technologies pour la vie

32 avenue Michelet
93400 Saint Ouen
Tél. 0 825 12 8000
Tél. 0 825 12 8000
fr.securitysystems@fr.bosch.com
www.boschsecurity.fr

CAE GROUPE
www.cae-groupe.fr



Z.I. St Lambert des Levées
49400 Saumur
Tél. 02 41 40 41 40
info@castel.fr
www.castel.fr

DEISTER ELECTRONIC FRANCE
www.deister.com
DIRICKX GROUPE
www.dirickx.fr
ERYMA SECURITE SYSTEMES
www.eryma.com
FOXSTREAM
www.foxstream.fr



Genetec Europe
6 Rue Daru,
Paris 75008
Tél. 01 44 69 59 00
info@genetec.com

GEUTEBRÜCK
www.geutebruck.com
HID GLOBAL
www.hidglobal.fr
HONEYWELL
www.honeywell.com/security/fr
HOROQUARTZ
www.horoquartz.fr



Making life accessible

27 rue du Chemin Vert
75011 Paris
01 81 80 14 30
france@iloq.com
www.iLOQ.com

IZYX SYSTEMS
www.izyx-systems.com



Tél. 03 88 75 32 32
info@izyx-systems.com
www.izyx-systems.com



Solutions de contrôle d'accès
et de sécurité électronique

KABA
www.kaba.fr
LOCKEN SERVICES
www.locken.fr
MYFOX
www.myfox.pro
NEDAP FRANCE
www.nedap.fr
PAXTON
www.paxtonaccess.fr



ZI ATHELIA II
225 impasse du Serpolet
13600 La Ciotat - France
Tél : 04.42.98.06.06
Mail : info@prastel.com
Site internet : www.prastel.com

PROSEGUR FRANCE
www.prosegur.fr
REXEL
www.rexel.fr

Le 1^{er} Salon Online
sur la Sécurité et la Sûreté !
e-salon-protectionsecurite.fr



RISCO
www.riscogroup.com
SALTO SYSTEMS FRANCE
www.saltosystems.com/fr
SCUTUM
www.scutum.fr
SEPTAM
www.septam.fr
SERIS SECURITY
www.seris.be
SERVIACOM
www.serviacom.fr
SIEMENS
www.siemens.fr/
buidingtechnologies
SIMONS VOSS TECHNOLOGIES
www.simons-voss.fr



Fabricant

13b rue Saint-Exupéry
ZA de l'Aérodrome - CS20152
F-67503 Haguenau Cedex
Tél. : +33(0)3 90 59 02 20
Fax : +33(0)3 90 59 02 19
www.sewosy.com

STANLEY SECURITE FRANCE
www.stanley-securite.fr

STID
www.stid.com
SYNCHRONIC
www.synchronic.fr

TECHNICOB
www.technicob.com
TIL TECHNOLOGIES
www.til-technologies.fr
UHLMANN & ZACHER
www.uundz.com

UNIACCESS
www.uniaccess.fr
VANDERBILT INTERNATIONAL
www.vanderbiltindustries.com
ZENITEL
www.stentofon.fr

LUTTE CONTRE LE FEU

AVISS SECURITE
www.aviss-securite.fr
BOSCH
www.boschsecurity.fr
COOPER SAFETY FRANCE
www.cooperfrance.com
DEF
www.def-online.com
DUBERNARD
www.dubernard.fr
EDC PROTECTION
www.edc-protection.com
EIFI
www.eifi-incendie.fr
EUROFEU

www.eurofeu.fr
FRANCE INCENDIE
www.france-incendie.fr
GROUPE GORGE
www.groupe-gorge.com
INEO
www.cofelyineo-securite.fr
MYFOX
www.myfox.pro
NISCAYAH
www.stanley-securite.fr
PX TECHNOLOGIES
http://pyrex.com/detecteurs-
de-fumee
SERVIACOM
www.serviacom.fr
SLAT
www.slat.com
TYCO FIRE PROTECTION
www.tfppea.com
ZETTLER
www.zettlerfire.com
CNPP
www.cnpp.com
DEKRA INDUSTRIAL
www.dekra-industrail.fr
EXAVISION
www.exavision.com
SOCOTEC
www.socotec.fr
SCUTUM
www.scutum.fr

**PROTECTION
PÉRIMÉTRIQUE**

GEUTEBRÜCK
www.geutebruk.com
HYMATOM
www.hymatom.fr
OPTEX
www.optex-security.com
OREP
www.orep-securite.com
SORHEA
www.sorhea.com/fr
**UTC CLIMATE, CONTROLS &
SECURITY**
www.ccs.utc.com/ccs/en/
worldwide

quoi de neuf ?

ALARME/PPMS

Agylus éloquence de Cordia, une petite révolution !

« Il y a quatre ans, nous lançons la première version d'Agylus, une alarme radio incendie et PPMS, déjà très innovante, rappelle Enzo Mora, directeur des opérations chez Cordia. Cette solution

multirisque radio avait été conçue pour équiper les bâtiments avec une solution économique, fiable et rapide à déployer. »

Avant d'ajouter : « Agylus a connu un vrai succès. Et, très vite, les remontées d'informations terrain, les demandes clients nous ont conduit à réfléchir aux évolutions possibles d'Agylus. C'est de cette réflexion qu'est née Agylus éloquence. »

Sur la base éprouvée de sa grande sœur, Agylus éloquence est un concentré d'innovations. Tout d'abord, et pour la première fois sur le marché, une alarme radio permet de diffuser tout type de messages vocaux. « Nous avons remplacé les sirènes d'Agylus par des haut-parleurs, que nous avons rendu synchrones entre eux, afin de fiabiliser la compréhension du message diffusé », poursuit Enzo Mora. Grâce à ces haut-parleurs synchrones, Agylus éloquence peut diffuser un son clair. Les messages vocaux, qu'on peut personnaliser selon les besoins, le type d'établissement et ses problématiques, se comprennent très bien. « C'est très important car l'information diffusée peut être essentielle en cas d'alerte », insiste l'expert de Cordia.

Autre atout déjà évoqué : un choix de messages quasi infini. Dotée de série de tous les sons de l'Agylus (son incendie, PPMS et alerte attentat intrusion), ainsi que de plusieurs messages parlés de sécurité et autres annonces officielles, la version « éloquence » permet surtout d'enregistrer vous-même le message que vous souhaitez diffuser. « Cela apporte plus de confort pour l'utilisateur car outre les messages d'alerte "traditionnels", il peut les adapter selon les priorités. En période de pandémie et de limitation de l'assistance dans les magasins, on peut tout à fait envisager de diffuser un message indiquant que le magasin ne peut pas accueillir plus de clients. Les possibilités de messages sont incalculables », conclut Enzo Mora. ■

→ www.cordia.fr



© DR

↳ CARACTÉRISTIQUES

- - Plusieurs sons peuvent être adaptés selon les scénarios. Le choix du son déclenché est très simple grâce aux différents modes de déclenchement prévus : des points fixes, des solutions mobiles (smartphones - télécommandes), des automatismes.

3 QUESTIONS À

ENZO MORA

Directeur des opérations chez Cordia



La personnalisation des messages avec Agylus éloquence est-elle aussi souple qu'annoncée ?

Tout à fait. On peut non seulement diffuser des alertes sonores (sons

PPMS, son incendie type NF S 32001, sonnerie de début/fin de cours...) mais aussi des messages parlés de sécurité (annonces officielles, messages réglementaires, etc.), des annonces personnalisables comme des messages de prévention sanitaire, des messages promotionnels ou de bienvenue.

Et même des alertes visuelles en utilisant le flash couleur intégré à Agylus éloquence.

De quels éléments se compose la gamme Agylus éloquence ?

La gamme se décline avec des boîtiers d'alarme dotés d'un déclencheur attentat-intrusion, un déclencheur PPMS ou un déclencheur incendie, des points secours sous la forme d'un simple bouton-poussoir. Sans oublier un diffuseur. Les déclenchements peuvent se faire soit sur ces points fixes, soit de manière mobile grâce à la télécommande ou via notre application Smart Agylus. Nous proposons

aussi une télécommande deux boutons qui permet, pour les personnels en contact avec le public, de déclencher une alarme silencieuse en cas d'incivilité.

Pourquoi avoir fait le choix d'un haut-parleur synchrone ?

Quand plusieurs diffuseurs sonores radio sont installés, il se crée un décalage entre les différents haut-parleurs. Ce qui nuit à la qualité du message et son audition. C'est pour cette raison qu'Agylus éloquence est dotée d'une technologie pour laquelle nous avons déposé un brevet, et qui permet la diffusion synchrone du message.

VIDÉOSURVEILLANCE

Nouveau disque dur Seagate pour les systèmes de vidéosurveillance intelligents

SkyHawk AI 18 To est le premier disque dur au monde conçu spécialement pour les solutions de surveillance compatibles avec l'intelligence artificielle (IA). Il permet de prendre des décisions plus rapides et éclairées. Le nouveau disque gère les flux de travail de Deep Learning et d'apprentissage automatique des applications en périphérie avec ImagePerfectAI. Sa capacité à conserver un plus grand volume de données dans le temps permet aux systèmes de Deep Learning de gagner en efficacité et en précision dans leurs analyses prédictives. Conçu pour répondre aux charges de travail continues d'un système NVR compatible IA, le SkyHawk AI 18 To gère simultanément l'enregistrement et l'analyse des séquences issues de plusieurs caméras, éliminant latence et traitement des données pour une analyse des images plus rapide et plus intelligente. Il inclut les services de récupération des données Rescue valables trois ans pour une tranquillité d'esprit accrue en cas de perte de données ou d'accident, ainsi qu'une garantie limitée de trois ans. ■

→ www.seagate.com



VDSYS

Smart Wireless Networks

1^{er} FABRICANT FRANÇAIS D'ANTENNES RADIO
ET CAMÉRAS NOMADES VIGICAM®
EXPERT EN TRANSMISSION SANS FIL



TOUTE NOTRE GAMME
DE PRODUITS EST
ORIGINE FRANCE GARANTIE
& ÉCO-CONÇUE

DES ÉCONOMIES EN GÉNIE CIVIL
POUR DES INFRASTRUCTURES
DIMENSIONNÉES SELON VOS
BESOINS

DES PRODUITS DE HAUTE
PERFORMANCE, DÉBIT JUSQU'À
10GBITS FULL DUPLEX

DÉPÔTS SAUVAGES, SURVEILLANCE
CRUES/INONDATIONS, DÉPART DE
FEUX, INCIVILITÉS, ÉVÈNEMENTS,
ENTRÉE ET SORTIE DE VILLE,
DENSITÉ/FRÉQUENTATION

Avis à la population !
N'attendez plus !
Créez votre Vigicam sur mesure et
bénéficiez d'une remise de 10%
sur votre prochaine commande*
avec le code : **PSM2020VIGICAM**

WWW.VIGICAM.FR

04 94 42 92 15



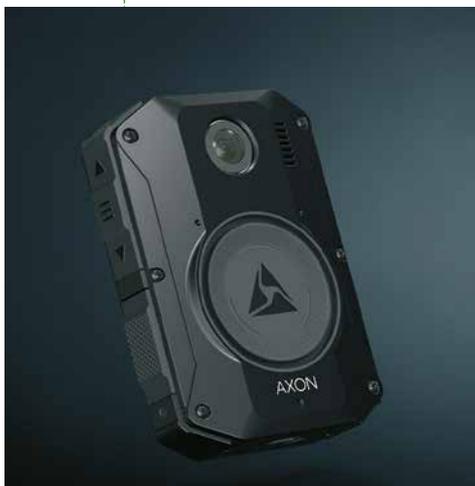
VDSYS S'ENGAGE FACE AU COVID19 !
pour chaque commande,
50€ seront reversés à une association caritative.

*Offre valable jusqu'au 31 Décembre 2020

quoi de neuf ?

CAMÉRAS-PIÉTONS

L'Axon Body 3 arrive en France



L'équipementier Axon, ex-Taser, a lancé sa nouvelle caméra-piéton Axon Body 3 sur le marché français. Cette nouvelle caméra performante, efficace et plus intelligente, est pensée pour répondre aux besoins des policiers et des gendarmes, des policiers municipaux, des pompiers, des agents des transports, des agents pénitenciers et autres professionnels de la sécurité. Elle se caractérise par une meilleure captation audio et vidéo. Au-delà de la résolution Full HD/1080p, la caméra Axon Body 3 apporte en effet une technologie de réduction du flou lors des mouvements de caméras et un meilleur rendu lors de changement de luminosité ainsi que dans les situations avec une faible luminosité. Elle est également équipée de plusieurs micros, ce qui améliore la qualité sonore lors des captations, l'environnement sonore ainsi que les échanges enregistrés sont restitués le plus fidèlement possible. ■

→ <https://fr.axon.com>

© DR

INTRUSION

Le Deep Learning dans un radar

Le nouveau radar de sécurité sur IP D2110-VE d'Axis Communications exploite des technologies sophistiquées pour détecter et suivre la position et la vitesse exactes d'objets mobiles dans des espaces étendus.

Il est particulièrement adapté à la protection d'espaces extérieurs, comme les zones industrielles ou la surveillance de nuit des parkings et des quais de chargement. Grâce à ses fonctions d'analyse intégrées exploitant la technologie de Deep Learning, ce radar peut détecter, classifier et suivre avec précision les individus et les véhicules, tout en réduisant au minimum le taux de fausses alertes. Il est équipé d'une source PoE pour y connecter et alimenter les dispositifs externes, par exemple une caméra pour la vérification visuelle ou un haut-parleur réseau pour communiquer à distance avec les individus et dissuader toute activité indésirable. ■

→ www.axis.com/fr



© DR

DÉTECTION/DÉCONTAMINATION

Nouveau portique UV Sanitizer Portal chez HTDS

Dans le cadre des nouvelles mesures sanitaires, et afin de renforcer la lutte contre la prolifération de la Covid-19, HTDS a développé et commercialise le portique UV Sanitizer Portal, un nouveau système innovant de décontamination des objets, denrées et bagages par exposition de quelques secondes à un rayonnement ultraviolet Led UV.

Particulièrement efficace contre les germes, bactéries et virus, ce portique a été conçu autour de la technologie VioLeds certifiée. Cette technologie a été utilisée par le groupe de recherche de la Korea University, première université coréenne, afin de réaliser des tests qui ont permis de stériliser à 99,9%, et en 30 secondes, une surface contaminée par la Covid-19. Enfin, l'une des particularités du portique est d'être Plug and Play et d'avoir été développé pour être utilisé en mode autonome, dans sa version Stand alone avec convoyeur, ou être couplé au choix avec un scanner ou un TRS (Tray Return System) déjà en place, et ce, quelle qu'en soit la marque. ■

→ www.htds.fr



© DR



CONTRÔLE D'ACCÈS

Nouveau moniteur de vidéophonie chez Paxton

Paxton vient d'enrichir sa gamme de produits de vidéophonie en lançant son moniteur standard de nouvelle génération l'Entry Standard. La qualité audio du moniteur permet de communiquer vocalement en duplex, son interface utilisateur sur écran tactile capacitif de 4,3 pouces est claire. Son interface utilisateur simple à journal des appels et situations, peut être facilement personnalisée grâce à 14 thèmes différents. Le système Entry se compose de trois éléments détectés automatiquement lors de la configuration : platine externe, moniteur d'intérieur et contrôleur de porte. Plug and Play, il peut être utilisé avec tout un choix de pupitres (standard, premium et résistant au vandalisme), rendant l'ensemble du système aussi polyvalent que possible.

Le moniteur standard vient compléter la gamme « vidéophonie » de Paxton, rejoignant le moniteur Entry Premium, idéal pour les sites haut de gamme ainsi que le récent moniteur Entry Audio, pour les sites où seule une vérification sonore est requise. ■

→ www.paxtonaccess.fr



VIDÉOSURVEILLANCE

Caméras Wisenet X PTZ Plus d'Hanwha

Les nouvelles caméras 2 Mpx, 6 Mpx et 4K Wisenet X PTZ PLUS ont été conçues pour la protection périmétrique et les vastes zones ouvertes comme les aéroports, les parkings, les complexes immobiliers, les stades et les centres-villes.

Elles peuvent filmer des vidéos susceptibles de servir de preuve à une distance d'environ 200 mètres, quelles que soient les conditions d'éclairage. Tout cela, à l'aide de la technologie d'IR adaptatif qui ajuste l'angle des Led IR de la caméra pour s'adapter au zoom.

Ces caméras embarquent Wisenet7, le processeur d'Hanwha Techwin. Il incorpore une longue liste de technologies qui améliorent la cybersécurité des caméras. Elles bénéficient également du système exclusif de création de certificats Hanwha Techwin qui intègre des certificats uniques aux produits Wisenet. Cela se passe lors de la phase de développement, mais aussi pendant le processus de fabrication. Une fonctionnalité d'auto-tracking basée sur l'IA permet aux opérateurs des salles de contrôle de suivre les mouvements des objets tout en gardant les mains libres pour contrôler les autres caméras. D'un simple clic droit de la souris, ils peuvent programmer une caméra pour se verrouiller sur un objet spécifique et le suivre automatiquement. Une fonctionnalité qui s'appuie sur un système d'analyse vidéo basé sur le Deep Learning pour détecter et classer les personnes et les véhicules. ■

→ www.hanwha-security.eu



CONTRÔLE D'ACCÈS

Salto Neo : cylindre intelligent de serrure de porte

Le cylindre compact Salto Neo est conçu pour les portes sur lesquelles un ensemble plaque-béquille n'est pas possible ou requis, et peut être installé sur des portes standards, des racks de serveurs, des portails, des armoires, des interrupteurs électriques, des portes coulissantes et bien plus. Il est disponible dans une large gamme de modèles pour s'adapter pratiquement à tous les types de portes à travers le monde – d'Europe à la Scandinavie, d'Asie aux Amériques et d'Australie à la Nouvelle-Zélande.

La technologie du cylindre Salto Neo nous permet de présenter aux clients, aux opérateurs de systèmes et aux installateurs de nouvelles expériences, ainsi que de connecter un accès sans clé. Cette serrure à cylindre électronique s'adapte à n'importe quelle porte de n'importe quel bâtiment et offre une plateforme de verrouillage électronique facile à utiliser qui intègre tous les besoins de sécurité physique grâce à des cylindres intelligents, sans fil et fonctionnant avec des piles. ■

→ www.saltosystems.com/fr-fr



quoi de neuf ?

CONTRÔLE D'ACCÈS VÉHICULES

Sécurisez l'accès à vos parkings avec MyCarSpot

La plateforme de gestion des parkings MyCarSpot est dotée de fonctions de sécurité. L'offre se décline sous deux formes :

> Liaison avec une caméra de lecture de plaques d'immatriculation. Avec MyCarSpot, la transmission des plaques des véhicules autorisés se fait en temps réel, en fonction des attributions de places. Seules les plaques des véhicules des collaborateurs autorisés sont transmises. Le collaborateur peut éditer sa plaque ou ses plaques d'immatriculation en temps réel depuis l'appli MyCarSpot ou le Web. La sécurité du site est donc accrue, puisque seuls les véhicules autorisés à l'instant T peuvent accéder au parking.

> Commande des barrières de sécurité.

Ce module peut contrôler jusqu'à deux barrières distinctes et il est possible d'installer plusieurs modules si nécessaire. Il peut s'installer en complément d'autres systèmes en place, par exemple lorsque le parking est partagé avec d'autres sociétés souhaitant conserver le système d'accès existant. ■

→ www.mycarspot.io



INCENDIE

Extincteur pour feux de batteries chez Eurofeu

La gamme Lith-Ex est équipée de l'agent extincteur AVD, formule développée à partir du vermiculite, un minéral naturel. Particulièrement efficace pulvérisé sous forme de brouillard, le produit forme un film sur la surface du feu. Ce film sèche instantanément puis les plaquettes de vermiculite s'élargissent et se lient entre elles, formant une barrière contre l'oxygène ininflammable. Ce processus a un effet de refroidissement immédiat sur le combustible et, au fur et à mesure que les plaquettes de vermiculite commencent à se former, le feu est maîtrisé. L'agent extincteur encapsule la source de combustible et isole les cellules des batteries afin de stopper l'emballement thermique : cela empêche la propagation du feu.

> Performances du produit :

- La teneur en eau refroidit la source de feu.
- Les plaquettes de vermiculite encapsulent la source de carburant en créant une barrière contre l'oxygène.
- La pellicule de vermiculite formée n'est pas conductrice d'électricité.

→ www.eurofeu.fr



DRONES

Solutions Hoverseen pour la sécurité des sites industriels

Les drones Hoverseen réalisent des missions automatiques en suivant des plans de vol intégrés au système. Ils diffusent les flux vidéo HD en temps réel, qui sont disponibles en 4K a posteriori. En fin de mission, les drones retournent à leur base où ils se rechargent seuls pour un nouveau vol.

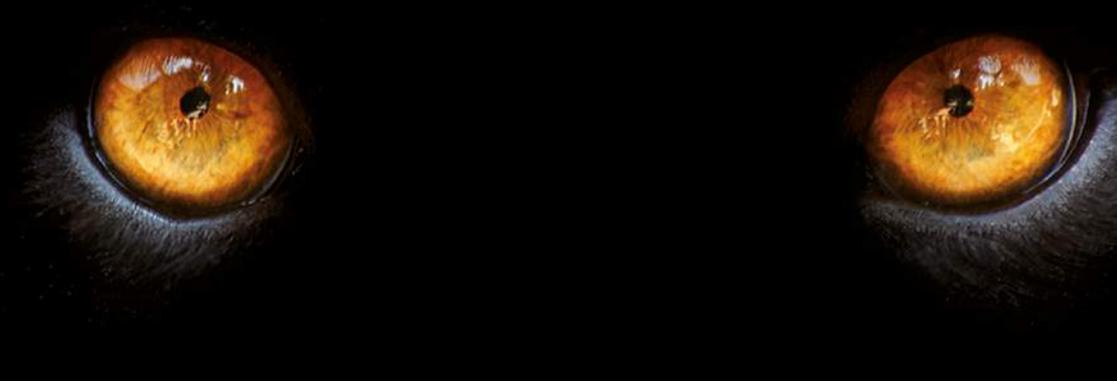
La solution comprend :

- Un drone léger de 395 g avec un capteur 4K et un capteur thermique.
- Une base de contrôle et de rechargement du drone. Elle pèse 50kg, ne comporte qu'une seule pièce mécanique et peut être installée sur un toit.
- Un ensemble logiciel qui permet l'intégration en standard aux solutions de vidéosurveillance (Onvif, RTSP, H.264, PTZ), comme à d'autres solutions métiers utilisant la vidéo.

→ www.hoverseen.com/fr/



LUNDI 23 NOVEMBRE 2020 - THÉÂTRE DE LA MADELEINE



TROPHÉES SÉCURITÉ 2020

UNE CÉRÉMONIE DE REMISE DE PRIX
AVEC UN JURY D'EXCEPTION POUR LA 15^E ÉDITION
L'ÉCOSYSTÈME DE LA SÉCURITÉ/SÛRETÉ RÉUNIT
LES INNOVATIONS DE L'ANNÉE PRÉSENTÉES EN LIVE

L'ÉVÉNEMENT MAJEUR DE LA FILIÈRE !

Contacts : **Nicolas CHAREYRE** DG / Opérationnel
n.chareyre@republik-mdc.fr - 06 63 00 86 99
Théo SCALIA Chef de projet
t.scalia@republik-mdc.fr - 06 33 08 59 85
www.republik-mdc.fr / @RepublikMDC



c'est vous qui le dites !



« Des menaces encore sous-estimées. »

DANIÈLE MESLIER

Présidente de l'Association nationale des métiers de la sécurité

En début d'année, Danièle Meslier avait exposé, dans ces colonnes, ses réflexions sur certains maux qui gangrèment la sécurité privée. Après une année bien remplie, elle dresse le bilan des axes de travail de l'ADMS.

Le sujet majeur auquel notre profession est confrontée est celui de l'avenir des missions de surveillance humaine. Si l'on accepte de regarder les évolutions du monde en face, les technologies et la robotique ont la capacité de remplacer, dans les cinq à dix ans à venir, de nombreuses prestations humaines, avec potentiellement une fiabilité supérieure et des coûts moindres. Mais cela soulève des questions sociales, des questions économiques et des questions de souveraineté.

Notre conviction, à l'ADMS, est que la filière doit anticiper ces changements si elle ne veut pas les subir. Cela passe déjà par l'utilisation la plus intelligente possible, sur le terrain, de la conjugaison homme-technologie. Nous devons travailler, en lien avec tous les acteurs de la filière, des technologies, de la formation, de la régulation, les clients, pour développer les capacités des agents de sécurité grâce aux outils numériques.

■ Toujours la cybersécurité

Un autre axe de travail est la cybersécurité. Malgré le travail de fond fourni par des acteurs dont l'ADMS, la conscience du risque cyber, notamment dans les systèmes de sécurité, reste insuffisante. Il est toujours étonnant de constater que le marché (clients comme prestataires) ne perçoit pas cette menace à son juste niveau. Nous avons donc à nouveau investi du temps afin de fournir aux membres de l'ADMS toutes les informations nécessaires, les clés pour mieux comprendre et prévenir les menaces liées au chantage numérique, aux intrusions, et les aider à prendre conscience de leurs responsabilités. Car, malheureusement, trop de professionnels pensent à tort que ces menaces sont dirigées contre les plus grosses organisations. C'est pourtant plutôt l'inverse : les acteurs vulnérables sont les acteurs mal protégés.

■ Le problème de la radicalisation

Nous avons organisé quelques événements, à distance, sur le sujet très complexe de la radicalisation dans les entreprises, en particulier dans la surveillance humaine. L'exemple de l'attaque de la préfecture de police témoigne de la difficulté du sujet, y compris pour les acteurs publics. Notre rôle est d'attirer l'attention de nos membres et de la profession sur les possibilités existantes pour anticiper, détecter et traiter ces menaces internes. On peut leur indiquer, par exemple, qu'il existe une jurisprudence consolidée par deux arrêts du 14 mars 2017 qui autorise, par la simple insertion d'un article dans le règlement intérieur, la possibilité d'imposer une neutralité aux salariés, sur l'argument de la bonne marche de l'entreprise. Mais il faut aller plus loin, en lien étroit avec le Cnaps et les partenaires sociaux de la branche. Validé par la Cour de cassation le 22 novembre de la même année. Dans la prolongation des exigences du Code de déontologie, le Code du travail propose donc la possibilité pour l'employeur par ce moyen, de limiter le risque de manifestations contraires aux buts de l'entreprise, d'autant plus concernant des individus ou groupes de pression entendant imposer aux autres salariés leurs pratiques religieuses ou culturelles, pouvant laisser présager un risque de radicalisation. ■

DANIÈLE MESLIER ■ **Janvier 1997** Création de l'ADMS regroupant installateurs, télésurveilleurs, gardiennage, intervention, constructeur ■ **Janvier 2012** Reprise et mise en place du service qualification et vérification Apsad : intrusion-télésurveillance-incendie au CNPP à Vernon ■ **Janvier 2014** Développement du « syndicat » regroupant installateurs et télésurveilleurs ■ **Juillet 2019** L'ADMS rejoint la FSP (Fédération française de la sécurité privée).



La **Plateforme digitale du SMCL** met en relation les **acteurs des territoires** et les **entreprises apporteurs de solutions** et propose des **conférences pédagogiques d'aides à la mise en oeuvre des projets de transformation.**



CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE, IL Y A

ARCHITECT®



Investissez dans une solution
qui répond à tous vos besoins,
même ceux de demain.

Les lecteurs haute sécurité Architect® s'adaptent à tous vos enjeux et offrent une véritable alternative au renouvellement de votre système de contrôle d'accès.

Biométrie, QR Code, module multi-technologies Prox, écran tactile... Architect® évolue avec vos besoins, aussi bien fonctionnels que sécuritaires.

Ce n'est pas sans raison si Architect® est la gamme la plus récompensée au monde.

WE'VE GOT YOUR BACK

